

République du Niger

Fraternité – Travail - Progrès

Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries
Animales



REVUE DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE AU NIGER



FEVRIER 2010

RAPPORT PROVISOIRE

REALISE PAR: FAO/SFW

Consultant : Zakary RHISSA,
Docteur Vétérinaire, spécialiste en production animale
et politiques d'élevage

- Liste des tableaux
- Abréviations et acronymes
- Carte du Niger

I. RESUME EXECUTIF

II. INTRODUCTION

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CONTEXTE GENERALE DE L'ELEVAGE AU NIGER

1. REVUE GENERALE	13
2. REVUE DES RESSOURCES ANIMALES	15
3. REVUE DES RESSOURCES ALIMENTAIRES	18
4. REVUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION	22
5. REVUE DE LA SANTE ANIMALE	24
6. REVUE DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	29

CHAPITRE 2. REVUE DE L'ETAT DES LIEUX DES FILIERES BETAIL/VIANDE, CUIRS ET PEAUX ET LAIT

1 REVUE DE LA FILIERE BETAIL/VIANDE	33
2 REVUE DE LA FILIERE CUIRS ET PEAUX	40
3 REVUE DE LA FILIERE LAIT	43

CHAPITRE 3. BILAN DES RECHERCHES VETERINAIRES ZOOTECNIQUES ET EN AGROPASTORALISME

1. BILAN DES RECHERCHES VETERINAIRES	48
2. BILAN DES RECHERCHES ZOOTECNIQUES	51

3. BILAN DES RECHERCHES EN AGROSPASTORALISME	51
---	-----------

CHAPITRE 4. REVUE SUCCINTE DES POLITIQUES ANTERIEUREMENT MENEES

1. POLITIQUES MENEES DE LA PERIODE COLONIALE A 1974	57
2. POLITIQUES MENEES DE 1974 A 2000	57
3. POLITIQUES MENEES A PARTIR DE 2001	58

CHAPITRE 5. RECOMMANDATIONS POUR LA FORMULATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

1. EXPOSE DES MOTIFS	61
2. PERSPECTIVES FUTURES	63
3. ORIENTATIONS STRATEGIQUES	63
4. LES ACTIONS PROGRAMMEES	65

CHAPITRE 6. CONCLUSIONS GENERALES

ANNEXES

75

1. INDICATEURS CLES	75
2. DONNEES PREVISIONNELLES	
3. REPARTITION DU CHEPTEL	
4. FOYERS DE MALADIES	
5. QUELQUES ESPECES HERBACEES ET LIGNEUSES AU NIGER	
6. PRINCIPAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT	
7. BUDGET PROGRAMME MEIA	
8. ARSENAL LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE	

9. SITUATION DE L'INSTALLATION DES PRIVES

10. RESUME DES NIVEAUX DE COMPETENCE DES SERVICES VETERINAIRES

11. LISTE DES MARCHES SUIVIS PAR LE SIM

12. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

13. TDR POUR L'ETUDE DE LA REVUE

LISTE DES TABLEAUX

1. Tableau N° 1 : principaux indicateurs économiques
2. Tableau N° 2 : Principaux produits d'exportation
3. Tableau N° 3 : Répartition du cheptel par région
4. Tableau N° 4 : Situation des points d'eau par région
5. Tableau N° 5 : Répartition géographique des forêts naturelles
6. Tableau N° 6 : Estimation du disponible fourrager de la campagne pastorale 2009-2010
7. Tableau N° 7: Récapitulatif des vaccinations en 2008
8. Tableau N° 8 : Impact du PC-15
9. Tableau N° 9 : Situation budgétaire du MRA des 5 dernières années
10. Tableau N° 10 : Contribution des collectivités au financement de la santé animale
11. Tableau N° 11 : Disponibilité de viande en 2008
12. Tableau N° 12 : Prix moyens annuels
13. Tableau N° 13 : Différentiel des prix des exportations du bétail vers le Nigéria
14. Tableau N° 14 : Exportations contrôlées d'animaux vivants
15. Tableau N° 15 : Production contrôlée des cuirs et peaux
16. Tableau N° 16 : Exportation contrôlée des cuirs et peaux
17. Tableau N° 17: Récapitulatif de la disponibilité de lait en 2008
18. Tableau N° 18: Niveau de production des laitières des laiteries industrielles
19. Tableau N° 19: Principaux paramètres de reproduction
20. Tableau N° 20 : Importations de lait et produits laitiers
21. Tableau N° 21: Projection de la consommation de lait, de viande et de lait et d'œufs
22. Tableau N° 22 : Répartition du cheptel bovin
23. Tableau N° 23 : Répartition du cheptel ovin
24. Tableau N° 24 : Répartition du cheptel caprin
25. Tableau N° 25 : Nombre de foyers de maladies de 1995 à 2007
26. Tableau N° 26 : Chiffres de vaccination contre le PPCB
27. Tableau N° 27 : Espèces herbacées et ligneuses rencontrées au Niger
28. Tableau N° 28: Principaux projets de développement en cours et en instance 2009 – 2011
29. Tableau N° 29 : Budget Programme 2010-2012
30. Tableau N° 30 : Situation de l'installation des privés en 2008
31. Tableau N° 31: Niveaux de compétences des services vétérinaires du Niger
32. Tableau N° 32 : Typologie des marchés de bétail
33. Tableau N° 33: Liste des marchés suivis par le SIM

Abréviations et Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
APME	Association Pour la Modernisation de l'Elevage
AREN	Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BM	Banque Mondiale
CAMAVET	Centre d'Approvisionnement en Médicaments et Matériels Vétérinaires
CAPAN	Collectif des Associations Pastorales du Niger
CDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CENTRAVET	Centrale d'Approvisionnement Vétérinaire
CIRAD	Centre International de Recherche Agricole pour le Développement
DAID/RP	Direction des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques
DLV	Direction des Laboratoires Vétérinaires
DDRA	Direction Départementale des Ressources Animales
DRRA	Direction Régionale des Ressources Animales
DSA	Direction de la Santé Animale du Ministère des Ressources Animales
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
FA	Fièvre Aphteuse
FAO	Food and Agriculture Organisation/ Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FED	Fonds Européen de Développement
GDS	Groupement de Défense Sanitaire
FNEN DADO	Fédération Nationale des Eleveurs du Niger
IAHP	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
IPDR	Institut Pratique de Développement Rural
LABOCEL	Laboratoire Central d'Elevage
LANSPEX	Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise
MRA	Ministère des Ressources Animales
MSP	Ministère de la Santé Publique
OIE	Office International des Epizooties/Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONVN	Ordre National des Vétérinaires du Niger
ORTN	Office de la Radio Télévision Nigérienne
OSV	Organisme Statutaire Vétérinaire
PACE	Programme pan Africain de Contrôle des Epizooties
PANVAC	Pan African Vaccine Control
PARC	Pan African Rinderpest Control
PASEP	Projet d'Appui à la Sécurisation de l'Economie Pastorale
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
PROXEL	Projet de Développement des Services de Proximité en Elevage
PVS	Performance of Veterinary Services/Performances des Services Vétérinaires
SCRA	Service Communal des Ressources Animales
SDR	Stratégie de Développement Rural
SIM B	Système d'information sur les Marchés à Bétail
SPS	Mesures Sanitaires et Phyto – Sanitaires
SV	Services Vétérinaires
SVPP	Services Vétérinaires Privés de Proximité
UA/BIRA	Union Africaine/Bureau International des Ressources Animales

UE
UEMOA

Union Européenne
Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Carte du Niger

Carte du Niger

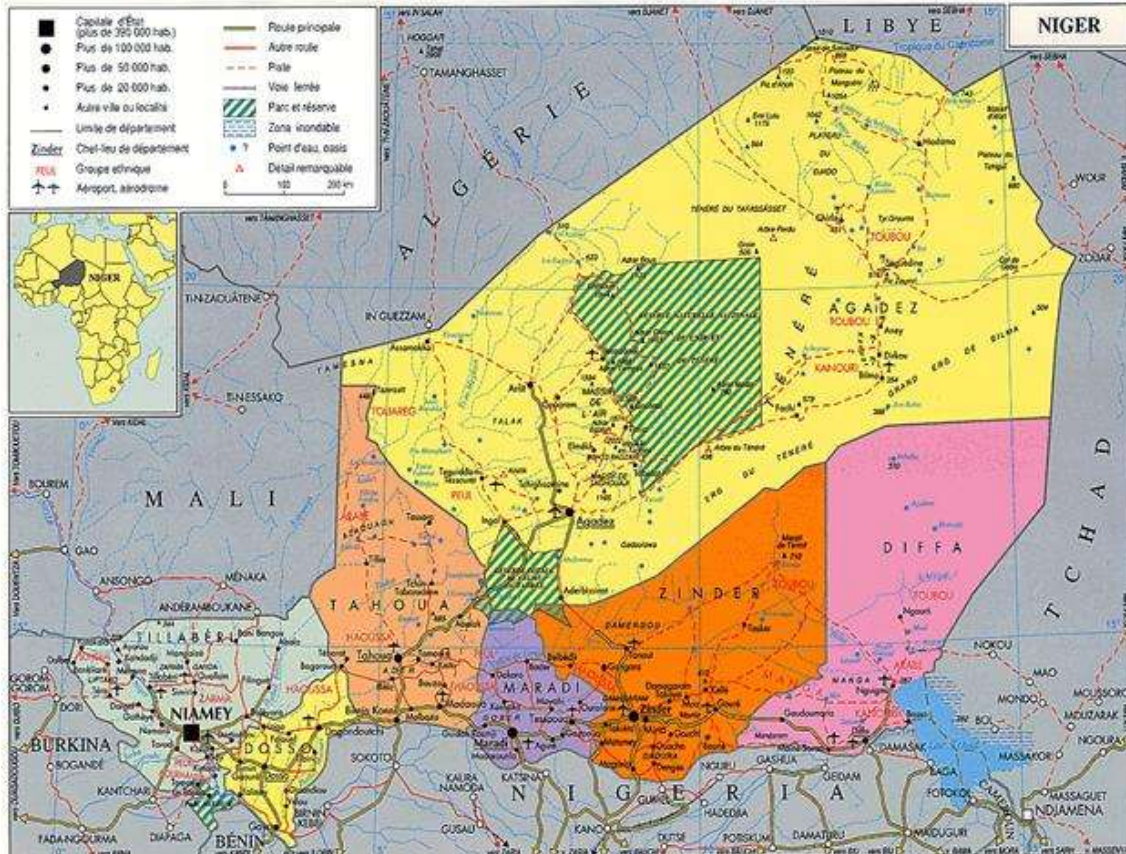


Tableau N° 1 : Principaux indicateurs économiques et sociaux du Niger selon INS/PNUD Niger 2007

- **Population (en milliers) 13 045 en 2006**
- **Taux d'accroissement de la population (en %) 3,3 en 2001**
- **Population urbaine (en milliers) 2 160 en 2006**
- **Population de moins de 15 ans (en % du total) 48,6 en 2006**
- **Densité moyenne (habitants au km²) 10,3 en 2006**
- **PIB nominal (en milliards de FCFA) 1850,1 en 2006**
- **Taux de croissance réel du PIB (en %) 4,8 en 2006**
- **PIB nominal par tête (en milliers de FCFA) 141,8 en 2006**
- **Encours de la dette extérieure en pourcentage du PIB 13,3 en 2006**
- **Proportion dépenses de l'éducation dans le budget de l'Etat (en %) 22,4 en 2005**
- **Proportion dépenses de la santé dans budget Etat (en %) 7,6 en 2005**
- **Taux d'inflation (en %) 0,1 en 2006**
- **Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (en %) 62,1 en 2005**
- **Proportion de la population rurale en dessous du seuil de pauvreté (en %) 65,7 en 2005**
- **Proportion de la population urbaine en dessous du seuil de pauvreté (en %) 55,5 en 2005**
- **Taux de prévalence du VIH/SIDA (en %) 0,7 en 2006**
- **Espérance de vie à la naissance (en années) 55,0 2006**
- **Indice de développement humain 0,331 selon le PNUD 2006**
- **Taux brut de scolarisation (en %) 53,5 en 2006**
- **Taux d'alphabétisation (en %) 28,7 en 2005**
- **Taux de mortalité infantile (en ‰) 81 en 2006**
- **Taux d'émaciation des enfants (en %) 10,3 en 2006**
- **Taux de mortalité infanto – juvénile (en ‰) 198 en 2006**
- **Taux de mortalité maternelle (pour cent mille naissances) 648 en 2006**
- **Ménages ayant accès à l'eau potable (en %) 68,7 en 2005**
- **Indice de parité filles/garçons à l'école primaire (en %) 69,6 en 2006**
- **Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme) 7,1 en 2006**
-

RESUME EXECUTIF

Le Niger était considéré à l'époque coloniale comme un pays à vocation essentiellement d'élevage de l'Afrique occidentale française (AOF). Aussi, la politique visait-elle à exploiter cet important patrimoine pour ravitailler la métropole en cuirs et peaux, viandes, laine, et lui offrir des devises par l'exploitation des produits d'élevage vers les colonies voisines anglaises.

L'élevage est pratiqué par près de 87% de la population active soit en tant qu'activité principale, soit comme activité secondaire après l'agriculture. C'est une activité traditionnelle qui se pratique depuis des siècles. Les éleveurs connaissent parfaitement leur troupeau et tous les circuits de transhumance. Ils ont également un système traditionnel d'information très efficace qui leur permet une bonne gestion des troupeaux.

La valeur du capital bétail au Niger a été estimée à plus de 2000 milliards de FCFA, suite au recensement du cheptel de 2008 (33). L'élevage est un facteur déterminant de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Son apport est en moyenne de 15% au revenu des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires selon le document de la SDR. Il contribue à hauteur de 13% au Produit Intérieur Brut et 40% du PIB agricole. Il intervient comme apport à hauteur d'au moins 25% au budget des collectivités territoriales.

Il existe aussi au Niger un savoir - faire des populations bien établi, dans le domaine de l'élevage et des races animales hautement recherchées dans la sous région pour leurs aptitudes bouchères et laitières (mouton Bali Bali, zébu Azaouak, zébu Goudali, zébu Bororo, etc.). Les coûts de production de l'élevage traditionnel sont généralement faibles.

La production primaire des pâturages a lieu sur **620.000 km²** répartis comme suit: (i) Zones pastorale et subsaharienne: 370.000 km² (ii) Zone intermédiaire: 165.000 km² (iii) Zone agricole: 85.000 km². En fonction de la distribution des isohyètes et du réseau hydrographique, la végétation est répartie dans divers biotopes.

Les ressources pastorales naturelles connaissent une grande variabilité à cause surtout des effets néfastes et conjugués de plusieurs facteurs (sécheresses, déforestation, surpâturage, organisation défectueuse de l'occupation de l'espace pastoral, etc.). Ce sont ces facteurs qui expliquent en partie la dégradation rapide et continue dudit potentiel. Or, on sait aussi que les populations rurales du Niger et particulièrement les groupes pastoraux sont tributaires des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Ensuite l'insécurité foncière et le faible revenu du paysan empêchent toute initiative allant dans la réalisation des investissements consistants et garants de la réussite des opérations en zones pastorale et agricole. Le flou qui entoure la question foncière s'exprime très généralement par des conflits meurtriers qui engendrent également des pertes matérielles importantes. Les conflits fonciers, notamment ceux opposant les agriculteurs aux éleveurs, sont très souvent à l'origine des tensions sociales qui peuvent perdurer d'une génération à une autre.

Enfin, les éleveurs rencontrent également d'énormes difficultés dans les déplacements des troupeaux et la transhumance qui constituent pourtant une stratégie vitale pour compenser les insuffisances en eau et en pâturages des sites bien donnés. Malgré les 943 pistes/couloirs de passage officiellement recensés sur le territoire national les mouvements des troupeaux provoquent très souvent des conflits entre les différentes couches de la société et limitent la valorisation optimale du potentiel fourrager. (33)

Les stratégies d'intervention en matière de santé animale ont évolué dans le temps: de la vaccination gratuite et exécutée par les Services vétérinaires publics depuis 1962 à la vaccination payante réalisée principalement par les Mandataires sanitaires et secondairement par les Services vétérinaires publics à partir de 1995. Cependant, force est de constater que la couverture vaccinale accuse de plus en plus une baisse au fil du temps, notamment pour les maladies épizootiques prioritaires (PPCB et PPR). Les campagnes de vaccination sont axées principalement sur la vaccination systématique contre la PPCB et la PPR, et secondairement sur la vaccination, à la demande, contre, la Maladie de Newcastle, les maladies telluriques et pseudo telluriques, et la clavelée.

L'une des plus grandes contraintes institutionnelles de l'élevage au Niger, est la disparition d'un encadrement efficace des éleveurs et des marchés. Le Gouvernement nigérien a du mal à donner au secteur élevage un appui (technique et financier) suffisant à la hauteur de l'importance que ce secteur a dans l'économie du pays.

La part du Budget de l'élevage par rapport au Budget National de l'Etat, elle représente 0,3 à 0,4 %, même si, comme en 2008, le financement d'opérations spéciales (Abattoir d'exportation, Amélioration génétique et programme de vaccination et de déparasitage gratuit) font passer l'allocation globale de ressources financières propres de l'Etat à environ 2 % du budget total. (35)

Par comparaison, le budget de l'élevage en 1954 représentait 4,84 du Budget National qui était à l'époque de 1 824 232 000 F CFA. En 1958, la part de l'élevage avait atteint 5% du Budget National qui était de 4 243 000 000 francs CFA. Au début de l'indépendance le pourcentage accordé pour le fonctionnement du service de l'élevage représente encore 4% du Budget National estimé à 5 200 000 000 F CFA. (31)

Le Niger se doit donc **d'améliorer la productivité de son agriculture et de son élevage**, de sécuriser sa production contre les aléas climatiques. **Le Niger a, en effet, besoin d'agriculteurs et d'éleveurs professionnels** qui seront capables d'entreprendre la modernisation progressive des productions agro-sylvo-pastorales pour sortir du système agricole archaïque actuel et valoriser ainsi le potentiel existant. D'éminents spécialistes du développement rural comme Jacques Giri sont convaincus que les terres sahéliennes sont capables de produire dix fois plus (41). La cause n'est donc pas perdue d'avance mais à condition de prendre les dispositions utiles et agir avec conviction. Des solutions existent, des marges d'accroissement de la productivité sont certaines.

Le potentiel en terres irrigables dépasse 270.000 ha dont à peine 43,000 ha sont mises en valeur. Les superficies irriguées ne représentent à peine que 2% des terres cultivables. A cela si l'on rajoute que rien que le Dallol Bosso peut permettre d'installer au moins 100,000

unités modernes de production agro-sylvo-pastorale intégrées à cause de l'importance et de la faible profondeur de la nappe phréatique (1 à 6 m) L'investissement nécessaire reste inférieur à 1000 \$ soit environ 500.000 Frs CFA par unité.

La productivité de l'élevage est tellement faible selon les études menées (41) qu'il faudrait à l'heure actuelle au moins **26 bovins adultes, 5 veaux et diverses autres espèces composées de camélins, d'ovins, de chèvres et d'un âne** pour assurer la survie d'une famille de **5 à 6 personnes** dans les conditions actuelles de production de la zone pastorale alors que **deux vaches Azawack correctement** bien entretenues suffisent à couvrir les besoins d'une famille de 5 à 6 personnes.

Le système pastoral du Nord nigérien représente aussi un atout principal qui permet d'exploiter de manière rentable une superficie vaste qui représente plus de 45% du territoire national. Quant à la zone intermédiaire ou de transition, elle pourrait être valorisée en confortant d'abord sa vocation pastorale particulière dans une perspective d'intensification du système pastoral notamment à travers le ranching

Par ailleurs des modèles d'intensification des exploitations agropastorales existent. Ils ont été mis au point et testés dans plusieurs pays dont le Niger. Ils permettent aujourd'hui d'introduire progressivement le progrès technique **à travers l'approche par microprojet** qui repose sur la responsabilisation totale des promoteurs, leur formation, l'accès au crédit et le suivi technique régulier sur une base de remboursement des coûts. Il s'agira simplement de créer des conditions favorables pour étendre les modèles en fonction des potentialités propres de chaque zone écologique.

La traduction de ces orientations en actions concrètes demeure encore le principal défi à relever, si l'on se réfère aux politiques et stratégies précédemment menées. En effet toutes les actions pour développer l'élevage sont connues de tous. Le véritable problème réside dans **leur mise en œuvre d'où l'importance à accorder à la mise en place d'une cellule légère** qui sera chargée de l'impulsion et de la coordination des actions de mise en œuvre des politiques et des stratégies. La FAO devrait avoir un rôle important à jouer pour aider le Niger dans cette voie.

INTRODUCTION

Le Niger était considéré à l'époque coloniale comme un pays à vocation essentiellement d'élevage de l'Afrique occidentale française (AOF). Aussi, la politique visait-elle à exploiter cet important patrimoine pour ravitailler la métropole en cuirs et peaux, viandes, laine, et lui offrir des devises par l'exploitation des produits d'élevage vers les colonies voisines anglaises.

En dépit de tous les programmes et politiques mises en œuvre au Niger depuis l'indépendance, il faut admettre que de nos jours, certains indicateurs sont en perte de vitesse, en particulier la consommation des produits animaux qui est en chute constante. En effet la consommation de viande qui était de **24 kg/personne/an en 1968**, ne dépasse pas **6 kg/per/an** actuellement. En outre le cheptel national, qui assurait aux populations une consommation moyenne de **107 litres de lait/personne/an en 1968**, ne couvre, de nos jours, qu'environ **45 litres/personne/an** avec une importante contribution des apports extérieurs estimés à plus de 6 000 tonnes de lait soit, en valeur, plus de 8 milliards de F CFA. (32)

S'agissant de l'Afrique de l'Ouest, la demande croissante en produits animaux (lait, viande et œufs) constitue aujourd'hui des opportunités pour les producteurs nigériens pour accroître leurs productions. En effet, avec une croissance annuelle estimée à 4%, la demande de produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest est appelée à augmenter de plus 250% d'ici à l'horizon 2020. Comment permettre aux petits producteurs du Niger de pouvoir tirer leurs épingles du jeu face à cette forte demande en produits d'origine animale dans la sous région ?

Le sous-secteur de l'élevage représente donc un atout majeur pour le pays pour contribuer davantage à la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire à travers notamment l'augmentation des revenus et la création d'emplois en faveur des jeunes scolarisés ou non actuellement sans perspectives.

Toutefois, pour tirer parti des opportunités actuelles du marché, il est nécessaire de comprendre la gamme de facteurs (économiques, institutionnels, commerciaux, législatifs, technologiques et sociaux) qui affectent le secteur de l'élevage au Niger, ainsi que les contraintes et opportunités, les facteurs critiques favorables au développement du secteur élevage pour mieux lier la production au marché. Ceci devrait permettre de déterminer les possibilités d'augmentation de la productivité et d'amélioration du secteur sur la base des orientations issues des bonnes pratiques d'élevage.

Face à cette préoccupation croissante et en tenant compte de l'objectif stratégique de la FAO dans le domaine de l'élevage, le Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest-(SFW) a retenu au titre de ses activités prioritaires l'élaboration d'une stratégie régionale de développement pour chacune des filières lait, bétail-viande et avicole assortie de plan d'action en collaboration avec les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Ces stratégies et plans d'action seront fondamentalement axés sur les petits producteurs à travers notamment un processus participatif basé sur les leçons apprises en la matière en Afrique de l'Ouest mais aussi d'ailleurs.

Il s'agira donc d'effectuer une revue du secteur de l'élevage avec un accent particulier sur les sous secteurs lait, bétail-viande, dans le contexte des petits producteurs. Cette revue devrait permettre aussi d'assembler les données de base actualisées nécessaires à la formulation de stratégies régionales pour chaque sous secteur en prenant en considération, une plus grande orientation vers le marché.

Ainsi, après une présentation du contexte général de l'élevage au Niger, l'étude dressera un état des lieux des filières lait et bétail viande suivi d'un bilan rapide des recherches zootechniques et vétérinaires avant de déboucher sur une revue des politiques et stratégies menées de la période coloniale à nos jours pour permettre de dégager des recommandations suffisamment pertinentes pour la formulation d'autres stratégies de développement pour ce secteur à partir des principales leçons apprises tout en restant en cohérence avec le contexte national et sous- régional de l'Afrique de l'Ouest.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le processus d'élaboration de la revue du secteur de l'élevage au Niger est supervisé par le Dr Mouslin Maïga en charge de l'élevage pour l'Afrique de l'Ouest au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique. Le travail de collecte et de synthèse des données a été effectué par un consultant international retraité spécialiste en production animale et politiques d'élevage pour une durée de six (6) semaines

La méthodologie utilisée pour effectuer la revue du secteur de l'élevage est la suivante:

- + Collecter les données de base par une équipe de terrain avec l'appui du Dr Sama Salifou;
- + Faire l'inventaire et l'analyse de toute la documentation existante depuis la période coloniale à nos jours (voir annexe bibliographique) ;
- + Rencontrer plusieurs cadres du Ministère de l'Elevage et des Industries animales et recueillir leurs points de vue;
- + Rencontrer d'autres acteurs qui interviennent dans les filières de l'élevage (production, transformation, commercialisation, consommation) et recueillir leurs avis,
- + Visiter la station d'élevage de TOUKOUNOUS à FILINGUE et de la Station Pilote d'élevage de KIRKISSOYE à NIAMEY et analyser leurs résultats;
- + Effectuer une analyse de l'ensemble des données recueillies et
- + Proposer des recommandations pour la formulation d'une politique, des stratégies et des axes d'intervention sur la base des leçons apprises.

Le document intitulé Revue du secteur de l'élevage au Niger se présente selon la structure suivante :

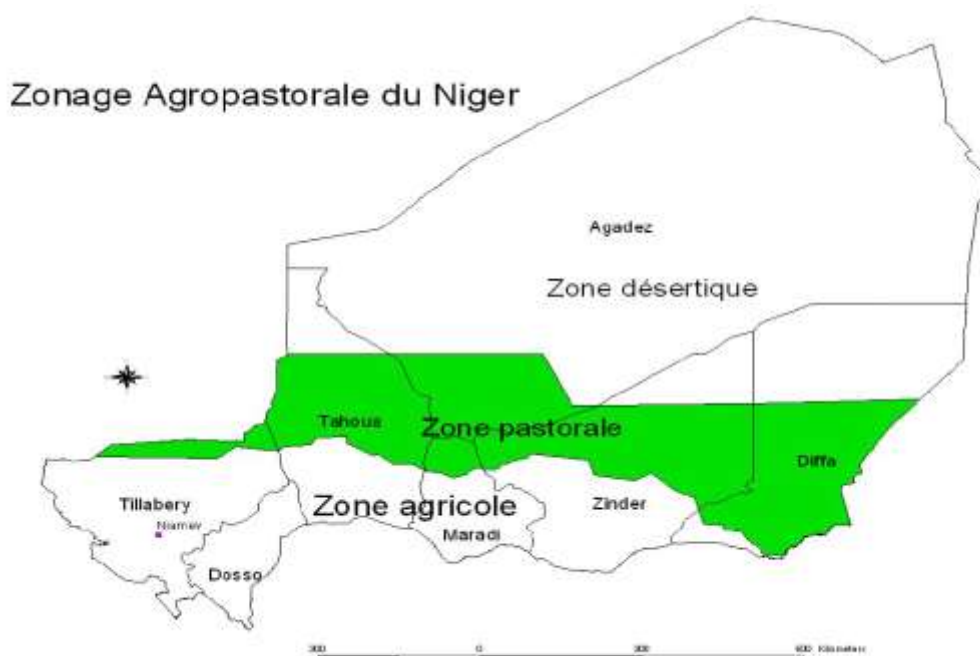
1. Introduction
2. Approche méthodologique;
3. Chapitre un : Contexte général de l'élevage au Niger
4. Chapitre deux : Revue de l'état des lieux des filières Lait et Bétail-viande;
5. Chapitre trois : Bilan succinct des recherches zootechniques et vétérinaires;
6. Chapitre quatre : Analyse des politiques antérieurement menées ;
7. Chapitre cinq : Recommandations pour la formulation d'autres stratégies ;
8. Chapitre six : Conclusions générales.

I. CONTEXTE GENERAL DE L'ELEVAGE AU NIGER

I. REVUE GENERALE

Le Niger est un vaste pays sahélien de 1 267 000 km², situé en Afrique de l'ouest, limité au nord par l'Algérie et la Libye, au sud par le Nigeria et le Bénin, à l'est par le Tchad et à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso. Le territoire est divisé en huit régions, trente six départements et deux cent soixante cinq communes réparties en cinquante deux communes urbaines et deux cent treize communes rurales. Il est traversé par le fleuve Niger sur une longueur de 550 km. Le pays est enclavé, la capitale (Niamey) se trouve à 1 035 km de Cotonou (Bénin), port maritime le plus proche.

Carte N° 2 : Zonage agropastorale du Niger



Source Terpend

Le climat de type aride, est caractérisé par une courte saison humide de trois à quatre mois, donnant lieu à des précipitations dans le premier tiers sud du pays, variant entre 200 mm et 800 mm du nord au sud (plus de 600 mm sur 1% du territoire seulement), et une saison sèche de huit à neuf mois sur l'ensemble du pays, qui du reste est désertique sur 67 % de sa superficie. La zone des cultures est soumise à l'instabilité et à la précarité du régime pluviométrique à l'origine de sécheresse sévère et périodique presque tous les dix ans. La frange sud du territoire soit 25% de la superficie, recèle l'essentiel des ressources naturelles (sol, eau, végétation, faune,) et supporte plus des $\frac{3}{4}$ de la population estimée à 13 845 026 habitants en 2007 (33). La population rurale représente 84% de la population totale. La pression démographique est croissante avec un taux moyen annuel de 3,3%¹ pouvant

¹ Ce rythme de croissance de la population est largement supérieur à la moyenne des pays à faible revenu qui est de l'ordre de 1.8%.

conduire au doublement de la population en moins de 25 ans. On trouve plusieurs zones climatiques :

La zone saharienne qui couvre 68% du territoire national, soit plus de 800 000 km² avec des hauteurs pluviométriques allant de 0 à 200 mm. Elle est la zone privilégiée des camelins et des caprins.

La zone sahélo-saharienne à vocation pastorale couvre environ 160.000 km², soit 12% du pays avec des hauteurs pluviométriques comprises entre 200 et 300 mm par an. C'est là qu'on trouve les troupeaux de bovins, d'ovins et aussi de caprins et camelins.

La zone sahélo-soudanienne comprise entre les isohyètes (pluviométrie) 300 et 600 mm et occupe 22% du territoire soit un peu moins 300 000 km². C'est la zone agricole où l'on trouve l'ensemble des animaux et c'est également la zone des résidus agricoles.

La zone soudanienne occupe 1% du pays (environ 11 500 km²) et reçoit entre 600 et 800 mm d'eau par an. On y trouve l'ensemble des animaux mais seulement quelques camelins.

Le Niger se compose de neuf (9) groupes ethnolinguistiques (*Haoussa, Zarma-Songhai, Peul, Touareg, Béribéri, Toubou, Arabe, Gourmantché, Boudouma*). La quasi-totalité des neuf (9) groupes pratiquent l'élevage d'une façon ou d'une autre (Elevage de case, gardiennage par embauche d'un berger). Parmi eux quatre (4) groupes (*Peul, Touareg, Arabe, Toubou*) se consacraient jadis presque exclusivement à l'élevage et sont de ce fait abusivement appelés « Eleveurs-Pasteurs » ou « Nomades » (33)

L'économie rurale nigérienne est caractérisée par une grande diversité de spéculations, correspondant aux potentialités du milieu des différentes régions du pays. Elle repose essentiellement sur des structures de production de type familial et des techniques traditionnelles et peu productives. Les performances économiques du pays sont très dépendantes des résultats enregistrés par le secteur agricole. La croissance du PIB a été très irrégulière mais faible en moyenne, freinée par un taux élevé de croissance démographique (3,3%). L'agriculture de subsistance, l'élevage, l'exploitation de l'uranium et le commerce informel constituent les principales activités économiques du Niger.

Le secteur primaire (contribuant pour environ 46,7 % au PIB en 2006) est dominé par l'agriculture pluviale, mais l'élevage représente environ le tiers de la valeur ajoutée dans ce secteur. La valeur des produits d'élevage exportés dans la sous région est estimée en moyenne à quelques **23,910 milliards de F CFA** soit l'équivalent de **12,000 T de viande** au maximum selon le document présenté au Forum National sur l'élevage tenu en Décembre 2008 à Tahoua. (33)

Tableau N° 2 : Principaux produits d'exportations et structure des exportations au Niger

Rubrique	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Total exportations	127,961	164,695	143,852	204,826	141,995
Uranium	70,140	78,540	79,632	143,057	80,342

Or	8,976	34,154	19,528	28,206	22,716
Produits d'élevage	22,803	19,840	21,180	16,726	23,910
Produits de l'agriculture	18,566	16,430	14,200	8,559	15,393
Autres produits	7,476	15,731	9,312	8,278	9,413
Part de l'élevage	18%	12%	15%	8%	16.84%

Sources : Document du Forum National sur l'élevage Déc. 2008

Le Niger possède avec son élevage, un atout important pour son développement socio-économique, notamment du fait que la demande à l'exportation, principalement en direction du Nigeria, ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, l'essentiel du commerce d'exportation concerne des animaux sur pieds, la transformation étant réalisée au minimum.

II. REVUE DES RESSOURCES ANIMALES

L'élevage est pratiqué par près de 87% de la population active soit en tant qu'activité principale, soit comme activité secondaire après l'agriculture. C'est une activité traditionnelle qui se pratique depuis des siècles. Les éleveurs connaissent parfaitement leur troupeau et tous les circuits de transhumance. Ils ont également un système traditionnel d'information très efficace qui leur permet une bonne gestion des troupeaux.

La valeur du capital bétail au Niger a été estimée à plus de 2000 milliards de FCFA, suite au recensement du cheptel de 2008 (33). L'élevage est un facteur déterminant de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Son apport est en moyenne de 15% au revenu des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires selon le document de la SDR. Il contribue à hauteur de 13% au Produit Intérieur Brut et 40% du PIB agricole. Il intervient comme apport à hauteur d'au moins 25% au budget des collectivités territoriales.

Il existe aussi au Niger un savoir - faire des populations bien établi, dans le domaine de l'élevage et des races animales hautement recherchées dans la sous région pour leurs aptitudes bouchères et laitières (mouton Bali Bali, zébu Azaouak, zébu Goudali, zébu Bororo, etc.). Les coûts de production de l'élevage traditionnel sont généralement faibles.

Avec les crises pastorales que le pays a connues (1973 et 1984), d'autres types d'acteurs sont apparus dans la filière. La propriété du bétail est passée progressivement de l'éleveur traditionnel au commerçant et au fonctionnaire qui cherchent ainsi à rentabiliser leurs économies (bétail = banque sur pied) et à diversifier leurs activités. Cette mutation dans la propriété a entraîné des changements dans la gestion des troupeaux. On passe progressivement d'une gestion du bétail précaire à une gestion moderne et rentable. L'animal n'est plus considéré comme un bien que l'on ne vend que rarement pour répondre à des besoins très simples, mais devient un bien vendu selon les opportunités offertes par le marché dans une gestion moderne et une logique de rentabilité maximum. Des moyens de communication utilisant les téléphones satellitaires facilitent désormais la gestion et le suivi des mouvements des troupeaux.

Il est actuellement difficile de savoir si la concentration des troupeaux dans les mains de quelques propriétaires est un phénomène en expansion ou non. Cette modernisation de l'élevage maintient cependant les anciens éleveurs démunis devenus des bergers salariés et qui continuent d'utiliser leurs connaissances traditionnelles pour la gestion des troupeaux.

La répartition du cheptel par région et par espèces est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau N° 3 : Répartition du cheptel par région et par espèces en 2008 (nombre de têtes)

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Camelin	Equins	Asins	Total
Agadez	62 354	581 476	693 456	140 815	2 581	94 455	1 575 137
Diffa	952 594	793 326	1 135 011	382 559	46 387	147 126	3 457 004
Dosso	838 636	731 942	944 936	28 987	11 950	132 023	2 688 475
Maradi	1 349 297	1 686 078	2 238 356	260 279	16 862	193 679	5 744 551
Tahoua	1 711 928	2 193 239	2 350 490	500 785	29 824	401 081	7 187 348
Tillabéri	1 846 227	1 433 450	1 633 697	88 813	18 841	295 214	5 316 243
Zinder	1 932 797	2 617 996	3 560 872	228 199	110 421	301 282	8 751 567
Niamey	43 563	153 849	84 702	44	282	2 621	285 061
Total	8 737 397	10 191 357	12 641 521	1 630 480	237 150	1 567 482	35 005 386

SOURCES : Document du Forum National sur l'élevage Déc. 2008

Tableau n°3 bis : Répartition du cheptel par région et par espèces en 2008 (UBT)

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	Total
Agadez	45519	75592	90149	140815	1162	33059	403296
Diffa	695394	103132	147552	382559	20874	51494	1401005
Dosso	612804	95152	122842	28987	5378	46208	910771
Maradi	984987	219191	290986	260271	7588	67788	1830811
Tahoua	1249708	286421	305564	540783	13421	140378	2496277
Tillabéry	1347746	186348	212381	88813	8479	103325	1947092
Zinder	1410947	340340	462913	228199	49690	105449	2552803
Niamey	31801	20001	11011	44	127	917	6390
TOTAL	6378906	1326177	1643398	1670471	106719	548618	11674289

L'analyse de ce tableau fait ressortir les constats suivants :

- ✚ Quatre (4) régions enregistrent **77%** de l'effectif total du cheptel Zinder (25%), Tahoua (21%), Maradi (16%) et Tillabéry (15%).
- ✚ La prédominance des petits ruminants (ovins et caprins), **65%** du cheptel national par rapport aux autres espèces notamment celle bovine.

La répartition du cheptel par espèce, par race et par région est donnée à l'annexe 5

Les principales races constituant les ressources génétiques sont les suivantes:

a) Les races bovines

La race Azawack

La race Azawack se rencontre dans la frange Sahélo-saharienne du pays et au sud-ouest jusqu'au fleuve Niger. La vache Azawack reste encore la meilleure laitière de l'Afrique occidentale. Elevée dans de bonnes conditions d'alimentation et de santé, elle peut atteindre 12 à 15 litres par jour. En milieu traditionnel où les conditions de production ne sont pas favorables, la production laitière varie de 2 à 4 litres par jour. Le zébu Azawack a été l'objet de plusieurs études et travaux scientifiques depuis 1936 à FILINGUE puis à TOUKOUNOUS. C'est ainsi que la race a été sélectionnée et fixée sur la robe fauve. Actuellement des travaux sont en cours (Projet Azawack) en vue de mieux valoriser la race, et améliorer son impact sur la production animale.

La race Bororo

C'est l'animal typique élevé par les peulhs wodaabé (bororos) dans les parties Nord des départements de TAHOUA, MARADI, DOSSO, DIFFA, ZINDER et dans la partie sud d'Agadez. Du fait de leur aptitude à la marche, ce sont des animaux de grande transhumance. Le Bororo se prête peu au dressage pour le travail. L'aptitude bouchère est faible en raison du développement de son squelette ; le rendement carcasse est de 45% et la viande de 2^{ème} qualité serait fibreuse. La lactation dure au maximum 6 mois et varie de 3 à 4 litres/jour chez les très bonnes vaches au début de la lactation, pour baisser à 1,5 litres à la fin.

La race Kouri

Son berceau est la zone du Lac Tchad. Assez bon animal laitier (4 à 6 litres/jour) le Kouri présente beaucoup d'intérêts pour la boucherie; le rendement carcasse est de 50%. Il est aussi utilisé pour le portage. Malheureusement le métissage poussé pratiqué en élevage traditionnel fait que le Kouri est en train d'être absorbé par la race bororo.

La race Djelli

Elle se rencontre principalement dans les régions riveraines du fleuve Niger. Bon animal de boucherie qui engraisse rapidement quand il est bien alimenté. Les laitières donnent 400 à 450 litres de lait par lactation.

La race Goudali

Elle est rencontrée principalement au sud de Maradi et dans l'arrondissement de Gaya. L'aptitude du Goudali est mixte : bon animal de boucherie (rendement carcasse : 50 à 52%) et bon laitier (jusqu'à 7 à 8 litres de lait/jour). Il est un bon animal pour l'embouche. Malheureusement depuis son introduction au Niger ses potentialités n'ont pas été exploitées.

b) Les races Ovines

Les races ovines les plus répandues au Niger s'adaptent à l'ensemble des conditions écologiques. C'est pourquoi à l'instar de l'élevage bovin, l'élevage ovin est rencontré dans toutes les zones agro-écologiques du pays. Sous l'effet des différentes sécheresses, les ovins se révèlent être (en même temps que les caprins) des espèces animales les mieux adaptées au nouveau contexte écologique. L'élevage des ovins est consacré à la satisfaction des besoins d'alimentation quotidienne chez les nomades à travers les productions de lait et de viande.

Au Niger, le cheptel est essentiellement constitué de moutons à poils (Oudah, Bali-bali, Touareg) ; Cependant, on rencontre également à l'extrême Est et à l'extrême Ouest du pays des races de moutons à laine (Koundoum, Hadine).

Le mouton Oudah : cette race est la plus répandue dans les départements de MARADI, DIFFA, TAHOUA et TILLABERI. Au plan national, elle représente 50% du cheptel ovin. Ayant une bonne aptitude de production laitière et généralement peu exploitée, la race Oudah est surtout un bon animal de boucherie : le poids moyen du bélier se situe à 45 kg et celui de la brebis à 40 kg. Le rendement carcasse est évalué à 48 - 50%.

Le mouton targui Ara-Ara : il est élevé dans le nord du pays ; il est rustique et s'engraisse facilement. Le rendement à la boucherie est d'environ 46%. La race a aussi de bonnes aptitudes laitières.

Le mouton Bali-bali : la race a une capacité de production laitière moyenne et généralement peu exploitée comme le mouton Oudah. Cette race est surtout un bon animal de boucherie : le poids moyen du mouton se situe à 40 kg et le rendement carcasse est évalué à 48-50%.

Le mouton koundoum : il est surtout élevé dans les îles et les bords du fleuve Niger. Le koundoum est considéré comme un mauvais animal de boucherie (rendement 40%). Cependant, c'est un mouton très fertile (160%)

Le mouton Hadine : il est élevé par les Toubous dans la région de N'GUIGMI à la frontière tchadienne ; Il n'a fait l'objet d'aucune étude au Niger.

Le mouton Dane zaïla : il est élevé surtout pour sa laine. C'est le mouton arabe de la région de N'GOURTI (N'GUIGMI). Ce mouton est très mal c

Le mouton Ounneymani : c'est le mouton arabe élevé dans l'IRHAZER

C. Les Caprins

Les races caprines se rencontrent dans toutes les zones climatiques du pays. Cet élevage, au même titre que les ovins, sont l'apanage des Toubous, des Arabes et Touaregs. La fonction des caprins dans l'alimentation des ruraux est importante et constitue une épargne pour les femmes et une source de revenus monétaires facilement mobilisable. Les deux (2) principales races rencontrées au Niger sont :

La chèvre du Sahel : elle se rencontre partout au Niger et constitue la race la plus répandue, sauf dans les départements de Maradi et de Zinder. Elle a une bonne aptitude pour les productions de viande et de lait. La race caprine rencontrée dans l'Air est très réputée pour la production de lait. Cette race est mal connue au plan scientifique.

La chèvre Rouse de Maradi

Elle se rencontre dans la partie centrale du pays, dans le département de Maradi en particulier. La chèvre rousse est très prolifique avec des portées de 2 chevreaux en moyenne ; elle est très précoce (la première mise intervient entre 6 et 7 mois) ; sa peau fine, souple et d'une solidité remarquable, fait que sa peau est très recherchée en maroquinerie

de luxe. Cette importance de la chèvre rousse entraîna sa diffusion dans son berceau d'origine et sa transplantation dans d'autres départements : Zinder, Tahoua, Dosso, Niamey. Depuis 1981, la diffusion de la chèvre rousse s'est pratiquement arrêtée par suppression du financement qu'accordaient les collectivités territoriales à cette action, et l'intérêt pour la fixation de la couleur roux-acajou au sein de la population caprine s'est estompé.

Par ailleurs, l'élevage de la chèvre rousse est en déclin du fait de l'absence de bons boucs reproducteurs en milieu villageois et d'un métissage croissant avec la chèvre bariolée. De plus le mode extensif de son élevage ne permet pas l'expression de ses bonnes potentialités productives. C'est pourquoi, depuis 1998, un projet d'appui à la sélection, la promotion et la diffusion de la chèvre rousse est élaboré et exécuté

D. Les Dromadaires

Les principales races rencontrées au Niger sont :

L'Azawack dans l'Ouest du massif de TERMIT élevé par les Touaregs et les Arabes. Les aptitudes de la race sont la selle et la course ;

L'Azarghaf dans le sud de l'air par les Touaregs Kel-Gress et les Touaregs de l'air. Les aptitudes de la race sont le bât et les caravanes. Dans le sud de l'Air les dromadaires Azarghaf sont menacés d'absorption par les races Azawack et Manga ;

Le dromadaire Yoria est celui qu'on retrouve dans la zone Est du Niger, en pays Toubou. Il a de très bonnes qualités laitières. Il est aussi utilisé pour le transport et la boucherie ;

Le dromadaire Berabish : encore appelé chameau du Niger, est mieux adapté aux conditions humaines et est réputé trypanotolérant.

E. Les Equins et les Asins

Les chevaux et les ânes sont utilisés essentiellement pour le transport et dans une moindre mesure pour l'exhaure et le travail de la terre, surtout en ce qui concerne les ânes. Les effectifs des équins se chiffrent à 237 150 en 2008 (33) et leur nombre est plus important dans les départements de ZINDER et DIFFA qui totalisent plus de 80% de l'effectif national. S'agissant des effectifs asins leur nombre est de 1 567 482 en 2008 selon le document du recensement de l'élevage (33) avec la prédominance du département de Tahoua sur les autres (1/3 de l'effectif global). De nos jours aucun travail systématique de caractérisation n'est entrepris sur les races nigériennes d'équins et d'asins et leurs aptitudes.

E. La volaille

Les principales espèces de volailles rencontrées en milieu traditionnel sont la poule et la pintade domestiques; elles représentent respectivement 65% et 30% du cheptel avicole (MRA) Les autres espèces (poules métissées, coqs RIR, canards et pigeons) représentent 5%.

Dans le cadre de l'amélioration de la poule locale, plusieurs races exotiques ont été introduites à partir de 1964 ; il s'agit principalement des races suivantes : Rhodes Island Red ,

la Leghorn Blanche, la Wyandotte Blanche, la Light Sussex, la Plymouth. La pintade améliorée introduite au Niger est le Galor

Les indicateurs clés de ces ressources animales sont présentés à l'annexe I.

III. REVUE DES RESSOURCES ALIMENTAIRE DU BETAIL

I. Les ressources pastorales naturelles

La production primaire des pâturages a lieu sur **620.000 km²** (33) répartis comme suit: (i) Zones pastorale et subsaharienne: 370.000 km² (ii) Zone intermédiaire: 165.000 km² (iii) Zone agricole: 85.000 km². En fonction de la distribution des isohyètes et du réseau hydrographique, la végétation est répartie dans divers biotopes :

Les prairies sahéliennes : C'est la zone pastorale par excellence. Au Nord, la végétation ligneuse est rare et se compose d'*Acacia raddiana*, *Acacia laeta*, *Acacia senegal*, *Maerua crassifolia*, *Leptadenia hastata*, *Leptadenia pyrotechnica* et *Balanites aegyptiaca*. Le tapis herbacé est composé de graminées vivaces : *Panicum turgidum*, *Sorghum aethiopicum*. Les graminées annuelles sont constituées de *Cenchrus biflorus*, *Aristida mutabilis*, *Aristida funiculata*, *Schoenefeldia gracilis*, *Eragrostis pilosa*. Plus au sud on rencontre : *Combretum glutinosum*, *Guiera senegalensis*, *Boscia senegalensis*, et des herbacées telles que *Aristida pallida*, *Cyperus conglomeratus* et plus rarement *Panicum laetum*, *Eragrostis pilosa*. Par ailleurs, dans les zones dégradées, les graminées ont tendance à être clairsemées au profit d'espèces envahissantes telles que *Calotropis procera*, *Zornia glochidiata* et *Molugo spp.*

Les savanes ont une strate herbacée dominée par les hautes graminées qui constituent un tapis continu. La composante ligneuse à une structure et une densité variable. Cette structure horizontale fait que les feux de brousses y sont fréquents. Les groupements sont à *Combretum glutinosum*, *Pilostigma reticulatum*, *Borassus aethiopicum*, *Butyrospermum paradoxum*, *Guiera senegalensis*, associée à *Ctenium elegans*, *Eragrostis tremula*, *Andropogon gayanus*, *Andropogon fortigates*...

Les zones humides- Il s'agit essentiellement du fleuve Niger, du lac Tchad, des points d'eau permanents tels que les lacs de Tabalak, Madarounfa et Kao, les Oasis, les rivières, ruisseaux et mares saisonniers. La végétation est variée et est dépendante de la pluviométrie. Les espèces spontanées sont en train d'être supplantées par les plantes cultivées d'introduction récente au Niger

Les travaux de Millinton et al. (1991) (32) sur l'état et la conservation des ressources phytogénétiques, font ressortir une perte de la biodiversité dans les formations végétales ces dernières années. Elle se traduit par la disparition de certaines espèces ligneuses et herbacées, notamment les plus intéressantes : (i) **ligneux spontanés** : disparition de nombreuses espèces dans la zone septentrionale tels que le *Bombax costatum* ou la perte, dans le Sud, de nombreux individus (jusqu'à 50%) de certaines espèces telles que *Prosopis africana*, *Lanea microcarpa*, *Sclerocarya birrea*, *Diospyros mespiliformis* et *Acacia senegal*. (ii) **espèces herbacées**, il a été observé une modification dans la composition floristique des aires de parcours, qui se caractérise par la raréfaction, voire la disparition de plantes pérennes telles que *Andropogon gayanus*. Il est aussi constaté, que la végétation herbacée jadis

dominée par les graminées vivaces ne comporte plus qu'une flore mixte d'herbacées annuelles. Par ailleurs le *Cenchrus biflorus* et le *Sida cordifolia* se sont progressivement installés sur de grandes étendues autrefois occupées par une multitude d'espèces

Au niveau des **formations ligneuses et herbacées**, on assiste à la disparition de peuplements entiers de certaines espèces ligneuses: *Acacia senegal* à Diffa, une mortalité importante de peuplements entiers de *Commiphora africana*, *Acacia albida*, *Prosopis africana* dans la frange Nord des départements de Tillabéri , Zinder et Tahoua.

Pour les herbacées, il est observé un changement dans la composition floristique avec la prédominance des espèces envahissantes sans intérêt pastoral : *Sida cordifolia*, *Pergularia tomentosa*, *Calotropis procera*, *Leptadenia pyrotechnic*, etc.. Au Nord, il est observé la réduction, voire la disparition de peuplements d'espèces ligneuses très recherchées pour l'alimentation du bétail. : *Acacia raddiana*, *Ziziphus mauritiana*, *Acacia senegal*, *Commiphora africana*. La mise en valeur des zones humides a privé beaucoup d'espèces de leur habitat naturel, dont *Echinochloa stagnina*, *Oryza longistaminata* et *Oryza barthii* ; ces espèces sont menacées par les aménagements hydro-agricoles, les vergers et jardins des berges du fleuve Niger et d'autres zones humides.

D'une manière générale, de nombreuses espèces sont menacées de disparition et on assiste aujourd'hui à une modification dans la composition de la végétation, notamment en zone agricole avec la colonisation des parcours par des espèces envahissantes telle le *Sida cordifolia*. Des études réalisées au ranch d'Ekrafane indiquent qu'entre 1967 et 1985, une baisse de 50 à 70% de la phytomasse (B Peyre de Fabrègues) ; la productivité qui était de 1200 kg ms/ha en 1968 n'était plus que de 500kg ms/ha en 1985. De même à Téchira où le tapis herbacé était dominé par *Cymbopogon gigantus* qui fournissait 2,5 tonnes de matière sèche par hectare, est remplacé par *Aristida funiculata* dont la production ne dépasse guère 300 à 400 kg ms/ha.

Les ressources pastorales naturelles connaissent une grande variabilité à cause surtout des effets néfastes et conjugués de plusieurs facteurs (sécheresses, déforestation, surpâturage, organisation défectueuse de l'occupation de l'espace pastoral, etc.). Ce sont ces facteurs qui expliquent en partie la dégradation rapide et continue dudit potentiel. Or, on sait aussi que les populations rurales du Niger et particulièrement les groupes pastoraux sont tributaires des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Ensuite l'insécurité foncière et le faible revenu du paysan empêchent toute initiative allant dans la réalisation des investissements consistants et garants de la réussite des opérations en zones pastorale et agricole. Le flou qui entoure la question foncière s'exprime très généralement par des conflits meurtriers qui engendrent également des pertes matérielles importantes. Les conflits fonciers, notamment ceux opposant les agriculteurs aux éleveurs, sont très souvent à l'origine des tensions sociales qui peuvent perdurer d'une génération à une autre.

Enfin, les éleveurs rencontrent également d'énormes difficultés dans les déplacements des troupeaux et la transhumance qui constituent pourtant une stratégie vitale pour compenser les insuffisances en eau et en pâturages des sites bien donnés. Malgré les 943 pistes/couloirs

de passage officiellement recensés sur le territoire national les mouvements des troupeaux provoquent très souvent des conflits entre les différentes couches de la société et limitent la valorisation optimale du potentiel fourrager. (32)

I. Les Points d'eau

Les 18.261 points d'eau modernes selon les documents du Plan cadre de relance de l'élevage au Niger (32) dont 20% seulement sont localisés dans les arrondissements de la zone pastorale, ne couvrent que 51,5% des besoins globaux. Les 7381 puits traditionnels identifiés ne contribuent pas beaucoup à relever ce taux de couverture car un grand nombre d'entre eux sont hors d'usage. Et les plans d'eau (de surface), s'ils existent dans la zone pastorale, ont une durée de vie qui ne permet pas de bien utiliser les ressources fourragères dans le temps et dans l'espace.

Tableau n° 4 : Situation des points d'eau par région

Départements	Puits Cimentés	%	Forage	%	PMH	%	Total PEM	%	PT ²	%
Agadez	279	2,50	101	1,50			380	2	2179	29
Diffa	614	5,51	102	1,51			716	4	858	12
Dosso	1660	14,92	1305	19,38			2965	16	741	10
Maradi	2854	25,65	533	7,91			3387	18	1153	16
Tahoua	2085	18,74	430	6,38	432	14,00	2903	16	1207	16
Tillabéri	2082	18,71	1667	24,75			3747	20		
Zinder	1551	13,94	2596	38,55	2652	85,99	4163	23	1243	17
Total	11125	100	6734	100	3084	100	18261	100	7381	100

SOURCE : statistiques Ministère des Ressources en Eau

Le potentiel en terre irrigable est estimé à **270.000 ha³** et est concentré dans la vallée du fleuve (140.000 ha), les vallées sèches et les cuvettes oasiennes du Manga et de l'Air. Dans l'ensemble 85.000 ha sont seulement aménagés en irrigation et 300.000 ha en collecte des eaux de ruissellement. Les chiffres relatifs aux terres aménageables sont très anciens, incomplets et partiels car ils ne concernent que les grands systèmes hydrauliques et les 300.000 ha sont estimés de façon très approximative. La répartition géographique des forêts naturelles est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau N° 5 : Répartition géographique des forêts naturelles

Départements	Forêts naturelles (ha)	Forêts artificielles	Forêts classées	Superficies aménagées (ha)
Agadez	30.000	295	-	0
Diffa	740.000	742	72.318	0
Dosso	2.298.681	6682	16.681	8.000
Maradi	1.300.000	2957	101.038	40.000
Tahoua	206.156	4680	11.653	1.100
Tillabéri	2.652.000	1367	60.615	325.800
Zinder	910.000	1781	44.004	37.000
CU Niamey	0	2669	-	0

² Rapport statistique 1997/MRA ; PT = puits traditionnels

³ Ce chiffre, tiré du document de stratégie nationale de développement de l'irrigation et de collecte des eaux de ruissellement, est très ancien et mérite d'être actualisé

Total	8.138.063	21.173	306.300	411.900
--------------	------------------	---------------	----------------	----------------

SOURCE : Evaluation de la biodiversité du Niger : rapport de synthèse

3. Les aliments agro-industriels

L'usine d'aliment pour le bétail (UAB) a ouvert ses portes depuis 1980 sur la base de besoins (potentiels estimés suite à la sécheresse des années 70) pour appuyer l'intensification des productions animales, mais ces besoins ne se sont pas encore concrétisés à ce jour ; d'une capacité de production de 11.000T d'aliment par an en 2 d'équipes elle n'a produit, en 25 ans d'existence et de fonctionnement, que l'équivalent d'une seule (1) année de production normale. Depuis juillet 2003, l'UAB n'est plus alimentée en courant électrique et l'usine fabrique « ses » aliments grâce aux moulins du quartier ou ceux du Projet carpe ADA, mais, les machines seraient toujours en bon état de fonctionnement.

Les moulins du Sahel (MDS) travaillent essentiellement le blé pour produire de la farine à pain. Ils produisent, depuis avril 2004 date de la reprise d'activités après cinq (5) années de fermeture provisoire cinq (5) types d'aliments bétail :

- ✚ le gros son conditionné en sac de 35 Kg vendu à 4.500 FCFA
- ✚ le remoulage (son fin) en sac de 40 Kg vendu à 5.500 FCFA
- ✚ le son cubé (mélange de 2 précédents sous forme de granulés vendu à 5.500 FCFA le sac de 40 Kg
- ✚ les déchets conditionnés en sac de 40 Kg vendu à 2.000 FCFA
- ✚ les aspirations conditionnées en sac de 40 Kg vendu à 1.300 FCFA.

Tous ces aliments sont vendus à l'usine même et la demande est supérieure à l'offre. La production annuelle moyenne est d'environ 1094 tonnes.

La BRANIGER produit la drèche, sous produit de la fabrication de la bière. En période normale, la production avoisine les **70 T « mensuel »** de drèche humide, mais actuellement, la consommation de bière au Niger a pratiquement diminué de moitié, réduisant du même coup la production de drèche à une moyenne de **35 T/ mois soit 420T/an**. La drèche est considérée par l'usine comme un déchet et cédée en conséquence gratuitement aux différents utilisateurs qui ne doivent s'acquitter que des frais d'enlèvement qui s'élèvent à 2.600 FCFA + TVA par camionnette (47)

La Société Cotonnière du Niger (SCN) est une société d'envergure sous-régionale qui est présente, en dehors du Niger, au Mali, au Bénin, au Burkina Faso, en République Togolaise, au Sénégal et en République Centrafricaine. La société travaille le coton et le Soja. Au Niger, elle dispose d'une usine d'égrenage de coton à Madaoua, usine d'une capacité de traitement de 25.000 T coton par an. Mais depuis son existence, la quantité de matière à égrener a varié de **500 T/an à 10.000 T** et l'usine déplore l'extrême variabilité du disponible à traiter. En moyenne l'usine produit **250 T de graine** de coton à usage « aliment bétail » pour un potentiel de 5.000 T de graine de coton/an. (47)

Depuis 2003, cette société, le Riz du Niger n'assure que des prestations de service pour le compte de l'OPVN, unique acheteur du riz paddy produit sur l'ensemble des AHA des bords du fleuve Niger. La moyenne de production est d'environ 300 T de son de blé/an. Il faut

enfin rappeler l'existence d'énormes qualités de paille de riz dont une bonne partie est brûlée sur les aménagements si elle n'a pas été enlevée par quelqu'un. Un traitement à l'urée en ferait un aliment de valeur.

L'usine CNUCI (China-Niger United Cotton Industry) n'a pas du tout fonctionné en 2004. Depuis la reprise des activités en 2005, 4.000 T de graine de coton ont été produites et entièrement vendues sur le marché local à raison de 45.000 F la Tonne départ usine. La capacité de production est de 16.000 T de graine de coton par an.

La SOCIETE OLGA OIL produit 2000 T de tourteau d'arachide l'an vendu à 130.000 F la Tonne départ usine et 140.000 F/T rendue à Niamey. Mais, l'essentiel de la production est écoulée aux exploitations agricoles du Nigeria. (47)

Il existe donc un véritable potentiel de production d'aliment « bétail » dans le pays : si toutes les usines travaillaient à plein rendement, l'on pourrait disposer d'une quantité estimée à :

- ✚ l'UAB = 11.000 T/an à Niamey (aliments bétail) ;
- ✚ le MDS = 5.000 T/an à Niamey (sous produits du blé) ;
- ✚ la BRANIGER = 840 T/an à Niamey (drèche) ;
- ✚ la SCN = 12.500 T/an à Madaoua (graine de coton) ;
- ✚ la RIM = ? à Niamey et Tillabéri (son de riz) ;
- ✚ la CNUCI = 16.000 T/an
- ✚ Olga-oil : 2000 T de tourteau d'arachide

Soit un potentiel mobilisable de 47.340 T d'aliment « bétail » (47) compte non tenu de la production de la RINI, des résidus des récoltes (fanés de niébé et d'arachide, chaume de mil tiges de sorgho,...). Les chaumes des céréales vivrières peuvent être améliorés par un traitement à l'urée. De toutes ces unités, seule, l'usine d'aliments à bétail (UAB) met à la disposition de ses clients des rations dont ils ont besoin. L'on constate que 95, 81 % de la production a été destinée aux volailles (11.504 T) ; 3,04 % au bétail (566 T) ; et 1,14 % pour les poissons (137 T).

Ainsi, en 25 ans, l'UAB, initialement prévue pour fabriquer des aliments bétail suite aux sécheresses des années 70, reversée à l'occasion dans le projet FAM (Filière Avicole Moderne), n'a jamais été performante : les Aviculteurs, ses principaux clients, ont cessé de l'être ; les éleveurs du gros bétail, pour qui elle a été initialement mise en place, ne l'ont pas soutenue à cause du coût très élevé de l'aliment produit.

Pourtant, les sous produits disponibles localement (sons de blé, son de riz, graine de coton, tourteaux d'arachides, farine de sang, la poudre d'os) permettraient à l'UAB tout aliment bétail dont la formule lui serait donnée à un prix raisonnable, mais le coût de l'électricité exclut toute possibilité d'offre de produits finis peu onéreux. Les services officiels de la douane enregistrent en moyenne une importation annuelle de **12.393,529 T** d'aliment bétail (son de blé et graine de coton essentiellement) (47)

IV. REVUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Actuellement, on peut identifier **six grands systèmes d'élevage** au Niger :

Le système des grands propriétaires représentés par des grands commerçants disposant de milliers de têtes de bovins, ovins, caprins et camelins acquis pour l'essentiel à la faveur de la dégradation répétée des termes de l'échange (bétail/céréales) survenue à la faveur des sécheresses récurrentes. Pour certains de ces commerçants, cette activité d'élevage représente une soupape de sécurité pour les autres activités commerciales. Pour d'autres, l'élevage a été la source du fonds de commerce et a permis à ceux-ci de se lancer dans d'autres activités commerciales.

Le système des agro-pasteurs associe l'élevage à l'agriculture ; ce système a essentiellement été adopté par les pasteurs peuls.

Le système des producteurs « modernes moyens » qui se présente sous forme de fermes laitières, d'élevages semi-intensifs ou de fermes mixtes dans lesquelles l'élevage est associé à l'agriculture ;

Les systèmes des petits producteurs qui est le système productif de la grande masse des paysans et des petits fonctionnaires, pour qui l'élevage est une source d'épargne et le bétail une « banque sur pied ».

Les systèmes pastoraux traditionnels réorientés qui se développent auprès de pasteurs, qui en raison des variations écologiques survenues dans leurs zones, ont abandonné l'élevage des bovins au profit des camelins et caprins. C'est le cas des touaregs, des arabes et des toubous.

Les systèmes pastoraux traditionnels renforcés pratiqués par les peuls Bororo qui veulent garder la spécificité de leur élevage basée sur l'espèce bovine, la mobilité par le nomadisme et la transhumance, mais aussi par le maintien des mécanismes traditionnels de solidarité et d'entraide : « Habanayé », « Jookere gayloo »

Le cheptel sédentaire est le plus important en termes d'effectif (66% de l'effectif total) avec une proportion plus élevée de caprins (42%). Les ovins, les bovins et les camelins représentent respectivement 28%, 23% et 5%.

Le cheptel nomade (18% de l'effectif total) est surtout constitué d'ovins (35% du cheptel nomade) suivis de caprins (32%), de camelins (20%) et de bovins (19%). Il est pratiqué pour l'essentiel (85%) dans les régions de Tahoua, Zinder et Agadez.

Le système d'élevage transhumant est pratiqué par les éleveurs qui effectuent aussi bien une transhumance interne qu'une transhumance transfrontalière sur de longues distances à la recherche de meilleures conditions d'affouragement notamment au Nigéria, Burkina Faso, Bénin, Tchad, Mali, Togo et Cameroun. La transhumance concerne particulièrement les éleveurs des régions sud du pays. Le cheptel transhumant représente **16%** de l'effectif total du pays dont **46%** effectue une transhumance transfrontalière (33)

L'élevage traditionnel utilise très peu d'intrants et autorise donc le secteur élevage à avoir un taux de rentabilité très élevé. Au cours des 7 dernières années, il apparaît au niveau des comptes de l'élevage du Ministère des Finances que la valeur ajoutée tourne autour de 80%. Cette valeur ajoutée correspond en fait à un bénéfice brut de la filière (taxes étatiques non déduites) entre la valeur du bétail au niveau du producteur et sa valeur à l'exportation déduit des frais intermédiaires (alimentation, vaccination, déparasitage des animaux, etc.). Cette valeur ajoutée très forte est un des atouts majeurs de la filière élevage.

Un autre point fort du Niger, c'est son espace pastoral : il est vaste et diversifié. Les superficies pâturables sont estimées à environ **62 millions d'ha**, par contre la superficie de la zone pastorale stricto sensu est estimée à **35 millions d'ha**. La diversité du couvert végétal permet à des espèces animales très différentes de se côtoyer et de vivre sur le même territoire. (33)

Cependant le disponible fourrager du pays connaît de plus en plus des déficits importants en pâturage en fonction de la quantité de pluie tombée ainsi que sa répartition dans le temps. Le tableau N°... ci-après donne par exemple une idée du disponible fourrager pour la campagne pastorale 2009-2010. Ce disponible indique notamment un déficit de 16 137 329 tonnes de matières sèches, selon le ministère de l'élevage et des industries animales du Niger.

Tableau N° 6 : Estimation du disponible fourrager de la Campagne pastorale 2009 -2010

Régions	Disponible pâturage (TMS)	Disponible résidus agri (TMS)	Disponible Enclave (Tonne MS)		Total Disponibl e (TMS)	Effectif en UBT (Projection 2010)	Besoins UBT (TMS)	Ecart (TMS)
			Herbac ée	Ligneu x				
Agadez	566 886	504			567 390	458 778	779 923	-212 533
Diffa	572 609	39 679	983		613 271	1 685 113	2 864 692	-2 251 421
Dosso	242	747149	14 684	10 539	772 614	1 136 465	1 931 991	-1 159 377
Maradi	371 607	696 130	16 270		1 084 007	2 231 834	3 794 117	-2 710 110
Tahoua	2 038 665	703 063	4 402	5 957	2 752 087	3 026 723	5 145 428	-2 393 341
Tillabéri	259 849	215 393	8 119		483 361	2 419 413	4 113 003	-3 629 642
Zinder	775 756	1 038 717	21 194		1 835 667	3 238 639	5 505 686	-3 670 019
Niamey		18 676	599		19 275	19 275	134 841	-115 566
Total	4 585 614	3 459 311	66 251	16 496	8 127 672	14 216 240	24 265 001	-16 137 329

Sources : Ministère de l'élevage et des industries animales du Niger

Conversion en UBT (Unité Bétail Tropical) ou TLU (Tropical Livestock Unit) = 1 ruminant, généralement 1 bovin de 250 Kg). 1 bovin = 0,8 UBT ; 1 ovin = 1 caprin = 0,1 UBT ; 1 camelin = 1 UBT ; 1 équin = 0,8 UBT; 1 asin = 0,5 UBT

V. REVUE DE LA SANTE ANIMALE

Les épizooties étaient les préoccupations constantes des services vétérinaires. Elles étaient à la base de la mise en place des premières structures d'intervention en élevage notamment le service de zootechnie et des Epizooties, créée en 1918. La politique des pouvoirs publics en matière de santé animale a toujours privilégié la prophylaxie et la lutte contre les épizooties les plus meurtrières pour le cheptel ; bien entendu, n'ont pas été oubliées les autres maladies pour lesquelles les médicaments spécifiques ont été importés en vue de leur traitement.

Les stratégies d'intervention ont évolué dans le temps: de la vaccination gratuite et exécutée par les Services vétérinaires publics depuis 1962 à la vaccination payante réalisée principalement par les Mandataires sanitaires et secondairement par les Services vétérinaires publics à partir de 1995. Cependant, force est de constater que la couverture vaccinale accuse de plus en plus une baisse au fil du temps, notamment pour les maladies épizootiques

prioritaires (PPCB et PPR). Les campagnes de vaccination sont axées principalement sur la vaccination systématique contre la PPCB et la PPR, et secondairement sur la vaccination, à la demande, contre, la Maladie de Newcastle, les maladies telluriques et pseudo telluriques, et la clavelée. La situation des maladies se présente de la manière suivante :

1. Maladies présentes sur toute l'étendue du territoire national : (33)

- ✚ La F.A (fièvre aphteuse) de type SAT1 et SAT2 partout, sauf à Agadez où l'on trouve le sérotype 0 ;
- ✚ La Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) ;
- ✚ La Peste des Petits Ruminants (PPR) ;
- ✚ Les Piropasmoses des bovins, des ovins et du cheval ;
- ✚ Les maladies pseudo telluriques (charbons et Pasteurelloses),

2. Maladies relativement localisées dans certaines régions : (33)

- ✚ La clavelée (variole ovine) dans les régions de Maradi, Tahoua et Agadez,
- ✚ La variole caprine dans les mêmes régions,
- ✚ La trypanosomiase cameline à Diffa et dans le département de Say,
- ✚ La fasciolose (douve du foie) le long du fleuve
- ✚ La tuberculose découverte d'abattoir à Niamey sur les carcasses d'animaux en provenance de la région de Torodi (Say),
- ✚ La brucellose qui est une zoonose aux conséquences assez graves chez l'homme : elle est soupçonnée, jamais confirmée et les animaux soupçonnés ont toujours été systématiquement éliminés,
- ✚ La rage, fréquente le long du fleuve d'Ayorou à Gaya, mais de cas sporadiques existent dans tout le pays.

3. Enfin, il faut signaler les cas particuliers des maladies de carence, notamment l'avitaminose A qui sévit dans tous les élevages extensifs de fin Mars à mi-juin et les parasitoses internes et externes, maladies redoutables et méconnues des éleveurs traditionnels et causes de mortalités élevées des jeunes, des femelles allaitantes et de sujets âgés lors des périodes de soudure. (33)

Tableau N° 7 : Récapitulatif des vaccinations en 2008

LOCALITES	AFFECTIONS							
	PPCB	PPR	PASTOBOVAC	PASTOVAC	CHAR - BACTE RID	CHAR-SYMPTO	CLAVEL EE	ITA - New
AGADEZ	8 916	4 126	9 961	30 991	344	0	3 191	0
DIFFA	149 624	4 702	5 901	8 762	5 280	4 520	1 100	559
DOSSO	198 280	24 433	0	0	0	0	0	0
MARADI	172 263	122 815	8 314	52 041	0	919	4 062	75 650
NIAMEY	5 537	392	275	34	0	0	0	0
TAHOUA	83 780	91 668	1 769	21 989	564	0	17 136	18 635
TILLABERI	423 407	43 589	25 955	17 652	1 646	43 151	2 250	3 982
ZINDER	81 120	29 440	1 387	19 413	0	0	0	6 840
TOTAL	1 122 927	321 165	53 562	150 882	7834	48 590	27 739	105 666

SOURCES : MEIA

4. L'analyse sommaire de la situation épidémiologique dans le contexte actuel du Niger va se concentrer sur quelques dominantes pathologiques dont les principales sont les suivantes:

La Peste Bovine :

La première vaccination a eu lieu entre 1922 et 1925. Les premières campagnes annuelles, obligatoires et gratuites ont démarré en 1957 et ont été poursuivies sur le plan national jusqu'en 1962. Elles intéressaient l'ensemble du pays. Il était aussitôt apparu que les moyens au niveau d'un pays ne pouvaient permettre de venir à bout de la maladie.

Ainsi de 1962 à 1967, pour seconder les efforts des pays africains affectés par la maladie, une campagne de vaccination coordonnée au niveau international, et connue sous le nom de **PC 15 (Projet Conjoint No 15)**, a été mise en œuvre. Elle a été financée par l'OUA, la Communauté Economique Européenne, l'USAID, la GTZ (Allemagne), le Canada (ACDI), le Royaume Uni (ODM) et divers autres organismes. La campagne était planifiée avec le concours technique de la Commission de Coopération Technique en Afrique au sud du Sahara (CCTA), remplacée plus tard par la Commission de Recherches Scientifiques et Techniques de l'OUA (STRC), et le Bureau Interafricain de Maladies Epizootiques devenu IBAH, puis IBAR (Bureau Interafricain de Ressources Animales). Plus de 90% de bovins étaient vaccinés 2 à 3 fois et étaient ainsi protégés à vie. L'impact du PC 15 peut être résumé sous la forme du tableau n°8 ci-dessous :

Tableau N° 8: Impact du PC-15

Années	Foyers	Maladies	Mortalités
1958-1959	377	2.964	1501
1959-1960	70	1.069	624
1960-1961	30	287	93
1961-1962	65	783	229
1962-1963	47	466	189
1963-1964	18	146	52
1964-1965	4	35	25

SOURCES MRA Plan relance élevage Niger

A partir de 1971, la vaccination contre la peste bovine au Niger, dans le cadre des mesures conservatoires était couplée avec celle contre la péripneumonie contagieuse bovine financée par le FED. A partir de 1980, la recrudescence de la maladie suite à la non application rigoureuse des mesures conservatoires par tous les Etats a justifié une campagne d'urgence dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest dont le Niger. Cette campagne exécutée en 1981.

Le Niger s'était déclaré pays provisoirement indemne de la maladie en fin de l'année 1999 avec notification à l'OIE, à l'UA-IBAR et aux pays voisins. Il a eu son statut de pays indemne de peste bovine maladie depuis Mai 2003.

La Péripleumonie Contagieuse Bovine

La Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) en même temps que la Peste Bovine (PB) faisait partie des maladies majeures qui causaient d'énormes pertes au cheptel et pour lesquelles les pays africains en partenariat avec la Communauté Internationale une lutte ardue pour combattre cette maladie. Depuis la clôture du projet PARC en 1998, tous les acquis sont actuellement en train d'être perdus, car d'années en année, il est enregistré des cas de plus en plus nombreux de PPCB malgré les vaccinations faites par les mandataires. C'est cette situation de non vaccination ou de mal vaccination qui explique aujourd'hui la recrudescence des cas de foyers confirmés par le laboratoire ces dernières années ; les cas sont nombreux mais malheureusement ne sont pas tous signalés. Ainsi entre 1993 et 1998 environ 33 foyers ont été déclarés ; de 1998 à 2008 environ 78 foyers ont été déclarés. Ces dernières années c'est presque un rythme d'au moins 15 foyers par an qui sont officiellement déclarés représentant peut-être 1/3 de la réalité.

La Peste des Petits Ruminants (PPR)

Ces dernières années, la peste des petits ruminants a fait une réapparition fulgurante faisant de cette infection une maladie véritablement réémergence pour le Niger. Selon les statistiques de la Direction de la Santé Animale, six cent trente deux (632) foyers ont été officiellement enregistrés entre 1995 et 2007 dont l'année 2004 culmine avec à elle seule 146 foyers qui ont touché plusieurs dizaines de milliers de têtes.

En matière de vaccins, le pays dispose donc d'une réelle autonomie en ce qui concerne les vaccins destinés aux ruminants domestiques (bovins, caméliens et ovicapridés), mais la couverture vaccinale très faible traduit que l'élevage du pays en fait insuffisamment usage et beaucoup de difficultés d'ordre sanitaire que le cheptel connaît (PPCB, PPR, etc) en sont la conséquence. La vaccination contre la peste des petits ruminants a été instituée en 1986/1987 à la suite de nombreuses mortalités observées dans plusieurs localités. Le vaccin antibovipestique était utilisé. Cette vaccination était une réponse immédiate aux problèmes observés sur le terrain : elle ne correspondait à aucun programme, et il n'y avait eu au préalable aucune enquête d'envergure sur la maladie.

Les Maladies pseudo-hydro-telluriques

Il s'agit du charbon bactérien, du charbon symptomatique, de la pasteurellose bovine, et de la pasteurellose des petits ruminants. Elles sévissent à l'état enzootique sur l'ensemble du pays; elles n'ont jamais fait l'objet de vrai programme de lutte. A certains moments il était préconisé la vaccination annuelle de 10% du cheptel bovin sous forme d'une petite campagne de vaccination en début ou pendant l'hivernage. Habituellement l'intervention consiste un traitement des malades et vaccination en anneau au tour des foyers. La vaccination contre la pasteurellose des petits ruminants est récente et souvent non fondée sur l'existence réelle de la maladie, elle est de ce fait « hasardeuse » et n'est appliquée que pour répondre aux problèmes courants ;

La Lutte contre les maladies parasitaires internes et externes

Les pertes numériques et les retards de croissance provoqués par le parasitisme interne sont responsables pour beaucoup du faible rendement des troupeaux. Par ailleurs, les parasites externes revêtent une grande importance chez la chèvre rousse et les dromadaires : chez la première ils entraînent une dépréciation de la peau, et chez les seconds ils constituent une contrainte sanitaire majeure. Les parasitoses les plus fréquemment signalées dans les rapports des services vétérinaires sont les suivantes

- ✚ La Dermatophilose ou streptothricose bovine cutanée, plus fréquente dans le sud du pays ou chez les animaux transhumant vers les pays plus au Sud (plus humides).
- ✚ La Dermatose nodulaire contagieuse,
- ✚ Les Piroplasmoses,
- ✚ La Rickettsiose qui touche principalement le mouton,
- ✚ L'Anaplasmose,
- ✚ Le botulisme ;

Les actions de lutte contre la trypanosomiase bovine

Au Niger, la répartition de la trypanosomiase bovine correspond à celle des vecteurs de la maladie, les glossines. Les régions hébergeant les glossines couvraient les départements de DOSSO et TILLABERY : Dallol Bosso, Dallol Maouri (Bengou), les rives gauche et droite du fleuve Niger (GAYA, DOLE, KOULOU, BOUMBA), et les affluents Mékrou et Tapoa dans l'arrondissement de SAY. L'estimation du cheptel bovin de ces zones était d'environ 400.000 têtes dans les années 1990. La trypanosomiase constituait une des contraintes sanitaires majeures de ces zones, comme en témoignaient les nombreuses demandes d'assistance des éleveurs. La lutte contre la maladie consistait au dépistage des malades, au traitement, à la chimioprévention et à la destruction des glossines.

Les premières opérations de lutte de grande envergure étaient intervenues en 1965, grâce à l'assistance technique de la République Fédérale d'Allemagne dans le cadre d'un projet d'Eradication des glossines. Le projet visait d'abord l'élimination des glossines par pulvérisation d'insecticides, puis la protection des zones assainies par l'installation de barrières antiglossines, notamment aux gorges de la Mékrou, de la Tapoa et du Diamangou. Des mesures de protection des zones assainies et des campagnes de chimioprévention avaient fait suite de 1970 à 1972 au projet allemand qui avait mis en place un stock de trypanocides.

De 1975 à 1977 un projet de lutte contre les glossines consistant d'une part à aménager des coupures dans les galeries forestières sur la Mékrou, la Tapoa et ses affluents, d'autre part en la destruction des glossines par pulvérisation d'insecticides financé par la FAO. Ce projet n'avait pas eu de succès, et avait cessé de fonctionner sans atteindre les objectifs fixés. Un nouveau projet initié en 1977 fut abandonné en 1978 sans succès également.

De 1979 à 1986, l'intervention était mise en veilleuse ; seules les opérations de prospection, de surveillance des barrières et de chimioprévention étaient poursuivies.

L'absence de continuité dans les actions menées a annulé les acquis obtenus. Après plus de 20 ans, depuis les dernières opérations, l'incidence des glossines dans la région demeure une inconnue. La région de Diffa est la seconde zone d'enzootie de la maladie. Les camelins étaient particulièrement atteints dans l'arrondissement de N'guigmi où dans les années 60, environ 10 à 15% du cheptel était touché.

La Fièvre aphteuse

C'est une épizootie majeure au Niger. Les pertes qu'elle entraîne dans le contexte de l'élevage traditionnel sont faibles. Cependant, de par son étiologie basée sur l'existence de types antigéniques spécifiquement africains (SAT1 et SAT2), son existence dans le pays interdit toute possibilité de commerce avec les pays du Nord. Elle pourrait aussi se révéler importante dans les élevages de production laitière intensive surtout avec l'exploitation des races importées, et dans les élevages de veaux. Il n'existe pour le moment aucune possibilité d'application des mesures de prophylaxie médicale même dans des exploitations de type intensif, tous les types antigéniques circulant au Niger n'étant pas connus.

La Clavelée

Son importance s'est accrue à partir de 1987 surtout dans les départements de TAHOUA, MARADI et AGADEZ. Des opérations localisées de vaccination ont été instituées grâce à l'importation de vaccin.

La Brucellose bovine et la brucellose des petits ruminants.

Les cas cliniques ou les diagnostics de laboratoire n'ont jamais été établis. L'importance de la brucellose a surtout été révélée à la station de TOUKOUNOUS à la suite d'enquêtes sérologiques : dans les années 1990, la séropositivité était de 24,4% chez les femelles zébus adultes. Par la suite plusieurs enquêtes sérologiques avaient montré que ces maladies existent partout au Niger. Des enquêtes récentes effectuées à TOUKOUNOUS (1999) n'ont pas permis de détecter des cas de séropositivité. Ce résultat est certainement dû aux mesures préconisées : vaccination et élimination des séropositifs. Les mêmes enquêtes ont révélé un taux de prévalence faible en milieu extensif. Cela confirme la relation intensification des systèmes de production-gravité de la maladie ;

La Tuberculose

Elle reste une découverte d'abattoir, son importance est confirmée à travers les saisies opérées : 30 à 40 millions FCFA de pertes par an dues aux saisies pour motif de tuberculose dans les années 80. Le dépistage dans les Centres de Multiplication du Bétail avait montré un taux de séropositivité de l'ordre de 0,52%. Des enquêtes récentes au niveau de l'élevage extensif ont abouti à des taux supérieurs mais inférieurs à 2%. Son importance pourrait augmenter avec l'intensification de l'élevage ;

La Rage

Elle frappe essentiellement le chien domestique. Elle sévit à l'état enzootique. Les services vétérinaires jouent un rôle fondamental dans la préservation de la santé humaine en luttant contre la maladie animale ;

Les maladies aviaires

Les mortalités dues aux pathologies sont très importantes en aviculture. Les mortalités dans les effectifs atteints vont de 80 à 100% pour les maladies contagieuses. Dans le contexte du Niger deux types de pathologies sont répertoriées : pathologie de l'aviculture traditionnelle, et pathologie du secteur moderne. En élevage traditionnel, la maladie essentielle, la contrainte majeure de ce type d'élevage est **la pseudo- peste aviaire ou maladie de Newcastle**. Elle sévit à l'état enzootique avec des poussées épizootiques au cours desquelles 17% des élevages atteints sont décimés à 100%. Elle est suivie de la variole surtout sous sa forme cutanée. L'autre fléau de l'aviculture traditionnelle est la **spirochétose** qui accentue la gravité **de la variole** quand elle lui est associée. A ces trois maladies il faut ajouter **la typhose, le choléra, les carences en vitamines A et E et la colibacillose**. Enfin des enquêtes localisées ont établi l'importance d'autres maladies comme les parasitoses internes, particulièrement **le téniasis et la trichomonas** auxquelles les pintades sont sensibles **et les coccidioses**. Il faut en plus craindre de plus en plus les maladies introduites par l'importation des races améliorées : maladie de **Gumboro**. En élevage moderne, dans les fermes où les règles de protection sanitaire sont respectées, l'incidence de la pathologie est réduite. Le fléau redoutable pour ce type d'élevage demeure la **spirochétose**. Ces règles de protections sanitaires concernent en plus des maladies du secteur traditionnel, des maladies comme **le Gomboro, la bronchite infectieuse, la maladie respiratoire chronique, la maladie de Marek, la laryngo-trachéite infectieuse, les leucoses**.

Introduction et distribution des médicaments vétérinaires

L'introduction et la distribution de médicaments vétérinaires sont aujourd'hui des activités entièrement privatisées depuis une quinzaine d'années (voir tableau annexe n°9). Cependant la rotation des stocks de médicaments est lente. L'ensemble des pharmacies habilitées à introduire les médicaments ont un Chiffre d'Affaire (CA) à peine supérieur au ½ milliard de F.CFA alors qu'au Mali voisin, ce chiffre est supérieur aux 6 milliards CFA annuels ! En outre, il convient de signaler que 54 % de ce Chiffres d'Affaires concerne les trypanocides, vendus à plus de 90 % de leur quantité au Nigeria, au Bénin, au Togo, au Burkina Faso et au Mali par le biais de commerçants. Comme lorsqu'il s'était agi de vaccins, l'élevage au Niger consomme donc peu de médicaments. L'on constate aussi (47) que les principaux produits importés sont :

- ✚ Les antiparasitaires (trypanocides, antiparasitaires internes et externes) représentent 86% des importations, suivis des vitamines et reconstituants,
- ✚ Les trypanocides occupent plus de la moitié des importations. Il faut retenir qu'ils sont destinés en partie à la consommation intérieure mais, surtout essentiellement à la réexportation vers les pays voisins suivants : le Bénin, Burkina Faso, Togo et Nigeria.

La consommation des trypanocides s'explique par le fait des transhumances : les animaux se rendant dans les zones à trypanosome sont obligés au traitement préventif, car la plupart des trypanocides ont un effet rémanent de plus ou moins courte durée (de 1 à 4 mois) ce qui leur permet d'aller et de revenir sous la protection du traitement préventif.

L'on constate aujourd'hui une utilisation anarchique des vaccins injectables par beaucoup d'éleveurs, sans tenir compte des conditions d'hygiène, de la posologie, des conditions de conservation des produits : les conséquences sont évidemment catastrophiques : manque de protection, perte de temps et d'argent ; plus grave encore, cette mauvaise pratique a été dénoncée même au niveau des mandataires.

VI. REVUE DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

I. L'encadrement des éleveurs

L'une des plus grandes contraintes institutionnelles de l'élevage au Niger, est la disparition d'un encadrement efficace des éleveurs et des marchés. Le Gouvernement nigérien a du mal à donner au secteur élevage un appui (technique et financier) suffisant à la hauteur de l'importance que ce secteur a dans l'économie du pays.

Au début des années 90, au moment de l'ajustement structurel, l'Etat a pris la décision de se démettre de certaines fonctions, sous la pression des bailleurs de fonds, en particulier au niveau de l'encadrement et du suivi des producteurs et des éleveurs. Ce rôle n'a pas été repris, d'une manière ou d'une autre, par le secteur privé et depuis plus de 10 ans l'encadrement des éleveurs est un maillon très faible de la filière élevage. Actuellement, cet encadrement est principalement assuré par les projets de développement qui par leur dissémination aléatoire dans le pays et leur durée de vie relativement courte et très souvent par leur refus d'impliquer les services régionaux de l'élevage, ne donnent pas un ensemble de développement cohérent et efficace, au secteur élevage, sur le long terme. Des tentatives ont été faites pour mettre en place des politiques de développement du secteur plus cohérentes et gérées par l'Etat, mais la politique de développement et d'encadrement par les projets n'a pu permettre à l'Etat de tenir très longtemps le cap. Le secteur élevage donne l'impression de se développer « à vue » et de manière désordonnée.

Par ailleurs, l'Etat n'a pas encore reconnu l'importance des associations d'éleveurs et du relais que ces dernières représentent pour faire passer les messages de développement. Le rôle de l'Etat a été réduit sur le terrain, mais son action aurait dû évoluer vers un rôle de conseil, d'analyse et de réflexion, de concertation avec les acteurs de la filière. Et les résultats de ces réflexions devraient faire l'objet d'une information auprès des acteurs relayée par les associations d'éleveurs.

Les organisations de producteurs ne sont, à ce jour, pas régies par une loi spécifique. Deux ordonnances sont actuellement en vigueur: l'ordonnance 96-067/PRN/MAG/EL du 9 novembre 1996 et son décret d'application n°0430/PRN/MAG/EL sur les coopératives des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de l'artisanat, de la pêche, etc. ; l'Ordonnance 96-024 du 30 mai 1996 et son décret d'application n°96-416/PRN/MEF/P qui régissent les coopératives d'épargne et de crédit. En 2003, le nombre de coopératives régies par l'ordonnance 96-067 était évalué à plus de 11.000, dont plus de 9.000 regroupées au sein de 224 Unions et 31 Fédérations. D'autres formes d'organisations existent: associations de producteurs, groupements féminins de production, de transformation, de commerce, tontines, marchés ruraux de bois, etc. Un document de politique et de stratégie de promotion coopérative au Niger devrait être débattu dans un proche avenir et donner lieu à l'actualisation de la loi sur les coopératives.

Ce rôle de concepteur/superviseur que l'Etat doit désormais avoir avec le secteur élevage, nécessite de repenser le fonctionnement et l'organisation interne du Ministère des ressources animales. Il est urgent d'introduire des services qui représentent la réalité de la filière, c'est-à-dire à la fois la production (l'offre) avec ses différentes composantes (gestion des pâturages, du territoire, des points d'eau, et de la santé animale) et la commercialisation (la demande) avec ses propres composantes (organisation des marchés et des opérateurs, étude de la demande intérieure et extérieure, publication des prix, analyse des marchés, etc..). Ce dernier maillon est pratiquement inexistant au sein du MRA. Seul le SIM bétail travaille sur ces thèmes. Ce travail de remise à plat de la conception du MRA permettra d'estimer si le budget du Ministère est suffisant pour assurer ce rôle.

2. Le Financement du secteur de l'élevage

Sur ce sujet on peut cependant déjà faire la remarque que le budget du MRA (4,2 milliards de FCFA) ne représente en 2005 que 12% du budget du Ministère de l'agriculture (34,6 milliards de FCFA) alors que l'élevage concerne tout le pays et qu'il est la deuxième ressource en devise du Niger. Cela montre que même si le secteur élevage fait partie des priorités du Gouvernement, dans les faits, la représentativité et l'appui que l'Etat lui donne sont largement insuffisants.

D'autre part, l'Etat qui assure une représentation de son Ministère de l'élevage à l'intérieur du pays au travers des directions régionales de l'élevage, ne fournit pas les moyens nécessaires à ces agents pour assurer un appui et un suivi minimum du secteur. En 2005, les dépenses de fonctionnement (hors salaires) sont estimées à moins de 300 millions de FCFA et sont **5 fois moins élevées que celles allouées au Ministère de l'agriculture**.

La part des dépenses d'investissement dans le secteur de l'élevage par rapport aux dépenses totales est passée de 6,5% en 1985 à moins de 1% en 1994. Elle a par la suite augmenté pour atteindre 5,5% en 1997 avant de se stabiliser dans la fourchette de 2,5 à 3,7% entre 1998 et 2000. La situation budgétaire du MRA entre 2004 et 2008 est donnée dans le tableau N° ci-après :

Tableau N° 9: Situation budgétaire du MRA des 5 dernières années 2004 – 2008

BUDGET	2004	2005	2006	2007	2008
Dépenses de personnel	721 098 000	651 141 000	715 549 000	735 617 000	759 578 000
Dép.de fonctionnement	267 098 000	295 485 000	319 974 000	337 682 000	383 527 000
Subvention/transfert	267 419 000	301 498 000	261 000 000	261 000 000	271 701 000
Invest Extés exécutés / Etat	2 198 098 000	3 003 087 000	9 030 851 000	6 075 624 000	12 932 504 000
TOTAL	3 453 713 000	4 251 211 000	10 327 374 000	7 409 923 000	14 347 310 000

SOURCE : DAAF/MRA

En plus du budget national proprement, intervient également dans le secteur, le Programme Spécial du Président de la République. Ainsi à la date du 30 Juillet 2006, ce sont déjà

cinquante trois milliards cinq cent soixante treize millions cinq cent vingt cinq mille **(53 573 525 000)** francs CFA qui ont été injectés par le Programme Spécial pour la réalisation de milliers d'infrastructures de base et le financement de nombreuses actions de développement.

Les Collectivités Territoriales contribuent également au financement de la santé animale. Plus de 50% du budget des collectivités était affecté aux campagnes de vaccination. Avec la prise en charge progressive des campagnes de vaccination par les éleveurs, cette part du budget devrait être transférée aux opérations de vulgarisation et de surveillance épidémiologique. La contribution pour 2008 est donnée dans le tableau N° ... ci-après pour mémoire :

Tableau n° 10: Contribution des collectivités au financement de la santé animale

Régions	Appui à la santé animale	Lutte contre la rage	Infrastructures
Agadez	559 315,0	1 100 320,0	150 000,0
Dosso	15 545 276,0	-	-
Maradi	4 158 660,0	1 358 100,0	6 609 291,0
Tahoua	3 581 092,0	556 800,0	11 004 289,0
Tillabéri	4 369 625,0	748 000,0	782 830,0
Zinder	7 317 210,0	-	-
CUN	200 000,0	1 694 450,0	6 589 871,0
Total	35 731 178,0	5 457 670,0	25 136 281,0

SOURCES : Forum national élevage Tahoua

Les budgets d'investissement, bien qu'en augmentation sensible en 2008, ne représentent encore qu'un pourcentage minime de la valeur du cheptel (de 1 à 2,5 %)

S'agissant de la part du Budget de l'élevage par rapport au Budget National de l'Etat, elle représente 0,3 à 0,4 %, même si, comme en 2008, le financement d'opérations spéciales (Abattoir d'exportation, Amélioration génétique et programme de vaccination et de déparasitage gratuit) font passer l'allocation globale de ressources financières propres de l'Etat à environ 2 % du budget total.

Par comparaison, le budget de l'élevage en 1954 représentait 4,84 du Budget National qui était à l'époque de 1 824 232 000 F CFA. En 1958, la part de l'élevage avait atteint 5% du Budget National qui était de 4 243 000 000 francs CFA. Au début de l'indépendance le pourcentage accordé pour le fonctionnement du service de l'élevage représente encore 4% du Budget National estimé à 5 200 000 000 F CFA. Le coefficient d'efficacité des agents de l'élevage de l'Élevage (rapport crédit matériel sur crédit personnel était estimé à 0,72% en 1961 (le bon coefficient varie de 1 à 1,2) (31)

D'une manière générale, les Services Vétérinaires du Niger sont confrontés de façon chronique à une insuffisance notoire des ressources financières nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. La capacité des SV à conduire ces missions de façon autonome et indépendante apparaît par ailleurs faible, ce qui conduit souvent à des comportements contraires aux dispositions des textes de l'OIE. Cette faiblesse structurelle

est aussi due en partie au fait que la capacité actuelle des SV à appliquer et à gérer des politiques à long terme sur des bases scientifiquement justifiées est restée limitée suite aux changements politiques successifs et au manque de pérennité des ressources selon la Mission de l'OIE d'évaluation des services vétérinaires du Niger de Juillet 2008 (38)

Les systèmes financiers ruraux traditionnels ont connu une faillite au Niger, avec les disparitions de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) et de la Banque de Développement de la République du Niger (BDRN). Pour combler le vide ainsi créé, notamment pour répondre aux besoins de financement des ruraux, des structures de microfinance diverses, ont été développées. Le réseau des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) compte désormais 129 institutions agréées couvrant près de 105.000 bénéficiaires. Parmi celles-ci, certaines sont inactives. Le taux de pénétration est d'environ 5%, ce qui situe le Niger comme le pays ayant le moins d'accès au crédit dans la sous région. Les dépôts sont de l'ordre de 3,6 milliards de FCFA et les encours de 4,5 milliards de FCFA. Outre le taux de couverture réduit, le taux débiteur est généralement très élevé (2,5% par mois, maximum autorisé par la loi). La concentration des SFD dans le sud du pays est très nette et les zones pastorales sont très peu couvertes. Cependant, les SFD mènent une politique relativement équitable par rapport au genre. Des SFD sont dirigées par des femmes exemples de la MECREF, de la MSAD et de la CPEC KAANI. Les crédits accordés aux femmes représentent 48% des montants accordés par l'ensemble des SFD.

Les systèmes de tontine comme celui de MATA MASU DUBARA initié par CARE INTERNATIONAL au Niger, qui mobilise plus de 1,7 milliards d'épargne par 4.500 groupements totalisant plus de 126.000 femmes et qui se situe en zones très pauvre. Le volet crédit du Programme Spécial du Président de la République du Niger qui a touché, en 2004, 2720 groupements féminins avec un montant de 1 milliard de FCFA et un taux d'intérêt de 1% par mois. Il a aussi distribué 1.200 vaches laitières, ainsi que du crédit aux jeunes diplômés.

2. REVUE DE L'ETAT DES LIEUX DES FILIERES BETAIL /VIANDE, CUIRS ET PEAUX ET LAIT

I. REVUE DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE

I. Les productions Bétail-Viande (l'offre)

L'offre en matière de bétail et de la viande n'est pas régulière. Elle dépend des opportunités offertes par le marché et aussi des besoins des éleveurs qui motivent les ventes. La production de viande pourrait varier de façon notable si cette viande peut être issue d'abattoirs agréés pour l'exportation et si elle supporte la compétitive du point de vue prix. Les disponibilités théoriques de production de bétail/viande exprimées en fonction du taux d'exploitation du cheptel sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 11 : Disponibilité de Production de viande en 2008

	Bovins	ovins	caprins	camelins	Total
Effectif	9 947 315	12 102 114	15 288 563	1 519 717	38 857 709
Taux d'exploitation (%)	14	22	32	12	
Effectif exploité	1 392 624	2 662 465	4 892 340	182 366	9 129 795
Poids carcasse (Kg)	107	12	10	139	
Poids de viande (Kg)	149 010 775	31 949 580	48 923 403	25 348 884	255 232 643
Poids des Abats (Kg)	33	4	3	30	
Production Abats (Kg)	45 956 594	10 649 860	14 677 021	5 470 982	76 754 457
Prod. Viande+Abats (Kg)	194 967 370	42 599 441	63 600 423	30 819 866	331 987 100

SOURCE : Rapport Statistique, ME/IA

Les besoins financiers des éleveurs s'étalent sur toute l'année. Cependant ils sont principalement centrés en septembre-octobre sur la rentrée des classes et l'achat de céréales pour renouveler le stock familial de céréales annuel. Par la suite, de nouveaux besoins financiers existent pour la fête du Ramadan (qui chaque année est décalée d'environ deux semaines en avance du calendrier), puis pour les mariages et les baptêmes qui se fêtent beaucoup avant et après le Ramadan. De nouveaux besoins financiers arrivent avec la Tabaski, puis avec la soudure qui oblige les éleveurs à acheter des céréales sur les marchés et éventuellement des aliments de bétail en période de crise. Une dernière période existe pour les agro-éleveurs avec l'arrivée des travaux des champs (mai et juin) pour acheter du matériel agricole et des intrants.

Chacune de ces périodes correspond à une augmentation de l'offre des animaux sur les marchés.

Le niveau de cette offre (potentialité de l'offre) peut être étudié de deux manières : le niveau de l'offre face à la demande extérieure et le niveau de l'offre des éleveurs face à la demande des commerçants sur les marchés de collecte. L'on constate que les bovins ne sont exploités

que pour 11% (hors animaux achetés pour le remplacement – épargne), les ovins pour 16%, les caprins pour 24% et les camelins pour seulement 4%. (50)

L'étude de l'offre des éleveurs face à la demande des commerçants sur les marchés de collecte est évaluée au travers du taux de vente (rapport entre les présentations et les ventes sur les marchés). Ce dernier varie d'une espèce à l'autre et on constate que les animaux qui ont les meilleures perspectives de ventes sont les caprins avec un taux de vente moyen de 72% suivis par les asins avec 70% puis par les ovins avec 68% et par les bovins avec 65%. Les camelins représentent l'espèce qui se vend le moins bien avec un taux de vente de 51%. Les caprins se vendent plus facilement car ils sont nettement moins chers que les autres espèces et d'autre part, ils perdent peu de poids car leur comportement alimentaire leur permet de se nourrir bien toute l'année. Les camelins sont l'espèce la moins facile à vendre car le marché d'exportation est moins porteur (arrêt des exportations vers la Libye en 2002) et d'autre part l'acompte BIC (2003) est particulièrement élevée en valeur absolue (5% de la valeur mercuriale du chameau à la douane évaluée à 250 000 FCFA soit 20 000 FCFA/camelin). Par ailleurs, le marché est plus étroit, même s'il est en expansion, car il est principalement tourné vers les pays du Maghreb et en particulier la Libye.

2. Prix du bétail et de la viande

Les prix du bétail sur pied sur le marché intérieur sont très fluctuants. Les fluctuations sont à la fois saisonnières et annuelles. Les hausses de prix dépendent des demandes intérieure et extérieure qui suivent généralement les événements sociaux comme les fêtes religieuses, Tabaski, et fêtes de fin d'année pour le Nigeria. Par contre, au moment de la soudure, en fin de saison sèche, tous les prix sont à la baisse car l'offre devient importante, surtout dans les cas de cherté des produits alimentaires ou de déficit de pâturage. Les animaux à cette période sont également en mauvais état. Les prix varient aussi d'une part, d'une région à l'autre, et d'autre, d'une année à l'autre. Les mercuriales de 2006 à 2007 rendent compte de ces variations.

Tableau N° 12 : Prix moyens annuels, niveau national, par espèce

	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Asin	Equin	Cuir bov.	Peau ov.	Peau cap.
2006	129 052	24 767	14 871	156 964	22 880	96 272	5 035	1 405	837
2007	123 875	22 628	12 698	162 214	22 044	74 034	4 815	1 444	849
2008	172 319	31 679	17 864	226 920	29 960	103 035	6 191	1 760	974

SOURCE : Rapport Statistique ME/IA

Pour les années 2006, 2007, 2008, l'ordre des prix moyens par espèce est, du plus élevé au plus faible : camelin, bovin, équin, ovin, asin, caprin. Pour les animaux de boucherie, les prix par catégorie peuvent être classés comme suit : les prix les plus élevés concernent les bœufs et les taureaux, viennent ensuite dans l'ordre décroissant le chameau, la chamelle, la vache, le taurillon (ou bouvillon), la génisse, le veau, le bélier, la brebis, l'antennais et les autres catégories de chèvre. Mais au niveau de la boucherie (traditionnelle), cette classification tient aussi compte de la qualité de la carcasse.

3. La demande de viande

La demande intérieure comprend la viande et les abats des espèces suivantes : bovins, caprins, ovins et camelins. En 2002 les quantités consommées tournaient autour de 62 400 tonnes, soit en moyenne 6 kg par habitant par an. Dans les années 60, le niveau de production était de 23 kg par an par habitant, contre 13 kg dans les années 90. Il y a donc une baisse continue du niveau de production de viande. Cependant la demande intérieure peut être largement satisfaite du point de vue quantité, la consommation n'étant limitée que par le pouvoir d'achat faible de la plus grande partie de la population. La demande extérieure concerne à l'heure actuelle essentiellement le Nigeria dont le tonnage en 2002 était reparti comme suit : bovins 50%, caprins 21%, ovins 18%, camelins 11% et asins.

Bien que des normes nigériennes pour la production de viande fraîche aient été identifiées par le PPEAP, l'insuffisance et l'état des abattoirs existants n'assurent pas la compétitivité de la viande du Niger. Les abattoirs sont de 3 ordres :

- ✚ Abattoirs modernes : Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua
- ✚ Abattoirs secondaires
- ✚ Abattoirs de brousse.

Les abattages non contrôlés (clandestins) représentent 70% des abattages contrôlés.

La demande s'établit principalement sur la base de trois objectifs d'achat : l'alimentation des populations, le renouvellement du troupeau et l'épargne financière. Cette demande provient à la fois du Niger, des pays au Sud du Niger avec principalement le Nigeria et le Bénin et les pays situés au Nord du Niger avec principalement l'Algérie et la Libye.

En dehors de cette demande bien identifiée, il existe des demandes plus diffuses car plus difficiles à servir, comme par exemple la demande saoudienne qui s'est concrétisée par une mission récente d'Arabie Saoudite accueillie par le PPEAP.

✚ **La demande à partir du Niger**

Pour le Niger, il y a une demande pour l'alimentation des populations mais aussi une demande pour le renouvellement des troupeaux et pour placer une épargne financière de la part des commerçants, des fonctionnaires et même des agro-pasteurs. La demande alimentaire du Niger est représentée en partie par les abattages contrôlés mais ceux-ci doivent être complétés par les abattages non contrôlés qui restent encore très courants. Le Ministère des Ressources Animales (MRA) estime que les abattages clandestins représentent environ 70% des abattages contrôlés.

En 1968, la demande en viande était de 24 kg/hab/an, et elle est estimée à 6 kg/hab/an en 2004. Cette baisse est sans doute en grande partie imputable à l'appauvrissement des populations rurales et urbaines.

Cette demande intérieure ne s'oriente pas, non plus, vers une amélioration de la qualité. Les animaux achetés au Niger sont plutôt des animaux de qualité moyenne, c'est-à-dire avec un engraissement moyen qui suit la tendance générale du troupeau selon les saisons. Les animaux embouchés ne sont pas valorisés sur le plan intérieur (à part les ovins au moment

de la Tabaski) car le prix de la viande varie peu et cette dernière est vendue sur les marchés sans distinction pour les différentes parties du corps de l'animal. Seuls le filet et les abats (5^{ème} quartier) font l'objet d'un marché spécifique. Cette situation est due au niveau de vie de la population qui utilise la viande pour « donner un goût à la sauce ». Les perspectives d'amélioration de la qualité sont pour l'instant très faibles car le niveau de vie de la population nigérienne ne devrait pas s'améliorer dans l'immédiat.

La demande à partir du Nigeria

Pour le Nigeria, la demande semble plus provenir des besoins en viande des populations que du renouvellement des troupeaux ou de l'épargne. Mais ces besoins sont considérables. En 2001, la demande en viande bovine au Nigéria était estimée à **371,2 millions de tonnes (50)** c'est-à-dire 3,4 kg/hab/an. A cette consommation de viande bovine, il faut ajouter la consommation des autres viandes (caprins, ovins, asins, camelins, etc..) pour laquelle il n'existe malheureusement aucune information fiable.

Tableau N° 13 : Différentiel du prix des exportations de bétail vers le Nigeria

Différentiel du prix des exportations de bétail vers le Nigeria						
	Bovin		Ovin		Caprin	
	Valeur en FCFA	Importance dans prix de vente	Valeur en FCFA	Importance dans prix de vente	Valeur en FCFA	Importance dans prix de vente
Prix d'achat moyen	200 000	63%	35 000	70%	25 000	68%
Frais dillali	2 000	0,6%	500	1,0%	400	1,1%
Taxe d'identification (marché)	500	0,2%	200	0,4%	200	0,5%
Convoyage à pied (Guidan Ider ->Illela)	500	0,2%	250	0,5%	250	0,7%
Frais douanes (RSE = 3% + BIC = 5%)	12 000	3,8%	2 400	4,8%	1 200	3,2%
Transport Illela->Lagos	12 500	3,9%	2 667	5,3%	2 667	7,2%
Taxes entrée Nigeria	250	0,1%	250	0,5%	250	0,7%
Frais traversée vers Lagos	25	0,01%	10	0,02%	8	0,02%
Prix de revient Lagos	227 775		41 277		29 975	
Prix de vente	320 000		55 000		37 000	
Marge brute exportateur	92 225	29%	13 723	27%	7 025	19%

SOURCES : Terpend (2005)

On constate avec ce tableau que 2/3 du prix de la valorisation finale de l'animale revient à l'éleveur, tandis que 1/3 est constitué par la valeur ajoutée créée en aval de la production (marges des commerçants et autres frais). Les perceptions de l'Etat représentent entre 3 et 5% du prix de vente avec une taxation globalement plus forte sur les ovins (4,8%) et moins forte pour les caprins (3,2%). Le premier poste de dépense après le prix d'achat reste le transport représentant entre 4 et 6% du prix de vente, le coût de transport étant plus élevé pour les caprins (6%) que pour les autres races de bétail (4%). En dernier lieu, on constate que la marge bénéficiaire de l'exportateur est plus importante pour le commerce des bovins (environ 30%) que pour les ovins et caprins (27% et 19% respectivement). (50)

Cette tendance à la hausse de la demande en bétail du Nigeria a été accompagnée par la suppression des postes de contrôles sur les axes routiers au Nigeria puis au Niger. Les

exportations du Niger sont passées de 26 milliards en 1999 à 37 milliards en 2000 et 40 milliards en 2001 pour redescendre en 2002 à 38 milliards (50)

Les exportations vers le Nigeria représentent plus de 90% des exportations du Niger (94% en 2002) car ce pays est le marché naturel du Niger du fait de la demande générée par les besoins de son immense population et par les liens historiques et ethniques qui existent entre les deux pays. Les langues, les cultures et les familles sont identiques de part et d'autre de la frontière et cela crée des liens commerciaux très forts. (50)

La demande à partir du Bénin

Le Bénin est un gros importateur de viandes extra africaines notamment de volailles congelées qui sont réexportées au Nigeria pour environ 90%. Les importations de viandes bovines ont pratiquement disparu du marché depuis la dévaluation du FCFA (1994) et surtout pour des raisons sanitaires.

Les importations de bétail sur pied concernent plutôt les animaux d'origine burkinabé. Les importations à partir du Niger concernent plutôt les caprins et les ovins qui ne représentent que 5% des exportations nigériennes. La marge brute de l'exportateur a été estimée à 24% (50). Le constat fait est que les coûts de transport sont plus élevés du fait que la plupart des convois des petits ruminants se fait plutôt en camion sur l'ensemble du parcours d'exportation.

✚ La demande de l'Algérie

Elle porte surtout sur les ovins et les camelins. Ce commerce est difficile à quantifier car il existe beaucoup de flux informels.

✚ La demande de la Libye

Elle porte aussi sur les ovins et les camelins. En 2002, les chiffres de la douane étaient de 5 000 ovins et 2 700 camelins. Mais ce dernier chiffre ne représente pas du tout la réalité du commerce avec la Libye. Celui-ci est beaucoup plus important (plusieurs dizaines de milliers de chameaux). Les animaux exportés sont des jeunes qui sont acheminés à pied pour une traversée de 15 jours. Les chameaux sont destinés à la boucherie et à l'élevage. Ce commerce d'exportation du bétail vers la Libye (et l'Algérie) reste intimement lié au camion, et les charges d'exportation sont élevées et contraignantes même pour les éleveurs les plus aisés. Ceci les incite fortement à la fraude pour échapper au contrôle sanitaire et aux taxes douanières (statistique et BIC). Mais les facteurs qui pèsent le plus sur les charges se rapportent au transport et au convoi des animaux. Au départ d'Agadez, il faut entre 30 et 40 jours de convoi à pied pour atteindre la Libye.

L'analyse de ce différentiel donne des proportions à peu près identiques à l'exportation vers les pays du Sud. Le producteur reçoit environ 2/3 du prix de vente et le commerçant a une marge brut d'environ 22%. On peut remarquer que dans cette exportation, les coûts de transport sont très faibles (1% du prix de vente) tandis que les taxes (Etat nigérien et opérateur libyen) représentent 12,5%. Cependant, pour être rentable ce commerce doit s'effectuer sur des animaux en bonne santé et en faisant une économie d'échelle au travers de grands regroupements d'animaux (1000 à 1500 têtes).

4. Exportations en têtes de bétail

Les statistiques d'exportation ne concernent que les animaux dont la sortie est contrôlée par les services officiels. Beaucoup d'animaux exportés vers les pays voisins ne passent pas par les points de contrôle et ne rentrent pas dans ces statistiques.

Tableau N° 14: Exportations contrôlées d'animaux vivants par an, par espèces

ANNEE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAMELINS	ASINS	EQUINS	AUTRES
2005	142 006	310 717	351 496	25 533	33 312	452	13 698
2006	186 257	388 003	448 374	26 771	48 453	899	3 628
2007	229 460	461 136	653 238	36 870	59 219	1 975	62 661
2008	302 567	757 562	889 499	42 155	95 470	2 631	131 213

SOURCE : Rapport Statistique ME/IA

De façon constante, de 2005 à 2008 les volumes des exportations en nombre de têtes sont classés comme suit dans l'ordre décroissant : Caprins, Ovins, Bovins, Asins, Camelins, Equins. Comme indiqué plus haut, à propos de la demande, la principale destination est le Nigeria.

5. Les acteurs de la filière Bétail-Viande

Le commerce du bétail sur pied et de la viande fait appel à beaucoup d'intervenants en particulier lorsque le bétail est destiné à l'exportation :

- ✚ Les producteurs pratiquant l'activité d'élevage à titre principal ou secondaire (pasteurs nomades, agro éleveurs) : des associations d'éleveurs ont été créées pour la défense de leurs intérêts, mais elles sont restées globalement inorganisées, sans défense face à des partenaires organisés (commerçants, intermédiaires, agents de l'Etat etc.) ;
- ✚ Les intermédiaires en bétail ou dilali dont la fonction première est de mettre en contact l'acheteur et le vendeur de bétail. Les dilali sont obligatoirement sur les marchés ; c'est une profession dont l'action est étendue à tous les maillons du système de commercialisation de la filière bétail – viande. De l'avis même des éleveurs, vendeurs/exportateurs et commerçants, il s'agit d'un mal nécessaire.
- ✚ Les chefs de marché jouent un rôle important de conciliation dans le règlement des conflits liés aux transactions commerciales;
- ✚ Les commerçants de bétail dont les plus grands ont fait de l'exportation leur activité principale. Les gros commerçants transporteurs s'appuyant sur de puissants réseaux de relations familiales et d'affaires vont des marchés de collecte au Niger aux marchés frontaliers et terminaux au Nigeria et dans d'autres pays côtiers. L'insuffisance du fret et la forte concurrence limitent l'influence des

transporteurs qui pourtant sont organisés en syndicat et disposent de moyens financiers importants;

- ✚ Les chevillards (bouchers grossistes) ravitaillent les bouchers détaillants dans des rapports basés sur la vente à crédit ;
- ✚ Les convoyeurs de bétail conduisent les animaux à pied ou par bétailières des marchés de collecte ou de regroupement vers les marchés de consommation ou frontaliers.

Les acteurs indirects sont représentés par

- les ministères techniques et institutions para étatiques (MRA, MEF, Commerce et Industries), la Chambre de Commerce, le Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT);
- les projets tels que l'ancien PPEAP ; enfin
- les associations et organisations professionnelles (exemple l'AREN) sensées apporter un appui à leurs membres pour la défense de leurs intérêt.

6. Les circuits de commercialisation

Toute la commercialisation du bétail trouve son ancrage au niveau des marchés à bétail traditionnels. Le Niger dispose de plus de 500 marchés à bétail qui s'animent principalement une fois par semaine ; La Direction des Statistiques de l'Elevage et des Produits Animaux a essayé de les classer en leur donnant des dénominations particulières selon la nature des transactions et le rôle des acteurs économiques qui y opèrent ; c'est ainsi qu'on distingue :

Les marchés de collecte

C'est le lieu où les contacts entre les éleveurs et les acheteurs sont les plus fréquents et les plus directs. Les marchés de collecte sont situés à la lisière des zones de production (zones pastorale et agro-pastorale). Comme exemple de marchés de collecte on pourrait citer : ABALAK, AYOROU, GUIDIGUIR.

Les marchés de regroupement

Ils sont situés beaucoup plus au sud, en zone agricole et reçoivent principalement les animaux achetés sur les marchés de collecte par les petits commerçants ; comme marchés de regroupement on peut citer : TOUNFAFI, GUIDAN IDDAR, TESSAOUA, KOUNDOUMAOUA. Les marchés de regroupement jouent également le rôle de marchés d'exportation car c'est de là que partent les animaux sur l'extérieur.

Les marchés de consommation

Ces marchés sont ravitaillés par les marchés de regroupement ; ils sont situés au niveau de grands centres urbains comme NIAMEY, MARADI ou ZINDER dont ils assurent le

ravitaillement ; on y rencontre très peu d'éleveurs. Il est à noter que ces mêmes marchés jouent également le rôle de marchés d'exportation.

Les marchés frontaliers

Ils sont situés à l'intérieur du Nigeria, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière ; ils jouent à la fois le rôle de marchés de regroupement et de redistribution ; parmi ceux qui reçoivent le bétail du Niger on peut citer : GOUNKI, AMAGORA, SHINKAFI, JIBIYA, MAI ADOUA, MAI GATARI, DAN BATTI, MAI DOUGOURI, etc.

Ces marchés sont le lieu de rencontre des exportateurs Nigériens et des commerçants Nigériens., pour l'essentiel ressortissants des Etats du nord ; depuis quelques années cependant, ces marchés sont également fréquentés par des commerçants Ibos et Yorouba, en nombre très limité, cependant

Les marchés terminaux

Les animaux vendus sur les marchés frontaliers sont expédiés soit vers les capitales régionales du nord Nigeria (KEBI, SOKOTO, KATSINA, KANO), soit vers les grandes métropoles du sud (LAGOS, IBADAN, PORT HARCOURT, ONETCHA). Quand aux animaux non vendus, ils sont presque entièrement expédiés à LAGOS par les commerçants Nigériens. Ainsi en 2006, 90% des bovins importés du Niger auraient eu pour destination finale les grandes villes du Sud et de l'Ouest du Nigeria, LAGOS se taillant la grande part avec 60 à 70%.

7. La compétitivité de la filière bétail sur pied

Selon l'Etude CEDEAO/OCDE/CSAO intitulée "Elevage et marché sous-régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest" réalisée en 2008, les besoins du marché régional en produits d'origine animale sont estimés à quelques **3,5 millions de tonnes de viande et 4,5 millions de tonnes de lait.**

Une étude financée en février 2005 par le PPEAP montre que le Niger dispose d'un avantage comparatif indéniable pour l'exportation de bétail sur pied. Cet avantage comparatif est reflété par plusieurs indices (indicateur global de spécialisation (IGS) et avantage comparatif révélé) dont l'évolution des valeurs montre qu'à partir de 1994 (année de la dévaluation du FCFA), on observe une amélioration continue de la compétitivité du bétail sur pieds.

Le Niger qui possède un avantage comparatif certain pour l'élevage ovin, bovin et camelin, doit donc se positionner sur ce marché régional en améliorant notamment l'accès à ces marchés. Par ailleurs, le marché mondial et régional offre des débouchés intéressants pour la gomme arabique et les produits de l'élevage non conventionnel (gazelle, tortue, autruche). Cependant la part de marché du Niger en Afrique n'est en moyenne que de 8,68%. (50)

La demande potentielle en viande est immense en Afrique et dans les pays du Moyen Orient. Elle existe tant aux portes du Niger avec le Nigeria et le Bénin que vers des pays comme le Gabon, le Congo ou même vers les pays moyen-orientaux. Mais dans l'état actuel des

équipements et de la formation, cette demande ne peut être approvisionnée par le Niger. Les contraintes qui pèsent sur le marché de la viande touchent essentiellement aux problèmes sanitaires.

Le rôle des Services Vétérinaires est donc primordial, à la fois pour générer la confiance des pays clients actuels et potentiels, mais aussi pour assurer à la population Nigérienne que les produits importés sont d'une qualité sanitaire sécurisée.

II. REVUE DE LA FILIERE CUIRS ET PEAUX

I. Production des cuirs et peaux (l'offre)

Les cuirs et peaux sont des sous-produits de production de viande. L'offre en cuirs et peaux dépend de la production de viande, elle-même du niveau de consommation des populations. Les productions de 2005 à 2008 sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 15: Production Contrôlée des cuirs et peaux (Nombre d'unités)

		2005	2006	2007	2008
BOVINS	BAV	0	0	0	0
	BS	153 673	159 144	75 244	132 958
	AB	80 340	76 099	84 621	83 205
	Total	234 013	235 243	159 865	216 163
Peaux de MOUTONS	BAV	0	0	0	0
	BS	380 802	351 723	285 209	341 371
	AB	419 756	442 813	385 497	422 330
	Total	800 558	794 536	670 706	763 701
Peaux de CHEVRES	BAV	0	0	0	0
	BS	756 319	784 375	936 528	766 601
	AB	696 989	745 567	678 525	687 884
	Total	1 453 308	1 529 942	1 615 053	1 454 485

SOURCE : Rapport Ministère de l'Élevage et des Industries Animales

NB : **BAV :** Boucherie Arseniqué Vert ; **BS :** Boucherie Sèche ; **AB :** Apprêté Brousse.

Les cuirs et peaux BAV ne sont plus produits depuis que l'État s'était désengagé de la construction et de l'entretien des infrastructures de production.

L'offre en cuirs et peaux suit la production de viande puisqu'il faut abattre l'animal pour obtenir sa peau. Les abattages étant stables depuis 2000-2001 après une baisse importante en 1999 et sans avoir retrouvé les niveaux de 1997, l'offre en cuirs et peaux n'évolue pas et n'a pas de perspectives d'évolution puisque dépendant du niveau de la consommation en viande qui lui-même dépend de l'évolution du niveau de vie des populations et de la démographie.

La production de cuirs était d'environ 200 000 unités en 2004 et celles des peaux de près de 2 millions d'unités (ovins, caprins et camelins). Ces cuirs et peaux proviennent à la fois des abattoirs contrôlés et des abattages non contrôlés effectués dans la brousse. Comme on l'a

dit précédemment, ces abattages non contrôlés sont estimés par le MRA à 70% des abattages contrôlés. On trouve 2 types de production : celle des boucheries arseniquées vertes et les boucheries sèches. Lorsqu'ils sortent de l'abattoir, les cuirs et peaux sont sommairement traités soit avec du sel (la majorité) soit séché au soleil afin de réduire les risques de putréfaction ou de détérioration avant les étapes suivantes. Les cuirs de camelin subissent un traitement particulier basé sur le séchage puis le brûlage des poils.

La grande période de production de peaux reste la période de la Tabaski car en un jour on tue 1/3 des ovins commercialisés pendant l'année. Ces cuirs et peaux sont achetés par des collecteurs qui sont souvent bouchers dans un abattoir et qui possèdent eux-mêmes une équipe de collecteurs à qui ils font des avances (300 000 à 500 000 FCFA) sur la base d'un prix d'achat fixé selon la qualité des peaux. Ces collecteurs sont constitués par les autres bouchers de l'abattoir et les bouchers des abattoirs de brousse. Ces bouchers commerçants font subir aux cuirs et peaux un premier traitement par le sel qui permet de stabiliser la dégradation pendant près de 2 mois, puis les peaux sont commercialisées à l'état frais vers les collecteurs nationaux ou sous-régionaux, en particulier les collecteurs des entreprises nigérianes.

Cependant, une partie des peaux (en particulier celles collectés dans la brousse) sont séchées. Mais le prix des peaux à l'état frais est plus intéressant que celui des peaux séchées. Il existe également un commerce pour les cuirs de bovins séchés destinés à la consommation humaine au Nigeria. Ce commerce présente moins de risques pour les opérateurs car ils peuvent stocker ces peaux lorsque le marché n'est pas favorable. La grande période de commercialisation se déroule pendant l'hivernage (juin, juillet et août). Il semble que peu de cuirs de bovins soient exportés frais et que toute la production séchée va vers la consommation humaine. Les prix sont d'ailleurs plus élevés pour ce produit. Cette offre constitue un marché captif où il est difficile de s'introduire comme nouvel opérateur. En effet, le principe de l'endettement des fournisseurs de peaux, du boucher jusqu'au collecteur de tannerie protège cette filière des nouveaux venus, car tous les opérateurs sont tenus de livrer des peaux à l'intermédiaire qui les suit dans la filière et qui leur a prêté de l'argent. (50)

2. La demande en cuirs et peaux

Jusqu'au début des années 90, l'Europe consommait 95% de la production nigérienne au travers des deux tanneries : la SNCP et la SONITAN. C'est l'ajustement structurel démarré au début des années 90 qui n'a pas permis à ces sociétés de survivre car elles appartenaient à l'Etat et lors de la reprise par le secteur privé, il n'y a pas eu de repreneur organisé. La transformation est alors tombée à son plus bas niveau. Les cuirs et peaux ont commencé à être exportés bruts.

Exportation des Cuirs et Peaux

Tableau N° 16 : Exportations contrôlées des cuirs et peaux en nombre

ANNEES	Cuirs Bovins	Peaux Ovins	Peaux Caprins
2005	71426	540340	681614
2006	27604	290901	324124
2007	36631	520154	642701
2008	99831	662538	738585

SOURCE : Rapport Statistique ME/IA

Actuellement, la demande en cuirs et peaux provient du marché national et du marché sous-régional. Ce dernier n'est cependant qu'un intermédiaire à la demande finale qui provient d'Europe, d'Asie et du Maghreb (Maroc). L'Europe a plus ou moins abandonné la production de wet blue car c'est une industrie trop polluante et très consommatrice de main d'œuvre. Ce sont surtout l'Italie et l'Espagne qui constituent les plus gros importateurs.

Le marché national

C'est une part assez négligeable qui est actuellement destinée au marché national. Elle ne dépasse pas 20% de la production nationale. De plus, ce sont les qualités inférieures qui pourvoient à cette demande.

Actuellement, il existe 4 principales tanneries au Niger : la tannerie semi-moderne de Malam Yaro de Zinder et les tanneries de Gamkalé, Tamaske et Magaria. La tannerie privée de Malam Yaro à Zinder a démarré en 1996. C'est une tannerie moderne qui bénéficie d'un partenariat avec une firme italienne et a reçu le soutien financier du PPEAP (équipements et station d'épuration). Elle traite surtout des peaux d'ovins et de caprins et assez peu de cuirs de bovins. Grâce à cet appui, elle produit du wet-blue répondant aux normes internationales et peut écouler son produit sans difficulté. Les tanneries de Gamkalé à Niamey, de Tamaske et de Magaria ont toutes bénéficié d'un appui du projet DANI (Coopération luxembourgeoise) et ont une production principalement destinée à l'artisanat local.

Il existe aussi de petites tanneries traditionnelles dont la production est faible et qui produisent pour fournir l'artisanat local et les cordonniers locaux. Un grand projet d'appui à l'artisanat des cuirs et peaux a été réalisé à partir de 1992 par la Coopération Luxembourgeoise et a permis la construction de bâtiments destinés au travail de l'artisanat et à la vente des produits. Ce projet a concerné les principales villes du Niger. Il est actuellement terminé.

D'autre part, depuis 2003, il existe un centre des métiers du cuir à Niamey, financé par la Coopération française et dont la création a été appuyée par le PPEAP, et qui forme les artisans locaux aux métiers du cuir. Rattaché au projet de l'ONUDI, il prendra certainement une dimension régionale.

La demande du Nigeria

Cette demande est très importante et concerne environ 80% des exportations de cuirs et peaux du Niger. Elle provient de grandes tanneries industrielles installées dans le Nord du

Nigeria et qui produisent du wet-blue aux normes internationales. Leur nombre varierait entre 4 à Sokoto et 13 autour de la ville de Kano. L'une d'entre elles, installée à Kano, manipule 1,2 million de cuirs et peaux par jour. Ces sociétés achètent toutes les peaux de bonne qualité du Niger au travers de collecteurs qu'elles pré financent. Après leur traitement, ces peaux sont vendues sur le marché international, à destination principalement des industries italiennes et espagnoles, asiatiques et marocaines.

Les tanneries du Nigeria touchent un vaste marché de cuirs et peaux puisqu'elles récupèrent non seulement les cuirs et peaux du Niger mais également et surtout les peaux des animaux abattus sur leur sol et les cuirs et peaux des pays limitrophes qui ne sont pas équipés en tanneries industrielles.

La demande du Burkina Faso

Une certaine partie des cuirs et peaux du Niger sont également exportées vers le Burkina Faso. Il semble que la production de l'abattoir de Niamey soit une des origines de ces exportations. Cependant, la qualité des peaux importées par le Burkina Faso est moins bonne que celle importées par le Nigeria. Une tannerie burkinabé a été ouverte au Niger mais pour des raisons d'approvisionnement elle n'arrive pas à fonctionner.

3. Contraintes au niveau de la filière Cuirs et peaux

Manque de soins pour le bétail sur pied

Le bétail sur pied voyage beaucoup et se côtoie régulièrement dans les points d'eau et les pâturages. Pour régler le problème d'identification des animaux, les éleveurs ont pris l'habitude de faire des marques à feu sur leur bétail afin de les identifier rapidement et sans contestation. Cela entraîne une détérioration définitive de la peau de l'animal. A cela viennent s'ajouter les griffures d'arbustes, les coups de bâton des bergers et les affectations cutanées occasionnées par les maladies et les piqûres d'insectes.

L'ensemble de ces actions est une grande source de détérioration de la peau de l'animal de son vivant. Sans une sensibilisation régulière des éleveurs à ce sujet, ceux-ci n'ont pas d'intérêt à prendre des précautions puisque le prix de leur animal se fait plus sur son embonpoint que sur l'état de sa robe.

L'abaissement de la qualité au niveau du dépeçage

Avant l'arrêt de la production nationale de peaux traitées, le Niger avait mis en place un système de contrôle de la qualité des cuirs et peaux au niveau des abattoirs. Avec le retour à la production de peaux brutes et une demande essentiellement issue du Nigeria, toutes les anciennes pratiques qui garantissaient la qualité ont disparu. Aucune surveillance du dépeçage n'est exercée au niveau des abattoirs et des aires d'abattages. Cependant certains bouchers installés dans les abattoirs surveillent le dépeçage des peaux qui leur appartiennent. Malgré tout, un grand nombre de bouchers opèrent dans l'ignorance des précautions et des mesures de préservation de cette qualité. Le prix de la dépouille n'est pas non plus un élément incitatif pour l'amélioration de ce travail.

Certains acheteurs nigériens essayent de relever cette qualité en proposant des achats uniquement sur le 1^{er} et 2^{ème} choix avec des prix plus attractifs. Mais les commerçants

nigériens ne sont pas très intéressés car le 3^{ème} choix devient difficile à vendre seul et ils ne veulent pas perdre le prix de ces peaux.

Le premier traitement n'est pas fait selon des normes professionnelles

La presque totalité des séchoirs de l'époque de la SONITAN et de la SNCP étant devenus inutilisables, les peaux sont séchées sur le sol, c'est-à-dire dans la poussière et dans de mauvaises conditions sanitaires. Lorsque ces peaux sont vendues au poids, certains commerçants n'hésitent pas à les badigeonner de sucre et de sable fin avant le séchage pour augmenter le poids.

Pour les peaux vendues vertes (fraîches), la technique de salage n'est souvent pas maîtrisée et entraîne la conséquence inverse à celle recherchée, c'est à dire une augmentation de la putréfaction. A cela s'ajoute un transport dans des sacs en polyéthylène qui favorisent, eux aussi, la putréfaction.

A ce problème de préparation vient souvent s'ajouter un problème de stockage. Les peaux subissent les attaques de rats, d'insectes et de moisissures dans des entrepôts en mauvais état.

Pour résoudre ce problème de qualité à l'exportation, le PPEAP a financé une étude pour élaborer des normes de qualité aussi bien au niveau du conditionnement que du classement. Ces normes sont actuellement ratifiées par Arrêté n°016/MC/I/PSP/DNQM du 07 mars 2005 et codifiées par la Commission de l'UEMOA.

La valeur ajoutée se fait à l'extérieur du Niger

Le Niger a un immense potentiel de production de cuirs et peaux ; mais il subit le contrecoup de deux phénomènes pour l'exploitation optimale de ses cuirs et peaux. Une importante proportion du bétail vendu sur ses marchés est destinée à l'exportation et, majoritairement au Nigeria. De ce fait, les cuirs et peaux issus de ce bétail lui échappent complètement.

La proportion d'animaux abattus dans le pays produit des cuirs et peaux, mais le Niger n'a pas les moyens de leur apporter une plus-value et c'est encore le Nigeria qui en profite car ce pays possède les usines de transformation adéquates.

Une grande désorganisation des opérateurs dans la filière

Comme pour le bétail sur pied, n'importe qui peut se mettre dans le commerce des cuirs et peaux. Il n'y a pas de contrôle ni de la part de l'Etat ni de la part des opérateurs eux-mêmes au travers d'une association. Il existe pourtant un syndicat des professionnels des cuirs et peaux mais il ne semble pas avoir une action de fond pour organiser la profession. D'autre part, le MRA n'apporte aucun soutien à ce syndicat. Cependant, le PPEAP a aidé à la création d'une coopérative de collecteurs de cuirs et peaux à Zinder (le FATA).

Un contrôle sanitaire insuffisant à l'exportation

L'agent sanitaire installé à frontière est chargé de contrôler les exportations de cuirs et peaux. Malheureusement, un certain nombre d'opérateur ne viennent pas réclamer le

certificat sanitaire et même lorsqu'ils viennent, l'agent ne contrôle souvent pas de visu l'état des cuirs et peaux.

III. REVUE DE LA FILIERE LAIT

I. La production de lait

Le potentiel global de production annuelle a été estimé en 2008 à plus de 1 milliards de litres, ce qui donnerait si cette production était collectée, un peu plus de 70 litres de lait disponible par habitant par an. Les espèces fournissant le lait sont : les bovins, les caprins, les ovins et les camelins. Les estimations du potentiel de production annuelle pour 2008 sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 17 : Récapitulatif de la production du lait en 2008

Paramètres	Bovins	ovins	caprins	camelins	Total
Effectif Cheptel	9 384259	1 1692864	14 700 42	1 497215	37 274 79
% Femelles lactantes	15	30	35	13	
femelles en lactation	1 407639	3 507 59	5 145 90	194 38	10 255 25
Nbre de jours de Lactation	330	40	60	450	
Production de Lait (L)	464 520832	140 314 63	308 711375	87 587 57	1 001 133626
Densité lait	1	1	1	1	
Production de Lait kg)	464 20832	140 14363	308 711 75	87 587 57	1 001 133 26
production de lait (T)	464521	140 14	308 711	87587	1 001134

SOURCE : Rapport ME/IA

Cette disponibilité n'est calculée qu'à partir du nombre de femelles productrices. Toute la production n'est pas collectée. Seule la production péri urbaine est collectée pour la vente, soit directe aux consommateurs du lait cru ou caillé, ou aux mini laiteries des centres urbains. Dans le reste du pays, la plupart de la production disponible après l'alimentation des veaux est soit autoconsommée, ou pour une infime partie collectée et vendue localement en cas d'accessibilité aux consommateurs directs, sans transformation. **Le lait vient essentiellement des bovins (46,3%) et des caprins (30,8%). Les camelins et les ovins produisent respectivement 8,8% et 14,1% de la production annuelle.**

Les laiteries de transformation de lait installées traitent presque exclusivement du lait en poudre importé. Il leur a cependant été recommandé d'incorporer 10 % de lait local dans le volume de leur production. Ces laiteries comprennent :

- ✚ Des unités industrielles dont les plus importantes sont **SOLANI (Société laitière du Niger)**, **NIGER-LAIT** et **LABAN- NIGER**. Leur niveau de production en 2006 est indiqué dans le tableau ci-dessous:

Tableau N° 18 : Niveau de production des laiteries industrielles en 2006

	CAPACITE DE PRODUCTION	NIVEAU DE PRODUCTION EN 2006

SOLANI	50 000	25 000
NIGER LAIT	60 000	18 000
LABAN	15 000	12 000
AUTRES	5 000	5 000
TOTAL	130 000	60 000

SOURCE : UNIDO/MRA/Projet PSEAU

- ✚ Des unités semi industrielles dont LAIT ALBARKA, la LAITERIE DU SAHEL, CLN. La capacité de transformation de ces laiteries se situe entre 1000 et 2000 litres par jour.
- ✚ Les Centres de Multiplication de Bétail produisaient en 2003, 287 000 litres dont une partie est transformée sur place en fromage sec, et l'autre vendue dans les grands centres.

Les producteurs consomment environ 20% de la production.

La production est nettement insuffisante pour satisfaire la demande. L'offre nationale est complétée par des importations de lait en poudre. Ces importations portent en moyenne sur **7 000 tonnes de** poudre de lait par an (6 700 tonnes pour l'année 2004). Ces importations représentent une dépense qui varie depuis 2000 entre **6 et 7 milliards de FCFA**. Le lait en poudre provient essentiellement d'Europe.

2. Demande de lait et produits laitiers

La quantité de lait disponible par personne et par an est tombée de 140 à 70 litres en 2008 si tout le lait produit était collecté. S'agissant de la consommation, selon l'enquête Budget consommation des ménages (33) en 2004 la consommation de lait ne dépasse guère 30 litres par personne et par an. Les statistiques du Ministère des Ressources Animales avancent cependant une consommation moyenne est de 49,82 litres tout lait confondu et de 19,04 litres de lait de vache par habitant et par an entre 1968 et 1995 (50). Il convient de rappeler que les besoins minimums estimés par les Nations Unies sont **de 93 litres/hab/an**.

La chute de la consommation par habitant et par an s'explique par l'accroissement de la population nigérienne d'une part et par les pertes subies par le cheptel lors des sécheresses successives d'autre part. Cette régression est due d'une part à la croissance des besoins de la population liée à l'accroissement démographique, et d'autre à la faible performance des modes de production pastoraux traditionnels, qui ne s'adaptent pas à l'évolution des besoins.

Cette consommation est variable selon les zones de production, selon les saisons et selon les groupes ethniques. En zone nomade, le lait est presque l'alimentation de base des populations tels les Peuls, les Touaregs et les Bouzous, les Arabes, les Toubous, chez lesquels la consommation est de 1 à 3 litres par personne et par jour en fonction de la disponibilité en lait.

Il convient de citer aussi l'enquête menée par le Projet Camelin dans le Tadist (nord du département de Tahoua) en zone pastorale rapportée par YAHAYA et ISSA (1999), qui

estime la consommation moyenne en tout lait confondu par personne et par jour à 3,5 litres en hivernage, 2,22 litres en saison froide et 1,4 litre en saison chaude. (50).

GRANIER, cité par J. COULOMB *et al*, estime la consommation d'une famille Peulh composée de 15 personnes (1 homme, 3 femmes, 5 filles et 6 garçons) à 21 litres/jour, soit une moyenne de 1,4 litre de lait par jour et par personne. En zone agricole, le lait est utilisé par les sédentaires ruraux comme aliment d'appoint soit en nature ou délayé dans la bouillie (met préparé à partir du mil ou du sorgho). Les populations urbaines consomment généralement le lait frais et le lait caillé. Les populations urbaines consomment du lait plus que les sédentaires ruraux et moins que les populations nomades (CHEFEROU, 1994).

Ainsi pour espérer fournir des produits accessibles à la grande partie de la population, les modes de production doivent-elles subir des mutations pour accroître la production. L'essentiel de la demande nationale ne pourrait à l'heure actuelle être satisfaite que par des importations. De plus, compte tenu de l'accroissement de la population et la dégradation des ressources naturelles, il faut aller à l'augmentation, à la diversification, et à l'intensification adéquates des productions laitières.

3. Prix du lait

Le prix du lait local ne fait pas l'objet d'un suivi statistique, la production n'étant pas organisée. Pour le lait collecté et commercialisé autour de Niamey, le circuit le plus important est la vente directe sans intermédiaire ; dans ce circuit, le lait est vendu entre **215 à 300 FCFA** le litre. Pour le lait vendu aux usines de transformation, le prix de vente est fixé à **235 FCFA** le litre quelque soit la période de l'année. Pour le circuit faisant intervenir des acteurs intermédiaires, le lait est vendu à **400 FCFA le litre**.

4. Les acteurs de la Filière lait

L'Etat joue un rôle essentiel dans le processus de développement du sous-secteur de l'élevage. Il élabore la politique de développement du sous-secteur et fixe, les orientations dont l'administration et les divers intervenants ont besoin pour intervenir dans le domaine de l'élevage.

Les producteurs périurbains laitiers sont en grande majorité des éleveurs *Peul* pour lesquels l'élevage reste une activité principale. Installés autour des grandes villes du Niger comme Niamey, ces éleveurs Peuls représentent **89%** des producteurs laitiers périurbains contre **11%** pour les autres ethnies à savoir *Zarma, Haoussa, Touareg*. (50) A côté de ces producteurs, s'ajoutent les stations d'élevage laitier et les centres de multiplication de bétail dont l'un des objectifs est la production laitière.

Les collecteurs constituent le second maillon de la filière et ont pour rôles la collecte du lait auprès des producteurs et la vente directe aux consommateurs ou aux unités de transformation. Ces acteurs constituent l'avant dernier maillon des filières laitières au Niger. Ils ont pour fonction la collecte et la transformation du lait. Ils représentent le maillon final de la filière.

Les acteurs indirects sont essentiellement des prestataires de services pour les filières laitières. Ce sont les fournisseurs d'intrants (vétérinaires privés, vendeurs d'aliments de bétail), les partenaires au développement qui interviennent à travers différents projets (APPLN, PLSN, PSEAU etc.) et les structures de l'Etat à titre professionnel (CMB, DLV, INRAN)

5. Les filières d'importation de lait et produits laitiers

Le lait fourni par les éleveurs périurbains ne pouvant pas couvrir les capacités de production des unités de transformation, SOLANI et Niger-lait ont recours à des importations massives de lait en poudre. Par exemple pour la fabrication du lait caillé sucré, il faut 9% de poudre de lait, 8% de sucre et 84% d'eau. Pour le lait frais pasteurisé il faut 4% de poudre et 96% de lait cru. Entre 1996 et 2001, les quantités de lait en poudre commandées par SOLANI sont passées de 250 à 600 tonnes.

L'offre nationale en lait est insuffisante pour faire face à une demande intérieure qui s'accroît d'année en année. L'Etat se trouve dans l'obligation d'importer des quantités massives de lait et produits laitiers pour réduire le déficit laitier, d'où une fuite de devises à hauteur de 6 milliards de Fcfa par an. L'union Européenne est le principal fournisseur

Le circuit d'approvisionnement en lait et produits laitiers est peu connu. Il semble qu'en général, l'importation du lait et produits laitiers est assurée par les établissements d'import-export. A partir de ces grossistes se met en place tout un réseau de distribution dont les acteurs sont de profils très variés.

6. Les forces et faiblesses de la filière lait

L'existence de bonnes races laitières

Quelques bonnes races laitières sont présentes sur le territoire nigérien. Au niveau des bovins, il y a l'azawak (3 à 5 litres/jour de lait pendant 270 à 300 jours de lactation) et la Kouri (4 à 5 litres/jour). Chez les caprins, il y a la chèvre rousse de Maradi (140 kg de lait pendant 200 à 220 jours de lactation) ; chez les ovins, la brebis touareg et chez les camelins, le roux de Gouré et l'Azarghaf.

Une bonne qualité et une grande diversité de lait

L'existence de 4 grandes qualités de lait (bovins, caprins, ovins et camelins) donne une situation unique aux pays du Sahel et en particulier au Niger. Cette diversité n'a pas encore été exploitée à sa juste mesure mais donne des perspectives intéressantes, en particulier pour la production de fromages.

D'autre part, chacun de ces laits a des qualités intrinsèques spécifiques. Le lait le plus équilibré est le lait de chèvre qui s'utilise principalement pour les enfants petits en remplacement du lait maternel. Le lait de chamelle est plus riche que tous les autres en vitamine C mais il est pauvre en calcium. Il est la source alimentaire principale des populations nomades.

Développement d'une importante activité d'élevage en zone urbaine et périurbaine

C'est une activité en pleine expansion en même temps que l'aviculture car la demande urbaine est très forte et n'est pas satisfaite.

3. BILAN DES RECHERCHES VETERINAIRES, ZOOTECHNIQUES, ET EN AGRO-PASTORALISME

I. BILAN DES RECHERCHES VETERINAIRES

I. Institutions de recherche

La recherche vétérinaire au Niger a toujours été menée dans les installations de l'actuel Laboratoire Central Vétérinaire qui a subi plusieurs mutations :

- ✚ De 1965 à 1975, elle était sous la tutelle de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux (IEMVT) à qui la gestion du Laboratoire d'Élevage était confiée.
- ✚ Entre 1975 et 1992, elle était placée sous la tutelle de l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) au sein du département de Recherches Vétérinaires et Zootechniques.
- ✚ Entre 1992 et 1998, elle a été rattachée au Laboratoire Central de l'Élevage (LABOCEL), établissement public à caractère administratif (EPA) qui venait d'être créé.
- ✚ Après la dissolution de cet établissement en 1998, la tutelle est formellement de nouveau passée à l'IRAN. Cependant les activités de diagnostic, d'enquêtes épidémiologiques et de production de vaccins continuent d'être menées par le Laboratoire Central Vétérinaire (LABOCEL).
- ✚ Le Conseil des Ministres du 23 avril 2009 a adopté le Projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé "Laboratoire Central de l'Élevage" (LABOCEL). Cette loi une fois adoptée va adapter le laboratoire central de l'élevage au contexte de sa modernisation et lui permettre d'assurer pleinement ses missions qui sont : la production, le contrôle et la commercialisation des produits biologiques notamment les vaccins et sérums vétérinaires ; le diagnostic de laboratoire des maladies animales ; la participation à la conception, à l'exécution et au suivi des programmes de recherche vétérinaire appliquée ; la participation à la conception et à l'exécution des programmes d'enquêtes et de surveillance épidémiologiques ; l'exécution des analyses biologiques, chimiques et biochimiques des produits pathologiques et des intrants vétérinaires et zootechniques ; l'exécution des analyses microbiologiques des denrées alimentaires d'origine animale ; le recyclage en technique de diagnostic de laboratoire des agents de l'élevage en cours d'emploi.

Ainsi, la recherche vétérinaire proprement dite reste une prérogative de l'INRAN.

2. Financement de la Recherche

Sous la gestion de l'EMVT, le financement de la recherche, des enquêtes de terrain et des diagnostics était assuré par les gouvernements de la France et du Niger, pour 50 % chacun. Ce financement était acquis régulièrement. Sous la gestion de l'INRAN, la recherche n'avait plus un budget spécifique. Son fonctionnement dépendait du budget général de cet Institut. Sous le LABOCEL, la situation était plus complexe : d'un côté les statuts du LABOCEL (EPA) prévoient la recherche vétérinaire tandis que de l'autre, l'INRAN avait les prérogatives de la coordination de la recherche agronomique en général, et gère de ce fait les fonds nationaux et extérieurs affectés à la recherche. Pour exécuter tout programme de recherche, le LABOCEL devrait alors le faire sous la base de convention à établir avec l'INRAN. Les conventions établies entre les deux institutions n'ont jamais servi de base d'exécution des travaux de recherche.

3. Travaux réalisés

Beaucoup de sujets ont été embrassés. La plupart des espèces animales ont été touchées.

a). Petits ruminants :

- ✚ Incidence d'une vaccination contre la peste des petits ruminants sur la mortalité observée dans les élevages de la chèvre rousse ;
- ✚ Enquête sérologique sur les antigènes de rickettsia et de néo-rickettsia sur la chèvre et les éleveurs ;
- ✚ Etude sur la pasteurellose de petits ruminants, vaccin et vaccination ;
- ✚ Enquête sur la brucellose chez la chèvre rousse ;
- ✚ Etude des maladies de la reproduction ;
- ✚ Problèmes pathologiques des petits ruminants dans le département de Maradi ;
- ✚ Etude des strongles et coccidies chez la chèvre rousse ;
- ✚ Principales helminthiases du mouton dans le département de Niamey et Zinder ;
- ✚ Principales helminthiases du mouton dans le département de Tahoua ;
- ✚ Enquêtes sérologiques chez les petits ruminants dans les départements de Dosso, Maradi, Zinder et Diffa.

b). Bovins

- ✚ Etude sur la tuberculose, Abattoir de Niamey ;
- ✚ Enquête sur la tuberculose et la brucellose dans les centres de multiplication ;
- ✚ Etude sur la brucellose au Niger ;
- ✚ Enquêtes sérologiques pour la mise en évidence des maladies épizootiques ;
- ✚ Etude des arbovirus à Toukounous ;
- ✚ Evaluation de la couverture immunitaire (peste bovine) ;
- ✚ Enquête sérologique sur les troupeaux de zébu du ranch de Tiaguiriré ;
- ✚ Etudes des traitements anthelminthiques ;
- ✚ Enquêtes parasitaires sur les bovins du ranch de Tiaguiriré.

c). Dromadaires

- ✚ Helminthiases du dromadaire dans le département de Zinder ;
- ✚ Etude de traitement contre la trypanosomiase du dromadaire à *Trypanosoma evansi*;

- ✚ Helminthiase du dromadaire dans le département de Tahoua ;
- ✚ Pathologie infectieuse du dromadaire dans la zone du Projet Niger-Centre-Est.

d). Volailles

- ✚ Parasitisme aviaire dans le département de Niamey ;
- ✚ Principales affections de la pintade au Niger.

e). Cheval

- ✚ Etude d'un traitement contre les parasitoses gastro-intestinales du cheval au Niger.

f). Chez toutes les espèces ;

- ✚ Etudes étiologiques en parasitologie ;
- ✚ Etudes sur la rentabilité des traitements en parasitologie ;
- ✚ Etude sur les dominantes pathologiques des projets N'Guigmi et Mayahi.

4. Résultats obtenus et contraintes

La plupart de ces études avaient abouti à des conclusions pratiques :

- ✚ Le problème de la pathologie de la chèvre rousse a été en partie élucidé ;
- ✚ les enquêtes dans les centres de multiplication ont aidé à combattre la tuberculose et la brucellose dans ces centres ;
- ✚ Le parasitisme de plusieurs espèces domestiques ainsi que l'opportunité de traitement ont été établis ;
- ✚ Les dominantes pathologiques de plusieurs zones ont été explicitées ;
- ✚ La connaissance de la pathologie du dromadaire a progressé.

Cependant beaucoup de problèmes ont influé sur la consistance et la qualité des travaux :

- ✚ La recherche ne disposait plus de budget propre et régulier. La recherche sur la tuberculose entre 1966 et 1970 devrait permettre de lutter contre la maladie humaine en intervenant sur les élevages laitiers périurbains. Les travaux à réaliser sont fonction de la dotation budgétaire allouée à l'ensemble de la structure de tutelle et de la compétence du personnel disponible. Ce personnel n'a pas souvent le statut de chercheur.
- ✚ La programmation manquait également : les chercheurs programmaient eux-mêmes les activités à réaliser, parfois sans lien avec les besoins des utilisateurs sur le terrain et sans référence à la politique en la matière.
- ✚ La coordination des différents intervenants et la continuité dans les travaux ont manqué : parfois les mêmes sujets ont été traités par des chercheurs différents à des moments différents, sans référence les uns par rapport aux autres ; le manque de coordination a souvent entraîné une sous-utilisation des fonds disponibles surtout quand le chercheur n'appartient pas à la structure qui gère ces fonds.
- ✚ le manque d'évaluation des résultats avec les utilisateurs n'avait pas permis une véritable vulgarisation.

Tous ces problèmes subsistent encore. La recherche vétérinaire, surtout d'accompagnement étant de plus en plus indispensable face l'émergence de nouvelles maladies, au regain d'importance de certaines autres, et au souci de rentabiliser les intrants souvent très coûteux utilisés dans les productions intensives, il convient d'asseoir les bases d'une véritable recherche vétérinaire.

Il est ainsi nécessaire d'une part :

- + de faire le point sur tous les aspects pathologiques étudiés en associant les partenaires sur le terrain ;
- + de poursuivre certains travaux jusqu'à l'obtention de résultats applicables ;
- + de poursuivre les recherche épidémiologiques de terrain pour établir des monographies épidémiologiques régionales, détaillées et précises;
- + de reprendre la programmation avec de nouvelles priorités et un financement permanent ;

Et d'autre part :

- + d'acquérir les infrastructures et les équipements adéquats ;
- + de former le personnel affecté à la recherche ;
- + de promouvoir la décentralisation des études de terrain ;
- + de rechercher une solution permanente au problème de financement
- + de mettre le personnel dans les conditions matérielles idoines pour une bonne performance

II. BILAN DES RECHERCHES ZOOTECHNIQUES

La Station Agricole de Filingué fut créée par Arrêté N° 49 du 23 mars 1931. Elle avait pour but initial:

- + de développer les cultures fourragères ;
- + d'introduire et de vulgariser des espèces fourragères nouvelles ;
- + de constituer des réserves alimentaires pour les animaux.

Par décision N° 516 du 1^{er} mai 1936, la Station a été confiée au Service zootechnique. Une orientation nouvelle s'ajoute au programme initial :

- + l'élevage et la sélection de la race de l'Azawack et de la race caprine de Maradi ;
- + l'étude, la protection et la vulgarisation des arbres fourragers.

La Station Agricole comprenait la Station principale de FILINGUE et son annexe de TOUKOUNOUS. Ainsi le programme de 1937 (45) comprenait-il :

- + les essais de plantes fourragères ;
- + l'étude des arbres fourragers ;
- + l'étude du petit mouton touareg ara-ara ;
- + l'étude du mouton peulh ouda ;
- + la sélection de la race bovine de l'Azawack ;
- + la sélection de la race caprine de Maradi ;
- + l'étude du lait (composition, rendements individuels, dérivés)

Le rôle du vétérinaire commençait à partir de 1936 à se modifier selon le Document introductif débat de TAHOUA 1985 (31). Ainsi, alors qu'autrefois il ne s'occupait strictement que de la lutte contre les épizooties, son rôle actuel le fait sortir du cadre étroit de la vaccination. Il s'intéresse à la fois à la lutte anti-épizootique, à l'hydraulique pastorale, à l'alimentation du bétail (pâturages, réserves fourragères), à la zootechnie (croisement, sélection), au conditionnement des cuirs et peaux, à la recherche de débouchés pour les produits animaux et à la police sanitaire.

L'élevage bovin : la sélection a commencé à la Station Agricole de FILINGUE en 1936 sur l'Azawack en raison de sa docilité et de ses aptitudes en lait, viande, traction, portage. Par contre la race Bororo qui est farouche, mais adapté à la vie nomade n'intéresse que son maître peulh. La race Kouri serait introduite dans les îles de TILLABERY. La création de concours agricole à NIAMEY, MARADI et ZINDER devrait permettre grâce aux primes largement distribuées, d'indiquer aux éleveurs la voie dans laquelle ils doivent s'engager. Les résultats de la sélection bovine ont permis de parvenir dès 1961 à 462 mâles et 520 femelles Azawack. Le poids moyen à la naissance des veaux étaient de 21,20kg, 106, 32kg à 6 mois et 147 kg à 12 mois alors qu'en élevage traditionnel les poids étaient estimés respectivement à 16 kg, 50 kg, et 100 kg. Selon le document préparatif débat de TAHOUA (31) C'est en 1955 que fut décidé l'uniformisation du troupeau du point de vue standard. La précocité des femelles (âge moyen des vaches à leur premier vêlage était de 42 mois et 7 jours.

L'élevage du cheval : était encouragé par les Sociétés de Prévoyance qui devaient avoir un dépôt d'étalons choisis dans la colonie ou venus de la Tripolitaine.

L'élevage du mouton : une bergerie pour Astrakan avait été édifée à Tahoua grâce aux Sociétés de Prévoyance. Des béliers " Karakul achetés en France avaient été croisés avec des brebis noires du Nord N'GUIGMI. Sur les bords du fleuve et dans les îles, les moutons à laine seraient croisés avec les béliers Zeïla venus de N'Guigmi.

L'élevage caprin : l'élevage de la chèvre rousse de Maradi avait pris de plus en plus de l'importance ; les peaux de cette chèvre faisait l'objet de grosses transactions. Des troupeaux avaient été introduits dans le Dallol Bosso et dans le Dallol Maouri après castration des mâles bariolés locaux. La vulgarisation de la chèvre rousse de MARADI atteint le chiffre de 890 pendant la seule année de 1960.

Le petit élevage : l'intention du colonisateur à l'époque n'était pas de confier aux autochtones des volailles de race pure qui dégénéraient très vite entre leurs mains, mais d'opérer des croisements ayant les qualités des races européennes et la résistance des produits du pays. Le petit «élevage allait donc être tenté à Niamey et ensuite diffusé par les Stations d'élevage de FILINGUE et de MIRRIAH et les centres fixes vétérinaires. L'implantation d'une station Avicole et d'un Centre caprin à Maradi commençait déjà à se préciser dès 1960.

Entre 1992 (démarrage PNRA) et 1996, un Programme composé de trois projets de recherche a été réalisé par la **Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de NIAMEY** ; il s'agit:

- ✚ Projet de développement des petits ruminants

- ✚ Projet de développement des gros ruminants
- ✚ Projet de développement des productions avicoles

A partir de 1996, le programme a été révisé pour introduire les aspects suivants :

- ✚ Contraintes de l'élevage interdépendantes
- ✚ Approche globale des systèmes de production
- ✚ Connaissance approfondie des systèmes de production
- ✚ Compréhension de leur mode de fonctionnement, découverte de leurs imperfections, proposition de corrections et d'innovations

En élevage ovin, le but de la recherche de la Faculté d'Agronomie était la caractérisation, l'amélioration des performances de reproduction et d'élevage des races ovines (Peul Oudah, Touareg, Koundoum), diffusion en milieu paysan. **Les résultats** ont concerné le mouton Oudah bicolore, et le mouton Oudah blanc ; ces résultats sont les suivants :

- ✚ Une sélection phénotypique poussée des deux variétés de cette race ;
- ✚ La variété bicolore est plus prolifique et plus résistante aux maladies que la blanche
- ✚ Augmentation du poids des agneaux à la naissance de 3,08kg à 3,89kg
- ✚ Diminution de la mortalité du troupeau de 7% à 3% et de celle des agneaux de 13% à 5%.
- ✚ Détermination des besoins alimentaires (et formulation de rations d'embouche)
- ✚ Age à la 1^{ère} mise bas : 16-17 mois moyenne 15 mois
- ✚ Cycle sexuel : 15-17 jours

Le développement des productions avicoles (l'élevage des pintades) a aussi fait l'objet de recherche par la Faculté d'Agronomie. Il s'agissait de faire le point sur l'adaptation aux rigueurs du climat sahélien et aux dures conditions d'élevage Viande et œufs très appréciés par les consommateurs et Pintades et œufs surtout destinés à la vente

Les résultats ont été les suivants :

- ✚ Connaissance des systèmes de production des pintades (zones d'élevage, caractéristiques zootechniques et problèmes associés de ces élevages, usages locaux et débouchés, filière de commercialisation des produits avicoles)
- ✚ Réalisation d'enquête sur les maladies (sérologie, parasitologie) de la pintade (en collaboration avec le LABOCEL)
- ✚ Utilisation des produits agricoles locaux dans l'alimentation de la volaille (substitution du maïs par le sorgho dans les rations pondeuses et poulets de chair)

Les fiches techniques mises au point dans les domaines de la zootechnie et de la parasitologie sont les suivantes :

- ✚ Embouche du mouton Peul – traitement antiparasitaire ;
- ✚ Embouche bovine – sole fourragère intégrée dans un aménagement rizicole ;

- ✚ Poly-parasitisme du zébu: traitement avec des associations médicamenteuses ;
- ✚ Thélaziose oculaire du zébu nigérien ;
- ✚ Trypanosomiase du zébu: traitement au prothidium ;
- ✚ Parasitoses gastro-intestinales du cheval: traitement equigard ;
- ✚ Distomatose à Fasciola: médicaments à utiliser ;
- ✚ Helminthiases du dromadaire ;
- ✚ Helminthiases du mouton.

III. BILAN DES RECHERCHES EN AGRO-PASTORALISME

I. Inventaire des principales études (RHISSA, 1985)

Les principales études ont été les suivantes :

- ✚ Etudes des cultures fourragères à la Station Agricole de FILINGUE (1934, 1935, 1936, 1938) ;
- ✚ Essais d'acclimatement du Kochia Indica à FILINGUE et A MIRRIAH (1950, 1951) ;
- ✚ Développement et amélioration des cultures fourragères et de la production bovine à KIRKISSOYE (1966 -1973) ;
- ✚ Etude en vue de la mise en valeur du Dallol Maouri (1970);
- ✚ Intensification de la production fourragère en zone sahéenne à IKARFANE (1975 à 1979) ;
- ✚ Efficacité alimentaire d'une sole fourragère intégrée dans un aménagement rizicole proche de Niamey
- ✚ Analyse économique de trois essais d'exploitation d'une sole fourragère intégrée dans un aménagement rizicole ;
- ✚ Développement des cultures fourragères et améliorantes en zone soudano-Sahéenne (1977) ;
- ✚ Programme d'amélioration du milieu (1934, 1948, 1949) ;
- ✚ Inventaire des pâturages et des points d'eau (1950)
- ✚ Programme de forages profonds (1951)
- ✚ Programme de classification des zones du Niger (1951)
- ✚ Etude des pâturages naturels sahéens du ranch Nord Sanam (1963)
- ✚ Etude des pâturages naturels sahéens de la région Nord Gouré (1965)
- ✚ Développement de la production animale et des ressources en eau dans l'Est du Niger (1970);
- ✚ Etude agrostologique du Dallol Maouri (1970) ;
- ✚ Evolution des pâturages naturels sahéens du Sud Tamesna (1971);
- ✚ Modernisation de la zone pastorale du Niger : études agrostologiques (1972) ;
- ✚ Amélioration de l'exploitation pastorale du Niger (1973) ;
- ✚ Projet de modernisation de l'élevage en zone pastorale (1973)
- ✚ Etude de factibilité pour la réalisation de deux ranchs au Niger Nord Gouré et Nord Dakoro (1974) ;
- ✚ Aménagement et intervention dans quatre zones de modernisation pastorales au Niger : TAMESNA, INGOUCHOUL, TEJIRA, MANGA (1976)
- ✚ Contexte agro-pastoral des unités pastorales et capacité de charge (1978)
- ✚ Essai de gestion rationnelle et de charge sur un pâturage sahéen (1981)

- ✚ Etude de cas sur la désertification et le renforcement de la stratégie nationale de lutte contre la désertification au Niger (1983)

2. Synthèse des résultats

En 1937 seize (16) **espèces fourragères herbacées** ont été sélectionnées et étudiées à la Station agricole de FILINGUE. Cependant les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Ainsi même si l'on peut propager avec profit les espèces fourragères herbacées telles que le *Cenchrus ciliaris* (cram-cram), le *Tephrosia leptostachia* (Massa), le *Zornia glochidiata* (Marak), l'*Alysicarpus Vaginalis* (Gadegui), seule la culture des pastèques ou Citrillus a donné des résultats intéressants pouvant être réalisées en culture intensive. C'est une plante qui ne demande pas de terre riche et pousse parfaitement bien sans soins particuliers et de plus se concerne longtemps sur pied.

L'idée des pâturages artificiels a été lancée en 1966 à KIRKISSOYE dans le cadre du projet laitier à quelque 4 km de NIAMEY sur la rive droite du fleuve Niger. Ainsi, de 1966 à 1970, plus de 50 espèces fourragères ont-elles été expérimentées à la Station Pilote Expérimentale de KIRKISSOYE dans un périmètre hydro-agricole. Parmi ces espèces l'on peut citer : *Pennisetum purpureum*, variétés *merkirii*, (herbe à éléphant) le *Panicum maximum* (herbe de Guinée) le *Trixacum laxum*, le Sudan grass , le choux fourrager. Cependant l'exigence de ces plantes en main d'œuvre pour leur entretien, et surtout le ralentissement notable de leur croissance en saison froide et sèche ont entraîné leur abandon au profit d'*Echinochloa Stagnina* (bourgou) qui présente l'avantage d'être adapté au climat et qui ne demande pas un entretien cultural continu. La production du bourgou peut atteindre peut atteindre 30 tonnes de matière sèche (MS) par hectare et par an, ce qui permet l'entretien de 10 UBT (Unité Bétail Tropical) à l'hectare.

Les résultats de ces expériences ont encouragé les responsables de l'élevage de l'époque à vulgariser ce travail d'une part au niveau des populations de la région pour créer le **Secteur paysan de KIRKISSOYE** (actuellement en activité 40 ans après) et d'autre part pour créer un ranch fourrager de 300 ha à **TIAGUIRIRE** en vue d'entretenir environ 1500 bovins d'embouche destinés à l'exportation. Un autre périmètre fourrager à été implanté à **DAMBOU** pour la production laitière en vue de ravitailler la Ville de Niamey en lait frais.

Il convient de signaler enfin que de 1977 à 1984 le **projet FAO/CILSS de développement des cultures fourragères** améliorantes en zone soudano-sahélienne n'a pas donné des résultats durables. L'éventail des espèces fourragères s'est davantage réduit à un nombre très limité comme l'*Andropogon gayanus*, le *Stylosantès hamata*, le *Macroptilium atropurpureum*. La raison est que le l'obsession du paysan est d'abord de réussir sa campagne de culture vivrière qui ne dure que 90 jours, laissant le soin aux animaux de se débrouiller. C'est ainsi que le Niébé fourrager a finalement été retenu comme légumineuse fourragère à vulgariser auprès des paysans.

Pour les aménagements hydro-agricoles les cultures de sorgho jan-jaré, de maïs P3 Kollo, de *Pennisetum purpureum*, d'*Echinochloa stagnina* (bourgou) et de *Panicum maximum* peuvent être utilisées en assolement dans les aménagements hydroagricoles.

S'agissant **des arbres fourragers**, les semis en pépinière ont donné de bons résultats pour ce qui concerne le *Ziziphus mauritania*, pseudo-jujuba et *Accacia tortilis*. D'autres arbres fourragers ont aussi donné des résultats acceptables ; il s'agit de *Accacia raddiana*, et *Accacia albida*. Onze (11) espèces d'arbres sont protégés, conformément à l'arrêté N° 139 S/F du 11 juin 1952, parmi lesquelles on peut citer quatre (4) espèces d'arbres fourragers. Il s'agit notamment : de l'*Accacia albida*, *Khaya senegalensis*, *Pterocypus erinaceus*, *Hyphaene thebaica*.

Pour ce qui concerne les essais **de clôture en haie vive** les chercheurs ont trouvé le *Parkinsonia aculeata* la plus intéressante car il pousse vite et fournit des haies infranchissables.

A propos de la **gestion des pâturages et des points d'eau**, il est nécessaire :

- ✚ De réaliser des points d'eau suffisants et judicieusement bien répartis afin de permettre une dispersion des troupeaux et éviter ainsi une surcharge inutile sur ces points d'eau ;
- ✚ De suivre et d'évaluer la situation pastorale ainsi que les disponibilités fourragères chaque année et par zone ;
- ✚ D'effectuer un déstockage systématique dès que les ressources fourragères sont déficitaires ;
- ✚ De fermer temporairement certains points d'eau permanents (forages, puits) pendant la saison des pluies ;
- ✚ De viser la complémentarité entre les régions du Sud Niger plus favorisées au plan climatique et la zone sahélienne où la pluviométrie est aléatoire.
- ✚ De prévoir des réserves pastorales de sécurité en zone pastorale et intermédiaires ;
- ✚ Entreprendre des actions sociales (santé humaine, alphabétisation, approvisionnement en vivre et autres produits de première nécessité) en faveur des éleveurs

La Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni a également effectué des recherches dans le domaine de l'agrostologie dont le but est l'identification de meilleures variétés de cultures fourragères (niébé, sorgho,) et la maîtrise des itinéraires techniques d'herbacées fourragères (*Stylosanthes*, *Panicum*, *Macroptilium*).

Les résultats ont été les suivants :

- ✚ Identification de trois meilleures variétés fourragères de niébé : TN 15-78, TN 113-80, TN 2-78 », selon les localités.
- ✚ Identification de 17 bonnes variétés fourragères de sorgho sur 30 testées: rendements de 8830 à 13390 kg/ha de matières fraîches, soit 3390 à 6870kg/ha de matières sèches.
- ✚ Mise au point de techniques culturales des herbacées fourragères

L'utilisation efficiente des résidus de culture, des sous-produits agro-industriels et des fourrages cultivés dans l'alimentation du bétail (ovins et bovins) a également fait l'objet de recherches par la Faculté d'Agronomie dont les résultats sont les suivants :

- ✚ Connaissance des systèmes ruraux et périurbains de production animale par région (espèce, race, santé, mode de conduite, alimentation, ressources alimentaires disponibles et technique de supplémentation).

- + Amélioration de la valeur nutritive et de l'ingestion des sous-produits agricoles par des traitements physiques et chimiques : traitement à l'urée de la paille de riz et des pailles de brousse (*Zornia glochidiata*, *Eragrostis tremula*)
- + Broyage de tiges de céréales ;
- + Ensilage.

Fiches techniques mises au point en Agrostologie sont les suivantes:

- + *Pennisetum purpureum*: techniques de culture irriguée.
- + *Stylosantes guyanensis*: technique de culture
- + *Macroptilium atropurpureum*: technique de culture
- + *Panicum maximum*: technique de culture

4. REVUE SUCCINCTE DES POLITIQUES ANTERIEUREMENT MENEES

I. POLITIQUES MENEES DE LA PERIODE COLONIALE A 1974

La protection sanitaire dans le contexte du Niger est un préalable à toute activité visant l'exploitation de l'élevage. La lutte contre les maladies était une action primordiale des services de l'Elevage. C'était tout naturellement une des premières actions essentielles planifiées par les autorités dans le domaine de l'Elevage. La santé animale a été une composante importante et permanente des politiques de développement de l'élevage :

Avant 1960 : la lutte contre les épizooties était au premier rang des stratégies assignées au secteur de l'élevage. Ces stratégies s'inscrivaient dans la politique de recherche de devises à travers les exportations des produits animaux. Les actions portaient sur :

- + prioritairement lutte contre la peste bovine;
- + lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine ;
- + lutte contre les maladies telluriques ;
- + lutte contre les trypanosomiasés.

A partir de 1961, le Plan Triennal de 1961 à 1963 et les Perspectives Décennales de 1965 à 1974 préconisaient l'augmentation du pourcentage de la commercialisation, l'initiation de l'industrialisation du secteur, la rationalisation des transactions commerciales, des circuits d'exportation et de la transformation. Les stratégies retenues en matière de santé animale prévoyaient la mise en place des moyens pour conduire efficacement la lutte contre les épizooties, moyens en personnel, infrastructures, logistiques :

- + la formation du personnel pour faire fonctionner efficacement les services ;
- + la création d'un laboratoire pour la recherche et la production de produits biologiques ;
- + la construction de parcs et couloirs de vaccination ;
- + la construction de postes et centres d'élevage ;
- + la dotation des services en moyens de transport.

II. POLITIQUES MENEES DE 1974 A 2000

Tous les plans qui ont suivi, Programme Triennal de 1974 à 1978, Plan Quinquennal de Développement Economique et Social de 1979 à 1983, Programme Intérimaire de Consolidation de 1984 à 1985, Plan de Développement Economique et Social du Niger de 1987 à 1991 jusqu'au Programme de Relance Economique de 1997 en passant par les Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural pour le Niger adoptés en 1992, insistaient sur les mêmes thèmes tout en élargissant les champs d'action et les moyens:

- + poursuite de la protection sanitaire et des traitements individuels, pour maintenir et renforcer les acquis, tout en étendant les actions aux autres aspects sanitaires et à l'ensemble du cheptel ;
- + promotion de la distribution des intrants ;
- + réhabilitation et renforcement des infrastructures ;

- ✚ meilleure connaissance du terrain par la recherche d'accompagnement et la mise en place des réseaux d'enquêtes ;
- ✚ association des éleveurs par la formation à l'auto encadrement ;
- ✚ participation des privés pour étendre les actions à tous les éleveurs ;
- ✚ organisation d'un auto-encadrement efficient.

La politique du Gouvernement s'est donc exprimée depuis une vingtaine d'années dans divers documents dont en particulier:

le Plan quinquennal 1987–1991 qui prônait l'augmentation de la productivité du secteur, la réalisation d'une gestion optimale du complexe cheptel/pâturages/points d'eau et l'implication et l'organisation des éleveurs ;

les principes directeurs d'une politique de développement rural adoptés en juillet 1992 avec comme principaux axes la gestion des ressources naturelles, l'organisation du monde rural et la modification du rôle de l'Etat, la sécurité alimentaire et l'intensification et la diversification des productions ;

Le Programme de Relance Economique adopté en 1997 avec comme priorités la lutte contre la pauvreté, la relance du secteur rural, la promotion du secteur privé, la promotion d'une bonne gouvernance et la dynamisation des secteurs d'appui et du développement social ;

III. POLITIQUES MENEES A PARTIR DE 2001

Les Déclarations de Politique Générale de avril 2000 et mai 2005 ont toutes **affirmées l'importance accordée par le Gouvernement au sous secteur de l'élevage**; Le Plan de Développement Economique et Social 2000-2004 **suivi du document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (SRP) complété dès 2003 par une stratégie de développement rural (SDR) a constitué le document de référence pour l'ensemble des politiques publiques concernant le secteur rural.**

Le Ministère des Ressources Animales a cependant souhaité disposer d'un document spécifique au secteur de l'élevage. Il a conduit avec l'appui technique de la FAO un travail de diagnostic et de prospective **pour la relance du secteur de l'élevage.**

L'état des lieux effectué a montré que les résultats des politiques précédemment mises en œuvre n'ont guère été satisfaisants, pour plusieurs raisons :

- ✚ L'approche technocratique des actions entreprises n'ont réellement pas touché les vrais groupes cibles ; ces derniers ignorant parfois totalement pourquoi les actions ont été mises en œuvre et leur pertinence ;
- ✚ La faible productivité des troupeaux liée à la dégradation des espaces pastoraux et à une faible valeur pastorale des pâturages : altération floristique, faible valeur nutritive des fourrages particulièrement en saison sèche, faible productivité des pâturages, la

régression de la phytomasse, envahissement des espaces pastoraux par des espèces peu intéressantes pour l'alimentation ou qui ne peuvent servir de nourriture aux animaux pendant la fin de la saison des pluies, l'amenuisement des parcours, mauvais maillage des points d'eau ;

- + une méthode de gestion traditionnelle des pâturages qui privilégie l'animal au détriment de la plante qui devrait au contraire constituer l'élément clé de la gestion des ressources fourragères ;
- + les insuffisances de l'environnement juridique, la méconnaissance des textes réglementaires en vigueur par les populations et l'absence de volonté politique dans l'application desdits textes ;
- + la non-intégration de l'élevage traditionnel dans l'économie marchande et le faible taux d'exploitation des troupeaux ;
- + la pression démographique sur les terres a engendré des comportements de compétition entre les hommes et entre ces derniers et les animaux, entraînant ainsi des conflits souvent meurtriers ;
- + l'absence d'un schéma d'aménagement foncier a entraîné l'amenuisement des terres pastorales au profit de l'agriculture ;
- + la mise en place hâtive des organisations des producteurs, non représentatives et non inclusives ; l'absence de l'esprit coopératif des membres, la non recherche de l'efficacité des organisations ;

Le processus mené a montré aussi des points forts que sont :

- + l'existence d'un potentiel naturel favorable aux activités d'élevage et des populations dont l'occupation dominante demeure la pratique de l'élevage ;
- + l'existence de races animales à fortes aptitudes et adaptées aux conditions climatiques ;
- + l'existence d'une demande potentielle (intérieure et extérieure) importante ;
- + les faibles coûts de production de l'élevage pastoral,
- + l'émergence d'associations d'éleveurs de plus en plus conscientes de leurs rôles et de leurs responsabilités face aux enjeux du secteur

Des objectifs et des axes d'interventions prioritaires susceptibles de renforcer le rôle économique de l'élevage pour tenir compte de la demande nationale croissante ont été définis. Les objectifs sont au nombre de quatre ; il s'agira :

- + De poursuivre le retrait de l'Etat du secteur productif et de la commercialisation. Le rôle de celui-ci doit désormais se focaliser sur la recherche, la vulgarisation, la

réalisation d'infrastructures d'intérêts collectifs, la réglementation ainsi que les opérations de contrôle et de surveillance ;

- ✚ D'améliorer l'organisation des professionnels pour la défense de leurs intérêts à travers un cadre de dialogue aussi bien entre eux qu'avec les autorités nationales et locales.
- ✚ De renforcer la décentralisation avec une plus grande participation des Collectivités au financement du secteur, mais surtout une plus grande participation des organisations des acteurs locaux notamment à la conception, l'élaboration, l'exécution et le suivi de la Politique de développement local.
- ✚ D'améliorer le cadre juridique par l'élaboration des textes réglementaires régissant le secteur.
- ✚ Le travail de concertation mené par l'Administration auprès des représentants des associations des éleveurs, des ONG et des services a abouti à définir sept axes d'intervention prioritaires : amélioration des ressources naturelles et valorisation des zones et espaces pastoraux ;
 - ✚ amélioration de la santé animale ;
 - ✚ amélioration de la productivité des animaux
 - ✚ contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté;
 - ✚ soutien à l'organisation et à la professionnalisation des acteurs ;
 - ✚ promotion des marchés intérieurs et extérieurs ; et
 - ✚ amélioration de la compétitivité, adaptation des fonction d'appui.

Cependant, le processus n'a pas pu être mené à son terme. En effet le programme d'appui à la mise en œuvre du Plan Cadre de Relance de l'élevage n'a pas vu le jour ainsi que la cellule légère qui devrait être mise en place pour assurer la coordination des actions.

5. RECOMMANDATIONS POUR LA FORMULATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPEMENT DE L'ELEVAGE

I. EXPOSE DES MOTIFS

Avec un cheptel estimé à près de **35 millions de têtes toutes espèces** confondues soit 13 millions d'UBT en 2008, pour une valeur de plus de **2 000 milliards de F CFA**, le Niger dispose d'un atout important pour son développement socioéconomique. L'élevage, demeure la deuxième activité principale des populations rurales car 87% de la population la pratiquent de façon exclusive ou secondaire. Il se pratique sur 62 millions d'hectares d'espace pâturable. Deuxième source de devises fortes pour le pays après les industries extractives l'élevage apparaît comme un véritable outil d'atténuation du déséquilibre de la balance de paiement du Niger. Facteur déterminant de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté, son apport est en moyenne de 15% au revenu des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires (SDR). Il contribue à hauteur de 13% au Produit Intérieur Brut et 40% du PIB agricole. L'Élevage a contribué à hauteur d'au moins 25% au budget des collectivités territoriales. Un cadre où la tradition est rendue indissociable de l'économie, de la culture et des us et coutumes.

Le Niger se doit de repenser ses stratégies de développement de son élevage. Il est en effet impératif mettre le pays à l'abri des effets des crises pastorales devenues de plus en plus récurrentes. Si l'on se réfère au bilan de la production céréalière entre 1983 à 2000 par rapport aux besoins, l'on constate que Niger a été déficitaire au plan alimentaire et pastoral, quatorze (14) années sur dix-sept (17). De plus avec une croissance démographique de **3,3% par an** et une demande alimentaire qui devrait suivre à un rythme comparable, l'on constate encore que la croissance des productions céréalières n'a été que **de 2,5% par an**, elle-même liée en réalité à la progression des superficies cultivées.

Le Niger se doit aussi d'**améliorer la productivité de son élevage et de son agriculture tout en sécurisant** sa production contre les aléas climatiques. A ce sujet, Il est important de rappeler que la production alimentaire du Niger repose essentiellement sur un système agricole archaïque qui dépend presque totalement de la pluviométrie. Les paysans nigériens travaillent toujours avec des outils rudimentaires (houe, daba, hilaires) avec des rendements très faibles dépassant à peine 200kg/ha de mil alors que le pays compte plus de 4,7 millions de lettrés qui sont capables de lire des fiches techniques et de les appliquer avec profit. Malheureusement les jeunes scolarisés abandonnent les campagnes à la recherche d'un emploi hypothétique en ville au lieu de rester pour contribuer à améliorer la productivité en valorisant ainsi les acquis de l'école.

S'agissant de l'élevage, la gestion des troupeaux est désastreuse. Chaque année le gain poids acquis en hivernage est perdu en saison sèche avant la prochaine saison de pluie. La productivité du troupeau est tellement faible selon les études menées (42) *qu'il faudrait à l'heure actuelle au moins* **26 bovins adultes, 5 veaux et diverses autres espèces composées de camelin**,

d'ovins de chèvres et d'un âne pour assurer la survie d'une famille de **5 à 6 personnes** dans les conditions actuelles de production de la zone pastorale alors que **deux vaches Azawack correctement** bien entretenues suffisent à couvrir les besoins d'une famille de 5 à 6 personnes.

Pourtant le Niger possède des avantages comparatifs dans l'élevage ovins, bovins et camelins. Il convient d'ajouter aussi que, le marché mondial et régional offre des débouchés les produits de l'élevage non conventionnel (gazelle, tortue, autruche outarde). **En effet les besoins du marché régional en viande a été estimé à quelques 3,5 millions de tonnes de viande et 4,5 millions** de tonnes de lait par an à l'horizon 2015 selon l'étude CEDEAO/OCDE/CSAO intitulée "Elevage et marché sous-régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest" réalisée en 2008 (13). Le Niger se doit donc de se positionner sur ce marché régional en améliorant notamment l'accès à ces marchés. **Or la valeur totale des produits d'élevage exportés dans la sous région** entre 2004 et 2007 n'est que de 23,910 milliards de F CFA soit l'équivalent tout juste de 12,000 T de viande par an au maximum.

Il est aussi impératif pour le Niger de moderniser son élevage. C'est dans cette vision que le Président de la République S.E Tandja Mamadou a déjà donné le coup d'envoi pour une modernisation du secteur rural dans son message à la nation du 02 août 2005 à l'occasion du 45ème anniversaire de la proclamation de l'indépendance du pays. Il est en effet temps disait-il, citation« *de s'atteler corps et âme à moderniser l'agriculture à moderniser l'élevage l'industrie y compris les mentalités pour l'adapter à l'évolution du monde devenu sans pitié, ne laissant aucune place à l'oisiveté et au fatalisme* »fin de citation (42)

En effet le Niger en effet besoin d'agriculteurs et d'éleveurs professionnels qui seront capables d'entreprendre la modernisation progressive des productions agro-sylvo-pastorale pour sortir du système agricole archaïque actuel et valoriser ainsi le potentiel existant. D'éminents spécialistes du développement rural comme Jacques GIRI sont convaincus que les terres sahéniennes sont capables de produire dix fois plus (RHISSA, 2005). La cause n'est donc pas perdue d'avance mais à condition de prendre les dispositions utiles et agir avec conviction. Des solutions existent, des marges d'accroissement de la productivité sont certaines. Pour s'en convaincre, Il suffit de rappeler que les unités de production traditionnelles sont approximativement de 1,4 millions de ménages agricoles sédentaires qui travaillent sur environ une superficie moyenne de 2,7 ha. Avec un rendement d'à peine 200 kg/ha.

Le potentiel en terres irrigables dépasse 270.000 ha dont à peine 43,000 ha sont mises en valeur. Les superficies irriguées ne représentent à peine que 2% des terres cultivables. A cela si l'on rajoute que rien que le Dallol Bosso peut permettre d'installer au moins 100 000 unités modernes de production agro-sylvo-pastorale intégrées à cause de l'importance et de la faible profondeur de la nappe phréatique (1 à 6 m) L'investissement nécessaire reste inférieur à 1000 \$ soit environ 500 000 F CFA par unité.

Le système pastoral du Nord nigérien représente aussi un atout principal qui permet d'exploitation de manière rentable une superficie vaste qui représente plus de 45% du territoire national. Quant à la zone intermédiaire ou de transition, elle pourrait être

valorisée en confortant d'abord sa vocation pastorale particulière dans une perspective d'intensification du système pastoral notamment à travers le ranching

Par ailleurs des modèles d'intensification des exploitations agropastorales existent. Ils ont été mis au point et testés dans plusieurs pays dont le Niger. Ils permettent aujourd'hui d'introduire progressivement le progrès technique **à travers l'approche par microprojet** qui repose sur la responsabilisation totale des promoteurs, leur formation, l'accès au crédit et le suivi technique régulier sur une base de remboursement des coûts. Il s'agira simplement de créer des conditions favorables pour étendre les modèles en fonction des potentialités propres de chaque zone écologique.

Les enjeux sont aujourd'hui les suivants:

- ✚ Produire d'avantage pour assurer la sécurité alimentaire, générer des revenus et créer des emplois pour une population qui croît à un rythme de 3,3% par an tandis que le taux de croissance réel du PIB n'est que de 4,4%
- ✚ Assurer une croissance économique du pays qui cadre avec les objectifs assignés à la SDR (7%), et des atteintes des OMD.
- ✚ Intensifier et diversifier les productions en quantité et en qualité pour une plus grande compétitivité des produits de l'élevage sur le marché régional et international.
- ✚ Produire d'avantage de lait et de viande pour satisfaire les besoins de la population et réduire ainsi le déficit de la balance commerciale, engendré par les importations massives de lait en poudre.

Nombreux sont les donateurs qui appellent aussi à l'organisation d'une **conférence internationale sur le Niger** en vue de s'entendre sur les politiques et les stratégies les plus pertinentes à mettre en œuvre et aborder ainsi les problèmes de développement rural dans le court, moyen et long terme et pour y répondre.

II. LES PERSPECTIVES FUTURES

Les leçons tirées des crises précédentes notamment celles de 1972/73 et de 1984/85 n'ont pas été entièrement prises en compte; il importe maintenant de tout mettre en œuvre en vue:

- ✚ **De moderniser l'agriculture et l'élevage et l'industrie** en professionnalisant ces secteurs.
- ✚ **De développer des activités** génératrices de revenus à travers l'approche **par micro projets** mis au point dans le cadre du PSSA.
- ✚ **De rechercher des solutions** durables et sortir des chantiers battus en valorisant les acquis de l'école et en encourageant **la promotion de nouveaux types d'exploitants** (jeunes, dynamiques, motivés) maîtrisant les techniques de production, de gestion et de commercialisation pour préparer maintenant les agriculteurs et éleveurs d'ici les 25 prochaines années.
- ✚ **D'identifier et d'encourager la création des pôles de développement** en fonction des potentialités réelles qui existent dans chaque zone écologique ;
- ✚ **De favoriser la mise en place d'un environnement institutionnel favorable** à la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, et de l'industrie.

- ✚ **D'organiser une consultation** internationale sur l'élevage en vue d'asseoir les bases d'une modernisation véritable du secteur de l'élevage et convenir du dispositif de mise en œuvre
- ✚ **La FAO pourrait avoir un rôle important** à jouer en mettant à la disposition du Niger les résultats techniques déjà mis au point et en aidant le Gouvernement du Niger à organiser cette consultation sur la modernisation du secteur rural.

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES D'INTERVENTION

Les orientations stratégiques visent à traduire par des actions concrètes les politiques et stratégies retenues par le Gouvernement dans le domaine de l'élevage. Pour les années à venir, la vision du Gouvernement est **« que l'élevage puisse contribuer de manière significative à la croissance économique du pays tout en garantissant une meilleure préservation de l'environnement »**.

Les orientations stratégiques se rapportent aux aspects suivants :

- ✚ Soutenir l'organisation et la professionnalisation des acteurs des filières animales, notamment par des actions systématiques de formation, de sensibilisation de façon à extérioriser leurs capacités intrinsèques à prendre en charge leur développement. Les enjeux de la politique de relance de l'élevage posent des exigences sociales et techniques allant jusqu'à des changements de comportement à tous les niveaux ;
- ✚ Créer les conditions générales propres à garantir un développement harmonieux des différentes activités agro-sylvo-pastorales,
- ✚ Assurer la sécurité foncière des acteurs de base et l'incitation à l'augmentation de la productivité ;
- ✚ Privilégier l'émergence des systèmes de production porteurs à même de favoriser une gestion économique et écologique durable des ressources naturelles ;
- ✚ Promouvoir les filières et sous filières les plus porteuses et ayant un caractère structurant pour les systèmes de l'élevage ou doter d'avantages comparatifs importants, susceptibles soit d'accroître les revenus en devises soit d'en réduire l'exportation ;
- ✚ Contribuer à la sécurité alimentaire durable par la lutte contre la pauvreté en assurant la promotion des activités génératrices des revenus plus particulièrement au niveau des femmes et des jeunes dont l'avenir professionnel devrait être un sujet de préoccupation dominant ;

- ✚ Développer les systèmes financiers décentralisés en vue d'une plus grande accessibilité au crédit surtout pour les petites opérations et les micros réalisations tout en assurant l'accroissement du financement des investissements ;
- ✚ Encourager la recherche zootechnique et vétérinaire ;
- ✚ Réhabiliter et développer les infrastructures de base ;
- ✚ Prendre des mesures d'accompagnement d'ordre juridique et institutionnel et coordonner les efforts pour développer les synergies.

Les axes d'intervention sont :

- ✚ Amélioration des ressources naturelles et valorisation des zones et espaces pastoraux ;
- ✚ Amélioration de la santé animale ;
- ✚ Amélioration de la productivité des animaux (génétique et alimentation) ;
- ✚ Contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté ;
- ✚ Soutien à l'organisation et à la professionnalisation des acteurs ;
- ✚ Promotion des marchés intérieurs et extérieurs et amélioration de la compétitivité ;
- ✚ Renforcement des **capacités** des acteurs et adaptation de la fonction d'appui.

Ces sept (7) axes sont déjà intégrés dans les programmes de la Stratégie de Développement Rural (SDR), prioritairement dans son programme 12.

IV. LES ACTIONS PROGRAMMEES

Les actions programmées sont les suivantes : (35)

I. Créer des infrastructures de base et de sécurisation des systèmes pastoraux et assurer l'alimentation du bétail

- ✚ Création de nouveaux points d'eau pastoraux pour l'obtention d'un maillage adéquat ;
- ✚ Balisage de couloirs de passage des animaux et d'enclaves pastorales pour sécuriser le foncier pastoral ;
- ✚ Récupération des terres pastorales indurées ;
- ✚ Mettre en place des banques d'intrants zootechniques et vétérinaires ;

- ✚ Réhabilitation des usines aliment bétail de Niamey et Zinder.

2. Amélioration des conditions de mise en exportation des produits pastoraux (amélioration de la santé animale, contrôle sanitaire des denrées d'origine animale, élaboration de normes afin d'assurer la traçabilité des produits d'origine animale, développement du système d'informations sur les marchés, etc.)

- ✚ Renforcement des capacités des services ;
- ✚ Mise en place d'un fonds de sécurisation de l'élevage (FOSEL).

3. Poursuivre le Programme National d'Amélioration génétique des races locales à travers la pratique de l'insémination artificielle, aider à l'installation de fermes laitières en vue d'obtenir plus de lait pour la consommation nationale et réduire la dépendance aux exportations massives de lait et produits dérivés ; ce qui permettra de réduire le déficit de la balance économique du pays.

- ✚ Réhabiliter les Centres de Multiplication du Bétail (CMB) ;
- ✚ Promouvoir l'installation de 30 fermes laitières en raison de 10 par an ;
- ✚ Appuyer la recherche zootechnique et vétérinaire.

4. Favoriser et créer les infrastructures de transformation et de valorisation des sous produits laitiers.

- ✚ Promouvoir la construction d'une laiterie moderne à TAHOUA ;
- ✚ Promouvoir la construction d'une laiterie moderne à DIFFA ;
- ✚ Favoriser l'émergence de fermes laitières ;
- ✚ Promouvoir le développement de nouveaux bassins laitiers périurbains.

5. Favoriser et créer le développement des exportations de viande vers les pays de la CEDEAO, du Maghreb et de certains pays de l'Afrique centrale, par la création des infrastructures répondant aux normes internationales.

- ✚ Construction du nouvel abattoir de NIAMEY ;
- ✚ Construction de l'abattoir frigorifique d'AGADEZ ;
- ✚ Construction de l'abattoir frigorifique de ZINDER ;
- ✚ Construction de l'abattoir frigorifique de DOSSO ;
- ✚ Réhabilitation des abattoirs de TAHOUA et MARADI ;

- ✚ Accompagner ces nouvelles infrastructures par un programme pastoral permettant aux producteurs de tirer le meilleur profit et de lutter contre la pauvreté.

6. Créer les conditions de transformations et d'exportations des cuirs et peaux, par l'installation de tanneries modernes.

- ✚ Construction de la tannerie de Malbaza ;
- ✚ Organisation des professionnels de la filière cuirs et peaux.

7. Poursuivre le programme de vaccination pour assurer une couverture sanitaire de 80% du cheptel.

- ✚ Equiper le Laboratoire Central d'élevage pour la production de vaccin ;
- ✚ Equiper 5 départements de machine à glace et 20 centres de vaccination en congélateurs par an ;
- ✚ Réalisations de 3 parcs couloirs de vaccinations fixes par région et par an ;
- ✚ Poursuivre le programme de vaccination annuelle et de déparasitage interne et externe ;
- ✚ Réhabiliter les cliniques vétérinaires des départements et celle de la CUN ;
- ✚ Assurer la couverture sanitaire du cheptel aviaire par la vaccination contre les principales maladies dont la Newcastle ;
- ✚ Lutter contre les principales zoonoses que sont la rage et la tuberculose.

8. Organiser et encadrer les privés avec plus de responsabilité et de contrôle pour un meilleur résultat.

- ✚ Favoriser l'installation de 10 Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) par an ;
- ✚ Relancer des mandats sanitaires ;
- ✚ Créer un Comité national de médicaments vétérinaires.

9. Redéfinir, reconstruire et renforcer un réseau d'épidémiosurveillance rationnel et efficace fondé sur une politique de contrôle des maladies réactualisée :

- ✚ Equiper le Laboratoire Central d'élevage en matériel de test diagnostic et de réactif ;
- ✚ Equiper les agents du réseau d'épidémiosurveillance ;
- ✚ Elaborer les textes complémentaires en santé animale.

I0. Assurer l'encadrement efficace des activités d'élevage

L'efficacité du personnel est liée à la formation, en plus de moyens matériels. La formation reçue est souvent en déphasage avec les besoins du terrain. **Il importe donc d'entreprendre sans tarder une description détaillée des postes** à tous les niveaux avec qualifications et expériences requises. Dans cette perspective, il faudra prévoir :

- ✚ Une spécialisation des cadres supérieurs (formation post universitaire) : dans les domaines de l'épidémiologie et l'inspection des denrées animales, pour la direction centrale et les directions régionales ; dans les domaines de la microbiologie et de la parasitologie pour le laboratoire central, les laboratoires régionaux et l'INRAN ;
- ✚ Un recyclage des cadres moyens : les cadres moyens en rapport avec leur utilisation suivront pour leur perfectionnement des stages de recyclage de courte durée ;
- ✚ La formation de l'auto encadrement : auxiliaires para-vétérinaires ;
- ✚ La formation pour les cadres travaillant pour les associations d'éleveurs ;
- ✚ La redynamisation des associations d'éleveurs ;
- ✚ Le relèvement significatif du niveau des agents du MEIA par un programme de formation et de recyclage ;
- ✚ Le recruter de nouveaux agents pour l'encadrement des 266 communes dans le cadre de la décentralisation.

I1. Lancer un cycle de concertation entre les acteurs concernés en vue de *définir une politique durable de Santé Animale conforme aux standards internationaux en matière de Services Vétérinaires*, en prolongation de la stratégie générale de développement rural (SDR) et du Plan Cadre de Relance de l'élevage au Niger.

I2. Concevoir et adopter un plan de formation à long terme fondé sur une analyse fine des besoins en ressources humaines, qui permette de compenser, puis rattraper, le déficit existant en personnel scientifique et technique vétérinaire et mettre en place un système de formation continue adapté.

I3. Préciser l'organisation la plus adéquate de la partie publique des Services Vétérinaires et de leur chaîne de commandement, afin de permettre notamment le développement d'une véritable indépendance technique et administrative, et adapter et préciser le rôle des Services Vétérinaires publics et celui des privés ainsi que leurs relations avec les autres secteurs et institutions concernés.

I4. Evaluer les coûts d'investissement et de fonctionnement (infrastructures et équipements) des Services Vétérinaires publics à court, moyen et long termes et mettre en place les budgets permettant d'accomplir leurs missions en conformité avec les standards

internationaux, de promouvoir le développement des Services Vétérinaires privés, et d'assurer leur indépendance technique.

15. Soutenir l'Ordre National des Vétérinaires du Niger (ONVN) en vue de développer, en accord avec le Ministère de l'élevage et des industries animales et avec son aval, les activités d'autorisation et d'enregistrement des professionnels privés de santé animale (vétérinaires et para-professionnels vétérinaires) et l'élaboration d'une réglementation de l'exercice de la profession vétérinaire tenant compte des différenciations à introduire entre les diverses catégories professionnelles.

16. Faire de l'élevage un des piliers de la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le chômage et mettre en œuvre une approche par micro projets et par niveau technique (chacun devra aller à son rythme)

- ✚ Promouvoir des pôles de production et soutenir la modernisation des différents sous-secteurs de l'élevage notamment ; la production laitière, l'embouche bovine et ovine, l'aviculture, la promotion de l'élevage de la pintade etc.
- ✚ Adopter et mettre en œuvre une approche par village permettant d'identifier les villages à couvrir par an
- ✚ Mettre en œuvre des actions appropriées de communication et de plaidoyers pour accroître la mobilisation des financements internes et externes en faveur de l'élevage.
- ✚ Promouvoir l'emploi des jeunes, des femmes à partir des filières de l'élevage et soutenir l'entrepreneuriat rural;

16. Mettre en place une cellule légère pour le suivi de la mise en œuvre des actions

Les principales tâches de la cellule légère seront notamment:

- ✚ De préparer les réunions du Comité de suivi de la mise en œuvre des actions retenues et d'en dresser les comptes rendus ;
- ✚ De veiller à la hiérarchisation des priorités d'intervention proposées dans le cadre de la mise en œuvre effective des actions qui seront en cohérence avec le Plan de Relance de l'élevage et la SDR;
- ✚ D'assurer le suivi de la mobilisation effective des financements et des décaissements pour la mise en œuvre des actions concrètes qui seront initiées;
- ✚ De travailler en étroite collaboration avec les structures techniques chargées de la supervision technique des programmes retenus ou à initier;
- ✚ De tenir à jour tous les documents requis par les partenaires, afin de faciliter la mobilisation des financements et des décaissements en faveur des programmes du secteur de l'élevage;
- ✚ D'assurer la liaison avec les principaux acteurs et intervenants dans les protocoles de partenariat qui seront initiés entre l'Etat et les différents groupements d'acteurs pour la mise en œuvre des programmes.

- + De s'assurer que les conséquences socio économiques d'une flambée des prix relatives aux produits animaux prennent en compte aussi bien l'intérêt du producteur que celui du consommateur et des autres acteurs concernés par le produit.
- + De préparer des rapports trimestriels sur le suivi de la mise en œuvre des programmes et mesures adoptées dans le cadre des orientations stratégiques actuelles

6. CONCLUSIONS GENERALES

L'élevage au Niger est pratiqué par près de 87% de la population active soit en tant qu'activité principale, soit comme activité secondaire après l'agriculture. C'est une activité traditionnelle qui se pratique depuis des siècles. Les éleveurs connaissent parfaitement leur troupeau et tous les circuits de transhumance. Ils ont également un système traditionnel d'information très efficace qui leur permet une bonne gestion des troupeaux.

La valeur du capital bétail au Niger a été estimée à plus de 2000 milliards de FCFA, suite au recensement du cheptel de 2008. L'élevage est un facteur déterminant de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Son apport est en moyenne de 15% au revenu des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires selon le document de la SDR. Il contribue à hauteur de 13% au Produit Intérieur Brut et 40% du PIB agricole. Il intervient comme apport à hauteur d'au moins 25% au budget des collectivités territoriales.

Il existe aussi au Niger un savoir - faire des populations bien établi, dans le domaine de l'élevage et des races animales hautement recherchées dans la sous région pour leurs aptitudes bouchères et laitières (mouton Bali Bali, zébu Azaouak, zébu Goudali, zébu Bororo, etc.). Les coûts de production de l'élevage traditionnel sont généralement faibles.

Un autre point fort du Niger, c'est son espace pastoral : il est vaste et diversifié. La production primaire des pâturages a lieu sur 620.000 km² répartis comme suit: (i) Zones pastorale et subsaharienne: 370.000 km² (ii) Zone intermédiaire: 165.000 km² (iii) Zone agricole: 85.000 km². En fonction de la distribution des isohyètes et du réseau hydrographique, la végétation est répartie dans divers biotopes.

Au plan des contraintes, il ya lieu de retenir tout d'abord :

- ✚ La productivité de l'élevage au Niger est tellement faible selon les études menées (42) qu'il faudrait à l'heure actuelle au moins **26 bovins adultes, 5 veaux et diverses autres espèces composées de camelin, d'ovins de chèvres et d'un âne** pour assurer la survie d'une famille de **5 à 6 personnes** dans les conditions actuelles de production de la zone pastorale alors que **deux vaches Azawack correctement** bien entretenues suffisent à couvrir les besoins d'une famille de 5 à 6 personnes.
- ✚ Les ressources pastorales naturelles connaissent aussi une grande variabilité à cause surtout des effets néfastes et conjugués de plusieurs facteurs (sécheresses, déforestation, surpâturage, organisation défectueuse de l'occupation de l'espace pastoral, etc.). Ce sont ces facteurs qui expliquent en partie la dégradation rapide et continue dudit potentiel. Or, on sait aussi que les populations rurales du Niger et particulièrement les groupes pastoraux sont tributaires des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins fondamentaux.

- ✚ L'insécurité foncière et le faible revenu du paysan empêchent toute initiative allant dans la réalisation des investissements consistants et garants de la réussite des opérations en zones pastorale et agricole. Le flou qui entoure la question foncière s'exprime très généralement par des conflits meurtriers qui engendrent également des pertes matérielles importantes. Les conflits fonciers, notamment ceux opposant les agriculteurs aux éleveurs, sont très souvent à l'origine des tensions sociales qui peuvent perdurer d'une génération à une autre.
- ✚ Les éleveurs rencontrent également d'énormes difficultés dans les déplacements des troupeaux et la transhumance qui constituent pourtant une stratégie vitale pour compenser les insuffisances en eau et en pâturages des sites bien donnés. Malgré les 943 pistes/couloirs de passage officiellement recensés sur le territoire national les mouvements des troupeaux provoquent très souvent des conflits entre les différentes couches de la société et limitent la valorisation optimale du potentiel fourrager. (32).
- ✚ Le Gouvernement nigérien a du mal à donner au secteur élevage un appui (technique et financier) suffisant à la hauteur de l'importance que ce secteur a dans l'économie du pays. L'évaluation des niveaux de compétences des services vétérinaires effectués en juillet 2008 par l'OIE selon l'outil PVS donne une note en moyenne de 2 sur 5 (voir tableau N°31 annexe 10).
- ✚ Il faudra aussi noter en que sur **133 vétérinaires** recensés par l'Ordre en 2008, douze (12) sont plus ou moins installés en clientèle privé, quarante (**40**) sont dans le public, vingt (**20**) sont en détachement dans les projets et institutions et plus d'une soixantaine (**60**) sont dans la quasi oisiveté. C'est dire actuellement que **45%** des vétérinaires sont dans le public, **9%** dans le privé et **46% au chômage** ou faisant autre chose que ce pour lequel ils ont été formés. Quel gâchis pour un pays comme le Niger qui compte plus de **31,5 millions** de têtes de bétail et qui a un capital de plus de **2000 milliards de F CFA**, sans compter une trentaine de millions de volailles toutes espèces confondues selon le **Mémoire de l'Ordre des vétérinaires du Niger de Novembre 2009**.
- ✚ Ensuite, si l'on applique les normes de l'UEMOA, il faudra au minimum **520 vétérinaires** pour suivre ce capital bétail du Niger contre 133 actuellement. Ce chiffre atteint **1300 vétérinaires** minimum nécessaires pour le Niger si l'on se réfère aux normes de la FAO. C'est dire que ces chiffres montrent à l'évidence que la santé animale est une véritable opportunité d'emploi pour les jeunes diplômés et les jeunes ruraux du Niger. Malheureusement seuls **9% des jeunes** vétérinaires exercent dans le privé et travaillent déjà avec quelques **400 auxiliaires** d'élevage formés dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République, malgré la faiblesse de leurs moyens.
- ✚ Le budget du Ministère de l'élevage et des industries animales (4,2 milliards de F CFA) ne représente en 2005 que 12% du budget du Ministère de l'agriculture (34,6 milliards de F CFA) alors que l'élevage concerne tout le pays et qu'il est la deuxième ressource en devise du Niger.

- ✚ L'Etat nigérien ne fournit pas les moyens nécessaires aux agents de l'élevage pour assurer un appui et un suivi minimum du secteur. En 2005, les dépenses de fonctionnement (hors salaires) sont estimées à moins de 300 millions de FCFA et sont **5 fois moins élevées que celles allouées au Ministère de l'agriculture**.

Concernant la recherche, la sélection bovine a commencé à la Station Agricole de FILINGUE en 1936 sur l'Azawack en raison de sa docilité et de ses aptitudes en lait, viande, traction, portage. Par contre la race Bororo qui est farouche, mais adapté à la vie nomade n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. La race Kouri serait introduite dans les îles de TILLABERY et à KIRKISSOYE près de Niamey. La création de concours agricole à Niamey, Maradi et Zinder et les primes largement distribuées pendant la période coloniale ont montré aux éleveurs la voie à suivre pour l'amélioration des différentes espèces animales.

Les résultats de la sélection bovine Azawack ont permis de parvenir des résultats intéressants : 21,20 kg de poids moyen à la naissance des veaux ; 106, 32kg à 6 mois et 147 kg à 12 mois alors qu'en élevage traditionnel les poids étaient estimés respectivement à 16 kg, 50 kg, et 100 kg selon le document préparatif débat de Tahoua (MDR, 1985). C'est en 1955 que fut décidée l'uniformisation du troupeau du point de vue standard. La précocité des femelles (âge moyen des vaches à leur premier vêlage était de 42 mois et 7 jours.

En 1937 seize (16) **espèces fourragères herbacées** ont été sélectionnées et étudiées à la Station agricole de FILINGUE. Même si les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances, l'on peut cependant propager avec profit les espèces fourragères herbacées telles que le *Cenchrus ciliaris* (cram-cram), le *Tephrosia leptostachia* (Massa), le *Zornia glochidiata* (Marak), l'*Alysicarpus vaginalis* (Gadegui). Il faudra retenir que seule la culture des pastèques ou *Citrillus* a donné des résultats intéressants pouvant être réalisées en culture intensive. Cette plante rampante ne demande pas de terre riche et pousse parfaitement bien sans soins particuliers et en plus se conserve longtemps sur pied.

L'idée des pâturages artificiels a été lancée en 1966 à KIRKISSOYE dans le cadre du projet laitier à quelque 4 km de NIAMEY sur la rive droite du fleuve Niger. Ainsi de 1966 à 1970 plus de 50 espèces fourragères ont-elles été expérimentées à la Station Pilote Expérimentale de KIRKISSOYE dans un périmètre hydro-agricole. Parmi ces espèces l'on peut citer : *Pennisetum purpureum*, variétés merkirii, (herbe à éléphant) le *Panicum maximum* (herbe de Guinée) le *Trixacum laxum*, le Sudan grass, le chou fourrager. Cependant l'exigence de ces plantes en main d'œuvre pour leur entretien, et surtout le ralentissement notable de leur croissance en saison froide et sèche ont entraîné leur abandon au profit d'*Echinochloa stagnina* (bourgou) qui présente l'avantage d'être adapté au climat et qui ne demande pas un entretien cultural continu. La production du bourgou peut atteindre peut atteindre 30 tonnes de matière sèche (MS) par hectare et par an ce qui permet l'entretien de 10 UBT (Unité Bétail Tropical) à l'hectare.

Les résultats de ces expériences ont encouragé les responsables de l'élevage de l'époque à vulgariser ce travail d'une part au niveau des populations de la région pour créer le **Secteur paysan de KIRKISSOYE** (actuellement en activité 40 ans après) et d'autre part pour créer un ranch fourrager de 300 ha à **TIAGUIRE** en vue d'entretenir environ 1500 bovins

d'embouche destinés à l'exportation. Un autre périmètre fourrager à été implanté à **DAMBOU** pour la production laitière en vue de ravitailler la Ville de Niamey en lait frais.

Au plan des orientations stratégiques, il convient de signaler que les stratégies d'intervention ont évolué dans le temps: de la vaccination gratuite et exécutée par les Services vétérinaires publics depuis 1962 à la vaccination payante réalisée principalement par les Mandataires sanitaires et secondairement par les Services vétérinaires publics à partir de 1995. Cependant, force est de constater que la couverture vaccinale accuse de plus en plus une baisse au fil du temps, notamment pour les maladies épizootiques prioritaires (PPCB et PPR). Les campagnes de vaccination sont axées principalement sur la vaccination systématique contre la PPCB et la PPR, et secondairement sur la vaccination, à la demande, contre, la Maladie de Newcastle, les maladies telluriques et pseudo telluriques, et la clavelée.

Pour les années à venir, la vision du Gouvernement est que l'élevage contribue davantage à la croissance économique du pays tout en garantissant une meilleure préservation de l'environnement ». C'est dans cette perspective que les plus hautes autorités du Pays ont exprimé le souhait de *“s'atteler corps et âme à moderniser l'agriculture, l'élevage, l'industrie y compris les mentalités pour l'adapter à l'évolution du monde devenu sans pitié, ne laissant aucune place à l'oisiveté et au fatalisme ”* (RHISSA, 2005)

Il importe donc de tout mettre en œuvre pour bâtir une nouvelle stratégie basée sur les leçons tirées des stratégies précédentes. Il s'agira par conséquent d'entamer sans tarder les actions fondamentales suivantes :

- ✚ La modernisation de l'élevage en sortant des chantiers battus en valorisant les acquis de l'école à travers la promotion de nouveaux types d'exploitants (jeunes, dynamiques, motives) maîtrisant parfaitement les technique des production, de transformation, de commercialisation et de gestion en vue de préparer dès maintenant les agriculteurs et éleveurs d'ici les 25 prochaines années.
- ✚ L'identification et la création de pôle de développement en fonction des potentialités réelles qui existent dans chaque zone écologique (Pôle de production de lait, pôle de production de viande, pôles des industries animales etc...;
- ✚ La mise en place d'un environnement institutionnel favorable pour entamer la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, et des industries animales.
- ✚ L'allocation de ressources suffisantes financières suffisante à la hauteur de l'importance de l'élevage dans l'économie nationale (Capital estimé à quelque 2
- ✚ 000 milliards de F CFA et qui concerne 87% de la population)

Le Niger a besoin d'agriculteurs et d'éleveurs professionnels qui seront capables d'entreprendre la modernisation progressive des productions agro-sylvo-pastorale pour sortir du système agricole archaïque actuel et valoriser ainsi le potentiel existant. D'éminents spécialistes du développement rural comme Jacques Giri sont convaincus que les terres sahéniennes sont capables de produire dix fois plus (42). La cause n'est donc pas perdue d'avance mais à condition de prendre les dispositions utiles et agir avec conviction.

Le système pastoral du Nord nigérien représente aussi un atout principal qui permet d'exploitation de manière rentable une superficie vaste qui représente plus de 45% du territoire national. Quant à la zone intermédiaire ou de transition, elle pourrait être valorisée en confortant d'abord sa vocation pastorale particulière dans une perspective d'intensification du système pastoral notamment à travers le ranching

Par ailleurs des modèles d'intensification des exploitations agropastorales existent. Ils ont été mis au point et testés dans plusieurs pays dont le Niger. Ils permettent aujourd'hui d'introduire progressivement le progrès technique **à travers l'approche par microprojet** qui repose sur la responsabilisation totale des promoteurs, leur formation, l'accès au crédit et le suivi technique régulier sur une base de remboursement des coûts. Il s'agira simplement de créer des conditions favorables pour étendre les modèles en fonction des potentialités propres de chaque zone écologique.

Par ailleurs **la demande potentielle en viande est immense en Afrique** et dans les pays du Moyen Orient. Elle existe tant aux portes du Niger avec le Nigeria et le Bénin que vers des pays comme le Gabon, le Congo ou mêmes vers les pays moyen-orientaux. Mais dans l'état actuel des équipements et de la formation, cette demande ne peut être approvisionnée par le Niger. Les contraintes qui pèsent sur le marché de la viande touchent essentiellement aux problèmes sanitaires.

Ainsi l'élevage au Niger est, et restera encore pour de nombreuses années, un élément déterminant des stratégies de lutte contre la pauvreté des ménages ruraux au Niger, en effet: (i) il offre la possibilité aux populations pauvres sans terres de se constituer un revenu généré à partir de ressources collectives et permet de valoriser des terres ayant une valeur marginale sur le plan agricole; (ii) il constitue encore le mode de capitalisation et d'assurance-épargne le plus pratiqué en milieu rural; (iii) il contribue à diminuer la pénibilité du travail des femmes, notamment à travers la traction asine, et joue un rôle social et culturel essentiel (importance dans les rites traditionnels); et; (iv) à travers l'autoconsommation. A travers le transport attelé, il contribue en outre à rapprocher les producteurs des marchés et permet d'améliorer l'efficacité des circuits de commercialisation et la valorisation des produits. L'élevage s'affirme de plus en plus comme étant une activité essentielle à la rentabilisation et à la durabilité des activités de cultures (culture et transport attelé, fertilité des sols, valorisation des Sous Produits Agricoles (SPA) au cours des périodes de faible occupation de la main d'œuvre familiale);

Que faire pour traduire les orientations stratégiques en actions concrètes ? Cette question demeure encore le principal défi à relever au Niger. En effet toutes les stratégies pour développer l'élevage sont bien connues de tous. Le véritable problème réside dans leur mise en œuvre concrète **d'où l'importance à accorder à la mise en place d'une cellule légère** qui sera chargée de l'impulsion et de la coordination des actions de mise en œuvre des politiques et des stratégies. La FAO a un rôle important à jouer pour aider le Niger dans cette voie.

ANNEXES

INDICATEURS CLES DES RESSOURCES ANIMALES

Les indicateurs les mieux connus sont les paramètres démographiques qui permettent d'évaluer la productivité du cheptel. Ces paramètres ont été étudiés dans le cadre du projet RGAC. Il s'agit de la taille du troupeau, des structures des troupeaux en fonction des sexes, des paramètres de reproduction et du taux de croît annuel.

1. Taille des troupeaux

La taille des troupeaux dépend de la zone agro écologique

Taille moyenne des troupeaux en zone agro pastorale :

Bovins : 21,45

Caprins : 26,64

Taille moyenne des troupeaux en zone pastorale

Bovins : 33,97

Ovins : 38,85

Caprins : 34,87

Camelins : 35,03

2. Structure des troupeaux en fonction du sexe

Bovins : femelles 78%, males 22%

Ovins : femelles 79%, males 21%

Caprins : femelles 80%, males 20%

Camelins : femelles 73%, males 27%

3. Paramètres de reproduction

Tableau N° 19: Principaux paramètres de reproduction

Paramètres	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Taux instantané de mise bas	0,644	0,741	0,81	0,682
Taux de prolificité	1,01	1,05	1,15	1,00
Taux de prolificité nette	0,95	0,96	1,02	0,91
Taux de mortinatalité	0,05	0,09	0,12	0,09
Intervalle de mise bas (en année)	1,55	1,35	1,23	1,47
Taux de mortalité globale (moyen)	7	15	18	11

Source : RGAC, Résultats productivité du cheptel

4. Taux de croît annuel

Les estimations de l'année 2007 donnent les résultats suivants :

Bovins : 6%

Ovins : 3,5%

Caprins : 4%

Camelins : 1,3%

Equins : 1%

Asins : 2%

DONNEES PREVISIONNELLES DE CONSOMMATION MOYENNE DE VIANDE, DE LAIT ET D'ŒUFS A L'HORIZON 2015

Les importations de produits laitiers de 1992 à 2007 sont données dans le tableau ci-après :

Tableau N°20 : Importation du lait et produits laitiers

Année	Quantités en tonnes	Valeurs en millions de F CFA	Prix du kg
1992	1,157	1,112	0.96
1993	9,318	3,560	0.38
1994	5,932	3,226	0.54
1995	7,221	6,009	0.83
1996	4,949	5,002	1.01
1997	5,549	5,726	1.03
1998	6,254	6,637	1.06
1999	6,050	5,618	0.93
2000	14,651	6,390	0.44
2001	6,179	8,171	1.32
2002	8,043	7,971	0.99
2003	7,422	7,462	1.01
2004	6,701	7,306	1.09
2005	7,991	8,710	1.09
2006	11,093	12,628	1.14
2007	6,112	7,083	1.16
Moyenne	7,164	6,413	0.90
MOYENNE 10 ANS	7,822	7,609	0.97

SOURCES : MEIA 2008

Les données prévisionnelles de consommation de viande, de lait et des œufs à l'horizon 2015 sur la base des enquêtes des ménages sont indiquées dans le tableau de projection ci-après :

Tableau n°21: Projections de la consommation de lait, de viande et d'œufs à l'horizon 2015

Année	Population estimée	Consommation moyenne annuelle estimée des viandes (tonnes)	Consommation moyenne annuelle (tonnes)	
			lait	oeuf
1990	7739	100607	54173	30956
1991	7991	103883	55937	31964
1992	8258	107354	57806	33032
1993	8530	110890	59710	34120
1994	8812	114556	61684	35248
1995	9103	118339	63727	36412
1996	9403	122239	65827	37612
1997	9714	126282	67998	38856
1998	10035	130455	70245	40140

1999	10366	134758	72562	41464
2000	10708	139204	74956	42832
2001	11061	143793	77427	44244
2002	11426	148538	79982	45704
2003	11803	153439	82612	47212
2004	12195	158535	85365	48780
2005	12598	163774	88186	50392
2006	13014	169182	169182	52016
2007	13443	174759	94181	53772
2008	13886	180518	97202	55544
2009	14344	186472	100408	57376
2010	14817	192621	103719	59268
2011	15306	198978	107142	61224
2012	15811	205543	110677	63244
2013	16333	212329	114331	65332
2014	16872	219336	118104	67488
2015	17429	226577	122003	69716

SOURCE : Enquêtes sur les ménages

REPARTITION DU CHEPTEL PAR RACE ET PAR REGION

Les Tableaux ci-après donnent la répartition du cheptel bovin, ovin et caprins au Niger

Tableau N°22: Répartition du cheptel Bovin

Région	Races bovines					
	Azawack	Bororo	Djelli	Goudali	Kouri	Total
Agadez	37 148	21 677	-	-	-	58 825
Diffa	17 704	504 066	-	-	376 904	898 673
Dosso	251 274	387 988	12 817	139 087	-	791 166
Maradi	615 330	517 061	-	140 531	-	1 272 922
Niamey	4 665	1 040	35 394	-	-	41 098
Tahoua	876 475	720 302	1615	16 635	-	1 615 027
Tillabéry	675 267	498 308	565 886	2 264	-	1 741 725
Zinder	662 986	906 591	-	253 634	-	1 823 210
Total	3 140 849	3 557 032	615712	552 151	376 904	8 242 646

SOURCE : A partir des Rapports Statistiques du ME/IA

D'après ce tableau, les bovins de race Bororo sont les plus nombreux au Niger. Cependant il y a un fort métissage entre les deux principales races, AZAWAK et BORORO.

Tableau N° 23 : Répartition du cheptel ovin

Région	Races ovines				
	Ara Ara	Balami	Bali bali	Oudah	Total
Agadez	561 811	-	-	-	561 811
Diffa	-	5 902	606 454	154 143	766 499
Dosso	48 938	-	309 466	348 786	707 190
Maradi	1 117 209	13 684	295 837	202 329	1 629 060
Niamey (do)	10 286	-	65 047	73 312	148 645
Tahoua	555 409	-	313 835	1 249 828	2 119 072
Tillabéry	671 990	-	712 985	-	1 384 975
Zinder	1 732 937	-	252 188	544 341	2 529 465
Total	4 698 580	19 586	2 555 812	2 572 739	9 846 717

SOURCE : A partir des Rapports Statistiques du ME/IA

La race ARA-ARA est numériquement de loin la plus importante. L'effectif du BALAMI pur est relativement réduit

Tableau N° 24 : Répartition du cheptel caprin

	Chèvre du sahel	Chèvre du Gourma	Chèvre Rousse	Total
Agadez	664 718	-	2 067	666 785
Diffa	712 766	-	378 592	1 091 358
Dosso	877 882	-	30 710	908 593
Maradi	812 265		1 340 001	2 152 266
Niamey	71 867	-	9 578	81,444
Tahoua	2 063 234	-	196 854	2 260 088
Tillabéry	1 200 295	362 555		
Zinder	3 264 704	-	159 212	3 423 916
Total	9 667 731	362 555	2 125 026	12 155 312

SOURCE : A partir des Rapports Statistiques du ME/IA

FOYERS DE MALADIES DE 1995 à 2007

Le nombre de foyers de maladies de 1995 à 2007 ainsi que la répartition des chiffres de vaccination sont indiqués sont donnés dans les tableaux suivants :

Tableau N°25 : Nombre de foyers de maladies de 1995 à 2007

Année	PPCB	FA	Clavelée	PPR	Dermatophil	PAST BV	CH. Bctr BV	CH. Sympt BV	PAST PR	CH. Bctr PR	TOTAL
1995	3	106	9	8	0	59	17	19	42	33	296
1996	8	9	21	6	0	126	5	2	134	11	322
1997	9	84	19	9	1	121	3	3	135	10	394
1998	1	13	77	13	0	72	4	13	138	8	339
1999	3	19	18	19	13	136	10	17	272	7	514
2000	0	83	49	83	25	124	11	11	246	130	762
2001	3	22	50	71	20	97	8	17	209	111	608
2002	2	116	217	93	12	108	11	14	199	121	893
2003	1	70	90	103	30	98	8	9	148	109	666
2004	2	50	101	146	46	67	9	21	176	127	745
2005	3	15	80	35	23	109	15	9	203	99	591
2006	6	17	93	20	19	92	12	7	166	93	525
2007	7	28	15	12	17	101	11	9	198	101	499
TOTAL	48	632	839	618	206	1310	124	151	2266	960	7154

SOURCES : Rapports MEIA

Tableau N° 26 : Chiffres de vaccination contre la PPCB

LES CHIFFRES DE VACCINATIONS CONTRE LA PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE DE 2000 A 2008							
Année	Effectif vacciné par les Services Elevage	Effectif vacciné par les Mandataires	Effectif total vacciné	Effectif Total bovins	% vacciné par Services Elevage	% vacciné par Mandataires	% total de vaccination
1999-2000	156 599	469 797	626 396	5 481 952	3	9	12
2000-2001	223 113	669 338	892 451	5 810 869	4	12	16
2001-2002	180 408	541 225	721 633	6 159 521	3	9	12
2002-2003	160 899	482 696	643 595	6 529 092	2	7	9
2003-2004	172 486	517 457	689 943	6 920 838	2	7	9
2004-2005	174 155	522 465	696 620	7 336 088	2	7	9
2005-2006	186 667	560 000	746 667	7 776 253	2	7	9
2006-2007	246 933	740 800	987 733	8 242 828	3	9	10
2007-2008	309 033	927 098	1 236 131	8 737 398	4	11	15

SOURCE: Rapports MEIA

QUELQUES ESPECES HERBACEES ET LIGNEUSES LOCALES LES PLUS RENCONTREES

Les espèces locales herbacées et ligneuses les plus rencontrées au Niger par types de sol sont indiquées dans le tableau ci-après :

Tableau N° 27 : Espèces herbacées et ligneuses rencontrées au Niger

Type de sols	Espèces rencontrées	
	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Sols durs	<i>Guiera senegalensis,</i>	Sabré
	<i>Anona senegalensis,</i>	Mufa
	<i>Combrétum Nigricans</i>	Déli-nya
	<i>Boscia senegalensis;</i>	Anza
Sols sableux	<i>Hyphaene thebaica</i>	Kangaou
	<i>Acacia senegal,</i>	Dangna
	<i>Acacia raddiana;</i>	Bilsa
	<i>Acacia albida,</i>	Gao
	<i>Balanites aegyptiaca,</i>	Garbanya
	<i>Parinari macrophilla,</i>	Gamsa
	<i>Zizuphus mauritania,</i>	Darey
	<i>Diospyros mespiliformis,</i>	Tokoye-nya
	<i>Prosopis africana</i>	Zamturi
	<i>Adansonia digitata,</i>	Ko-nya
	<i>Acacia scorpoïdes</i>	Gitty
	<i>Detarium microcarpum,</i>	Fantou
	<i>Vitex doniana,</i>	Boy
	<i>Tamarindus indica,</i>	Bossey
	<i>Corchorus olitorius</i>	Faku
<i>Eragrostis tremula,</i>	Kullum	
<i>Cenchrus biflorus</i>	Dany	

SOURCE : DP sous zonaux

Tableau N° 28 : PRINCIPAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT EN COURS ET EN INSTANCE 2009 -2011

	PROJETS	Acronyme	Bailleurs	2009	2010	2011
MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES INDUSTRIES ANIMALES						
1	Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako Gourma	PDERLG	BID	2 813 825 592	1 964 548 111	
2	Projet de sécurisation des systèmes pastoraux dans la région de Zinder	PSSP	AFD	2 780 103 823	482 597 500	
3	projet d'appui à la campagne de vaccination	PACV	SENSAD	2 000 000 000		
4	projet d'appui à la sécurisation de l'économie pastorale de Tahoua	PASEP	UE	1 072 395 750		
5	Projet pour le développement du secteur des cuirs et peaux en Afrique de l'ouest	CUIRS ET PEAUX	ONUDI	157 122 000	157 122 000	157 536 000
6	Programme d'appui au plan d'action national intégré de lutte contre l'Influenza aviaire et humaine	SPINAP	UE/BIRA	265 260 000	232 805 000	
7	Appui au petit élevage dans la région de Dosso	APELDO	VSF B	17 950 000	15 800 000	
8	Projet de sécurisation sanitaire et alimentaire du cheptel phase II	SESAC 2	VSF B	17 950 000	15 800 000	
9	Projet de mise en œuvre d'un réseau de santé animale et de conseil de proximité en élevage	PROXEL	VSF B	160 348 189	100 348 189	
10	projet de promotion de la coopération décentralisée dans le domaine de l'élevage phase II	PCD II	COOP Italie	74 961 500	9 861 400	

Source : Ministre de l'Economie et des Finances(Suivant Arbitrage Aout 2008)

	LOCALISATION	PROJETS	Acronyme	Bailleurs	
N° ORDRE	LOCALISATION		BAILLEUR	TYPE	Coût projet
1	NATIONAL	Appui aux éleveurs	PSTE	PSTE	530 761 000
2	NATIONAL	Appui élevage bovin race Azawack Phase II	Belgique	ANR	2 120 462 000
3	MARADI	Appui sélection, promotion, diffusion chèvre rousse de Maradi	Belgique	ANR	1 183 386 000
4	NATIONAL	Mise en œuvre réseau en santé animale et conseil proximité élevage	Belgique	ANR	311 321 000
5	NATIONAL	Programme amélioration génétique	TRESOR	FP	1 000 000 000
6	NATIONAL	Programme construction et équipement cases vétérinaires	PSTE	PSTE	500 949 000
7	NATIONAL	programme de vaccination et de déparasitage	TRESOR	FP	2 000 000 000
8	NATIONAL	projet appui au renforcement de la lutte contre la grippe aviaire	IDA	ANR	2 349 980 000
9	NATIONAL	Projet appui secteur élevage (PASEL)	SUISSE	ANR	1 130 200 000
10	CUN	Projet construction abattoir moderne Niamey	TRESOR	FP	6 000 000 000
11	INTERNATIONAL	Projet Développement Elevage Liptako-Gourma	BID	EMPRUNT	6 248 800 000
12	INTERNATIONAL	Projet Développement Elevage Liptako-Gourma	TRESOR	FC	6 248 800 000
13	NATIONAL	Projet sécurité élevage et agriculture péri urbains	AFD	ANR	850 884 000
14	TAHOUA	Projet sécurisation Economie pastorale PASEP	FED	ANR	5 138 989 000
15	ZINDER	Projet sécurisation système pastorale Zinder (pssp)	AFD	ANR	4 400 000 000
16		Programme santé animale	Bonus		7 500 000 000

Source : DEP/MEIA (Suivant Arbitrage Aout 2008)

Tableau N° 29 : BUDGET PROGRAMME DU MEIA DE 2010 A 2012
(Coût en millier de Francs CFA)

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES	UNITES	QUANTITES TOTALES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	REPARTITION PAR ANNEE		
						2010	2011	2012
CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LE PASTORALISME ELABORE ET ADOPTE	Elaborer les nouveaux textes relatifs au pastoralisme	04	04	10 000	40 000	20 000	20 000	X
	Organiser un forum de réflexion sur les limites de la zone pastorale	01	01	40 000	40 000	40 000	X	X
	Elaborer et diffuser un recueil des textes législatifs et réglementaires relatif au pastoralisme	01	01	100 000	100 000	X	60 000	40 000
STRUCTURES LOCALES DE GESTION (COFO Comités de gestion des espaces pastoraux et des conflits) créées et opérationnelles	Sensibiliser et organiser les acteurs pour une meilleure prise de conscience dans la sauvegarde des espaces pastoraux (ateliers,CCC)	12	12	20 000	240 000	80 000	80 000	80 000
	Installer et renforcer 20 COFOCom/an et de leurs COFOB dans les zones pastorales et de transhumance	20	60	20 000	1 200 000	400 000	400 000	400 000
	Former les organisations des éleveurs en gestion des espaces pastoraux (ateliers)	16	16	15 000	240 000	150 000	60 000	30 000
ESPACES ET SYSTEMES PASTORAUX SECURISES	- Etablir un SIG pastoral et participer à mettre à jour l'atlas agro-pastoral du Niger	01 SIG	01 SIG	20 000	20 000	2 500	15 000	2 500
	Identifier et matérialiser les couloirs de passages, les pistes à bétail, les aires de repos et les enclaves pastorales	Km	900 km	250	225000	75 000	75 1000	75 000

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES	UNITES	QUANTITES TOTALES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	REPARTITION PAR ANNEE		
						2010	2011	2012
	Créer le fonds de sécurisation de l'élevage	Forfait	1	2 000 000	2 000 000	500 000	1 500 000	X
	Réaliser et réhabiliter les points d'eau pastoraux	Puits	180	15 000	2 700 000	900 000	900 000	900 000
	Appuyer la création des fermes d'élevage	Fermes	30	290 000	8 700 000	2 900 000	2 900 000	2 900 000
	Mettre en place un observatoire pastoral	01	01	60 000	60 000	20 000	30 000	10 000
	Réaliser des pare-feux	Km	900	25	22 500	7 500	7 500	7 500
	Elaborer 20 schémas communaux d'aménagement foncier par an	20 schémas	60 schémas	30 000	1 800 000	600 000	600 000	600 000
	Elaborer 20 plans communaux de gestion des ressources pastorales et naturelles par an	20 plans	60 plans	20 000	1 200 000	400 000	400 000	400 000
SANTÉ ANIMALE AMÉLIORÉE, PRODUCTIONS ANIMALES AUGMENTÉES ET VALORISÉES	Poursuivre et renforcer les actions d'amélioration génétique	03	03	1 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Promouvoir et appuyer la création des unités de production, de transformation et de commercialisation des produits d'élevage (Abattoir, Laiteries, tanneries, etc.)	Infrastructures	04 abattoirs	12 000 000	48 000 000	2 000 000	40 000 000	6 000 000
			02 laiteries	3 000 000	6 000 000	1 000 000	4 000 000	1 000 000
			01 tannerie	1 350 000	1 350 000	100 000	1 000 000	250 000
		02 réhabilitations Abattoirs Tahoua, Maradi	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	X	

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES	UNITES	QUANTITES TOTALES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	REPARTITION PAR ANNEE		
						2010	2011	2012
	Réhabiliter les Centres de Multiplication du Bétail (CMB)	CMB	04	1 000 000	4 000 000	1 000 000	2 000 000	1 000 000
	Créer et réhabiliter les sites de cultures fourragères	Ha	140	500	70 000	25 000	25 000	20 000
	Poursuivre le programme de vaccination contre les grandes épizooties et le déparasitage systématique du cheptel	03	03	2 000 000	6 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Elaborer des programmes de lutte contre les maladies animales transfrontalières prioritaires et les zoonoses	01	01	50 000	50 000	10 000	20 000	20 000
	Redynamiser et étendre le réseau d'épidémiosurveillance des maladies prioritaires (cartes épidémiologiques)	01	01	850 000	850 000	50 000	400 000	400 000
	Renforcement des capacités d'intervention des services du ME/IA	Forfait		100 000	300 000	100 000	100 000	100 000
DISPOSITIFS D'ENCADREMENT ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE FONCTIONNELS	Mettre en place des banques d'intrants zoo vétérinaires	BAB	600	10 000	6 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Réhabiliter les usines aliment bétail	infrastructures	02	110 000	220 000	20 000	180 000	20 000
	Réaliser des parcs couloirs de vaccination	parc	72	5 000	360 000	120000	120000	120000
	Réhabiliter/renforcer le laboratoire central et ses antennes	équipement	forfait	500 000	1 500 000	500 000	500000	500000
	Appuyer et organiser l'installation des vétérinaires privés	SVPP	30	30 000	900 000	300 000	300 000	300 000
	Mettre en place un dispositif de suivi évaluation du programme 12	Forfait	Forfait annuel	50 000	150 000	50 000	50 000	50 000

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES	UNITES	QUANTITES TOTALES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	REPARTITION PAR ANNEE		
						2010	2011	2012
TOTAL GENERAL					99 337 500	17 370 000	61 742 500	20 225 000

Source : Plan triennal 2010-2012

ARSENAL LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DU NIGER

L'arsenal législatif et réglementaire du Niger de 1960 à 2008 est brièvement rappelés ci-après ainsi que l'arsenal en instance :

I. De 1960 à 1974 (1^{ère} République)

1. Loi N° 61/05 du 26 Mai 1961 fixant une Limite Nord des Cultures
2. Loi N°61/06
3. Loi 62-12 du 13 juillet 1962 instituant un code du travail de la République du Niger
4. Loi N° 70-19 du 18 septembre 1970, portant Code de l'Élevage
5. Décret N°71-98 du 19 juin 1971 portant réglementation de la Police sanitaire des animaux domestiques
6. Circulaire n° 111/S.E.E.R du 15 Juillet 1971 pour l'application du décret n°71-98/MER/EL du 19 juin 1971 réglementant, en République du Niger la police sanitaire des animaux domestiques ;
7. l'Ordonnance n° 74-30 du 8 novembre 1974, portant réglementation du commerce, de la détention et de l'emploi des substances vénéneuses et modifiée par l'ordonnance n° 78-3 du 7 février 1978;
8. Décret n° 76-61/PCMS/MFPT/MDR du 22 avril 1976, portant statuts particuliers du personnel des cadres de l'élevage et des Industries animales ;

2. De 1975 à 2008 (De la 2^{ème} à la 5^{ème} République)

1. L'Ordonnance N° 87-10 du 12 Mars 1987 fixant les conditions d'exercice d'activités professionnelles non salariées par les étrangers
2. Décret n° 87-36 PCMS/MCI/T du 12 mars 1987, portant application de l'ordonnance N° 87-10 du 12 mars 1987 fixant les conditions d'exercice d'activités professionnelles non salariées par les étrangers;
3. L'Ordonnance n° 92-030 du 8 juillet 1992, portant adoption du document intitulé « Principes Directeurs d'une Politique de développement rural pour le Niger »;
4. L'arrêté N° 115/MAG/EL DEIA du 7 octobre 1992 déterminant les conditions d'exercice et/ou d'exploitation à titre privé de la pharmacie vétérinaire et du dépôt de médicament vétérinaire
5. L'arrêté N° 012/MAG/EL du 20 Janvier 1993 déterminant les conditions d'exercice de la profession vétérinaire à titre privé
6. Ordonnance N° 93-013 du 2 Mars 1993 instituant un Code d'Hygiène Publique au Niger
7. Ordonnance N° 96-066 du 9 Novembre 1996 portant création et attributions de l'Ordre National des Vétérinaires du Niger

8. Décret N° 96-428 du 9 Novembre 1996 portant approbation du Code de Déontologie des Vétérinaires du Niger
9. Ordonnance n° 97-002 du 10 janvier 1997 portant législation pharmaceutique
10. Décret N° 97-344/PRN/MAG/EL du 18 septembre 1997 portant modalités d'application de l'ordonnance N° 96-066 du 9 Novembre 1996 portant création et attributions de l'Ordre National des Vétérinaires du Niger
11. Arrêté N° 056/MRA/DSA du 08 octobre 2001 fixant les conditions d'attribution et d'exercice du mandat sanitaire au Niger
12. Loi n° 2004-048 du 30 juin 2004, portant loi cadre relative à l'élevage
13. l'Arrêté n°0032/MRA/DSV du 18 Juin 2001 portant création, organisation et fonctionnement du réseau de surveillance épidémiologique de la peste bovine et des maladies majeures du bétail ;

La législation vétérinaire était fondée jusqu'en 2004 sur des textes anciens parfois mal adaptés à la situation actuelle et largement incomplets. La loi No 2004-048 du 30 juin 2004 portant loi cadre relative à l'élevage inclue les dispositions diverses relatives à la santé animale, l'hygiène des denrées d'origine animale, l'exercice de la profession vétérinaire et la pharmacie vétérinaire dans un souci de plus grande conformité avec la législation internationale. Quatre décrets d'application ont été préparés, mais aucun n'a encore été adopté. En l'absence de ces décrets, la réglementation vétérinaire relève toujours des anciens textes. Les dispositions générales de la loi ne sont donc pas systématiquement appliquées dans les conditions actuelles.

3. Arsenal juridique en Instance

1. Projet de Décret Portant réglementation Pharmaceutique Vétérinaire.
2. Projet de Décret Portant contrôle de salubrité des DA/D.A.O.A
3. Projet de Décret Portant réglementation de la Police sanitaire
4. Projet de Décret Portant réglementation de l'exercice de la profession vétérinaire

4. Arsenal législatif et réglementaire communautaire (UEMOA)

Des mesures d'harmonisation sont en cours de discussion au niveau de l'UEMOA. Divers textes ont été élaborés, parmi lesquels le règlement N° 01/2006/CM/UEMOA portant création et modalités de fonctionnement d'un comité vétérinaire au sein de l'UEMOA ; le règlement N° 02/2006/CM/UEMOA établissant les procédures communautaires de mise sur le marché et la surveillance des médicaments vétérinaires et instituant un comité régional du médicament vétérinaire ; le règlement N° 03/2006/CM/UEMOA instituant des redevances dans le domaine des médicaments vétérinaires au sein de l'UEMOA ; la directive 07/2006/CM/UEMOA relative à la pharmacie vétérinaire ; le règlement N° 07/2007/CM/UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'UEMOA.

Ces documents présentent l'avantage qu'ils seront communs à l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA, mais ils restent encore à finaliser et devront, pour être applicables, être officiellement adoptés et promulgués par les instances responsables de chacun des pays concernés.

5. Par ailleurs, la décennie 90 a connu un certain nombre d'évènements qui ont touché tous les domaines : socio-politico-économiques dont les principaux sont :

- **1990** : Liquidation Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (**SONERAN**)
- **1990** : Liquidation la Société Nationale des Cuirs et Peaux (**SNCP**),
- **1991** : Liquidation de la Pharmacie Centrale Vétérinaire **Vétophar**
- **1991** et **1992** : Premiers Tests de vaccination payante par les éleveurs (certaines régions)
- **1992** : Restructuration du Laboratoire d'Elevage (LABOCEL) qui passe d'**EPIC** à **EPA**
- **1993-1995** : Vaccination payante conduite par agents de l'Etat
- **Janvier 1994** : Dévaluation du franc CFA. Normalement, cette dévaluation combinée aux réformes déjà entreprises, devrait permettre d'abord un assainissement de la situation, ensuite la relance ; ça n'a malheureusement pas été le cas.
- **1995** : Première opération de vaccination sous forme mandat sanitaire (**8 Arrondissements / 36**)
- **1996** : Deuxième opération de vaccination sous forme mandat sanitaire (**16 Arrondissements / 36**)
- **1997** : troisième opération de vaccination sous forme mandat sanitaire (**16 Arrondissements / 36**)
- **1998** : Quatrième opération de vaccination sous forme mandat sanitaire (**16 Arrondissements / 36**)
- **1998** : Privatisation de Office du Lait du Niger (**OLANI**) cédé au **Groupement FAN-MILK – Niger International**.

6. La synthèse des contenus des lettres de mission du Ministre en charge de l'élevage est la suivante:

- Définition des politiques
- Mobilisation des ressources
- Amélioration des conditions de l'investissement
- Conception, élaboration et mise en œuvre des stratégies de développement de l'élevage
- Elaboration, mise en œuvre, suivi/évaluation des projets et programmes de développement de l'élevage
- Amélioration des systèmes de production animale
- Assurer l'encadrement et donner l'impulsion nécessaire pour l'amélioration des activités de transformation
- Accroître la participation du secteur au PIB par un développement des exportations
- Promouvoir la production, la transformation et la commercialisation des produits d'origine animale
- Réhabilitation, renforcement et extension des infrastructures liées à l'exploitation des ressources animales (abattoirs séchoirs, tanneries, laiteries, etc...)
- Maîtrise d'ouvrage des équipements et infrastructures en matière d'élevage
- Participation à la conception et à la mise en œuvre d'une politique nationale en matière d'hydraulique pastorale, à l'implantation des infrastructures y afférentes et à la mise en place d'un système de gestion communautaire efficace.

- Organisation de l'exploitation et le suivi de la gestion des infrastructures d'hydraulique pastorale
- Révision de l'organisation, de la gestion et de l'encadrement des structures associatives des éleveurs
- Elaboration et application de la réglementation régissant les organisations d'éleveurs
- Elaboration et exécution des programmes d'animation, de formation et d'appui aux éleveurs.
- Elaboration et mise en œuvre d'une réglementation et des programmes en matière de santé animale
- Elaboration, application et contrôle de la réglementation en matière d'élevage
- Maîtrise et protection du cheptel
- Recherche vétérinaire et zootechnique
- Contrôle des produits biologiques à usage vétérinaire
- Participation à la conception et à la mise en œuvre des stratégies d'aménagement des espaces ruraux et de gestion des ressources naturelles
- Gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans le domaine de l'élevage
- Exercice de la tutelle technique sur les Etablissements Publics, Sociétés d'Etat et d'Economie Mixte intervenant dans le domaine des ressources animales
- Relations avec les organisations et institutions internationales intervenant dans le domaine de l'élevage en relation avec le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine.

Cinq grands axes se dégagent de ces différents points de mission à savoir:

- *L'intensification des productions animales et le renforcement des capacités des acteurs et des services,*
- *La maîtrise de la santé animale,*
- *La réalisation des infrastructures industrielles, de sécurisation de l'économie et des systèmes pastoraux,*
- *La structuration et la valorisation des filières animales,*
- *Le développement du partenariat et de la coopération*

SITUATION DE L'INSTALLATION DES PRIVÉS DANS LE SECTEUR DE L'ELEVAGE

La Situation de l'Installation des privés au Niger en octobre 2008 est la suivante:

Tableau N° 3: ... Situation de l'installation des privés au Niger en 2008

N° Ord	Désignation	Nom du Promoteur	Type d'Etablissement	Localisation	REGION
1	AIRVET	Amoumin Khalil	Dépôt pharmaceutiq	Agadez	AGADEV
2	PHARCAVET	Dr TANKO	Dépôt pharmaceutiqu	Agadez	
3	TARTTRIT-VET	Moussa Akmad	Cabinet Vétérinaire	Aderbissinat	
4		Dr Hamza Alio	Cabinet Vétérinaire	Diffa	DIFFA
5		Yahaya Djibadjé	Dépôt pharmaceutiqu	Diffa	
6		Halima	Dépôt pharmaceutiqu	Nguigmi	
7		Kanta	Dépôt pharmaceutiqu	Nguigmi	
8		Mamadou	Dépôt pharmaceutiqu	Mainé	
9		Issoufou Gado	Salle de soins	Doutchi	DOSSO
10	CAVET	Saadou Moussa	Dépôt et salle de S	Doutchi	
11	HIMMA	Adamaou Ibrahim	Salle de soins	Dosso	
12	SAYE	Amadou Abdou	Salle de soins	Dosso	
13		Zakari Siddo	Dépôt pharmaceutiqu	Dosso	
14		Seyni Soumaila	Dépôt pharmaceutiqu	Mokko	
15		Oumarou Kalilou	Dépôt pharmaceutiqu	B. Gaouré	
16		Maman Arzika	Dépôt pharmaceutiqu	B. Gaouré	
17		Omar Chérif	Salle de soins	Falmev	
18	PHARVET DALLOL	Issifi Soumaila	Pharmacie vétérinaire	Gaya	
19		Alassan Dan Barao	Salle de soins	Gaya	
20	CENTRAVET	Dr Amadou Sayo	Pharmacie vétérinaire	Maradi	MARADI
21	PHARCAVET	Dr Tanko Tsahirou	Pharmacie vétérinaire	Maradi	
22	SODEL	Dr Ali Karimoun	Pharmacie vétérinaire	Maradi	
23	PHARMACAVET	Dr Mahamadou A	Pharmacie vétérinaire	G.Roumji	
24		Effred Moulloul	Salle de soins	Dakoro	
25		Adamou Bassarou	Salle de soins	Gazaoua	
26		Bachir Amadou	Dépôt pharmaceutiqu	Maradi	
27		Mme Kada Zeinab	Dépôt pharmaceutiqu	Maradi	
28		Sani Anaroua	Dépôt pharmaceutiqu	Maradi	
29		Ismael Koulibali	Dépôt pharmaceutiqu	Aguié	
30		AREN	Dépôt pharmaceutiqu	Sakabal	
31		Adamou Bassarou	Dépôt pharmaceutiqu	Gazaoua	
32	PROXIVET	Hamidou Issoufou	Cabinet Vétérinaire	Dakoro	
33	PHARMACAVET	Amadou Mahamad	Cabinet Vétérinaire	G.Roumji	
34	SEVEPOROX	Dr Saidou Alzouma	Sce Vét Priv. proxim	Madaoua	TAHOVA
35	SEVEPOROX	Dr Ousmane Soum	Sce Vét Priv. proxim	Konni	

36	AGRI BILAN	Laouali Salissou Bil	Dépôt -Clinique	Konni	
37	ALPHA VETO	Issa Saidou	Salle de soins	Konni	
38		Albert	Salle de soins	Konni	
39	CAMAVET	Salou Doudou	Dépôt pharmaceutiqu	Tahoua	
40	SODEL	Ali Karimoun	Dépôt pharmaceutiqu	Tahoua	
41	VETOMAX	Halidou Amadou	Dépôt pharmaceutiqu	Tahoua	
42	SAPROX	Dr Issoufou Sabo	Sce Vét Priv proxim	Abalack	
43			Dépôt pharmaceutiqu	Ayérou	TILLABERI
44	PHARMAVET	Dr Dounda Ramato	Dépôt pharmaceutiqu	Tillabéri	
45	La Gazelle	Anza Djibrilla	Dépôt pharmaceutiqu	Tillabéri	
46	CAPEL	Dr Sandagou Adam	Dépôt pharmaceutiqu	Tera	
47	TERAVET	Halidou Maiga	Dépôt pharmaceutiqu	Tera	
48		Kando Tino	Dépôt pharmaceutiqu	Kollo	
49		CooP. Moriben	Dépôt pharmaceutiqu	Kollo	
50		AREN	Dépôt pharmaceutiqu	Mangaize	
51		AREN	Dépôt pharmaceutiqu	Bani Bangou	
52	CAMAVET	Salou Doudou	Pharmacie vétérinaire	Zinder	ZINDER
53	PHARCAVET	Dr Tanko Tsahirou	Pharmacie vétérinaire	Zinder	
54	TEMET-VET	Ekawel Ismael	Dépôt pharmaceutiq	Zinder	
55	PHARCAVET	Dr Tanko Tsahirou	Salle de soins	Zinder	
56		Adamou Issa	Salle de soins	Mirriah	
57	PHARCAVET	Dr Tanko Tsahirou	Dépôt pharmaceutiqu	Tanout	
58	CENTRAVET	Dr Sandagou Adam	Pharmacie vétérinaire	CUN	CU NIAMEY
59	MEDIVET	Dr Bassirou Amad	Pharmacie vétérinaire	CUN	
60	PHARCAVET	Dr Tanko	Pharmacie vétérinaire	CUN	
61	PHAPROVET	Dr Abdou Labo	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
62	CAMAVET	Salou Doudou	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
63	VETOMAX	Elh Halidou	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
64	SODEL	Ali Karimoun	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
65	D.M. VET	Benoit Aivodji	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
66	UAPIVET	Tchiousso Babacar	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
67	DIPROMAVET	Issoufou Seyni	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
68	DEPROVET	Mme Yayé Maimo	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
69	PHARMAVET	Mme Ramatou	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
70	ZOOVET	Ousseini	Dépôt pharmaceutiqu	CUN	
71	GODIA	Souleimane Anné	Salle de soins	CUN	
72		Djibo Donguay	Salle de soins	CUN	

RESUME DES NIVEAUX DE COMPETENCES DES SERVICES VETERINAIRES DU NIGER SELON L'EVALUATION DE L'OIE PAR OUTIL PVS

L'évaluation des niveaux de compétences des services vétérinaires effectués en juillet 2008 est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau N° 31 : Niveaux de compétences des services vétérinaires selon l'évaluation de l'OIE

	Compétences critiques	Niveaux d'avancement				
		1	2	3	4	5
I-1-A	Composition du personnel scientifique et technique des SV – Vétérinaires et autres professionnels (qualifications universitaires)		X			
I-1-B	Composition du personnel scientifique et technique des SV – Paraprofessionnels vétérinaires			X		
I-2-A	Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires : compétences professionnelles des vétérinaires	X				
I-2-B	Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires : compétences des paraprofessionnels vétérinaires		X			
I-3	Formation continue		X			
I-4	Indépendance technique		X			
I-5	Stabilité des structures ainsi que durabilité des politiques		X			
I-6	Capacité de coordination des secteurs et des institutions liés aux SV		X			
I-7	Ressources physiques			X		
I-8	Financement		X			
I-9	Fonds réservés aux situations d'urgence et aux indemnités	X				
I-10	Capacité d'investissement et de développement			X		
II-1	Diagnosics établis par les laboratoires vétérinaires		X			
II-2	Assurance de la qualité des laboratoires	X				
II-3	Analyse de risque		X			
II-4	Quarantaine et sécurité aux frontières		X			
II-5	Épidémiosurveillance passive		X			
	Épidémiosurveillance active		X			

	Compétences critiques	Niveaux d'avancement				
		1	2	3	4	5
II-6	Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence		X			
II-7	Prévention, contrôle et éradication des maladies		X			
II-8	Santé publique vétérinaire et sécurité sanitaire des aliments	X				
II-9	Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire		X			
II-10	Recherche des résidus	X				
II-11	Problèmes émergents		X			
II-12	Innovation technique	X				
III-1	Communication		X			
III-4	Consultation des bénéficiaires		X			
III-3	Représentation officielle		X			
III-4	Agrément/habilitation/délégation			X		
III-5	Organisme statutaire vétérinaire		X			
III-6	Participation des producteurs et des autres bénéficiaires aux programmes d'action communs		X			
IV-1	Élaboration d'une législation et de réglementations, et application des textes réglementaires		X			
IV-2	Respect de la législation et des réglementations par les bénéficiaires	X				
IV-3	Harmonisation internationale		X			
IV-4	Certification internationale		X			
IV-5	Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires			X		
IV-6	Traçabilité	X				
IV-7	Transparence		X			
IV-8	Zonage	X				
IV-9	Compartimentation	X				

SOURCES : Rapport OIE de juillet 2008

LISTE DES MARCHES SUIVIS PAR LE SIM ET LEURS TYPOLOGIES

La typologie des marchés à bétail ainsi que la liste des marchés suivis par le SIM sont indiquées dans les tableaux ci-après :

Tableau N° 32 : Typologie des marchés à bétail

Collecte (27)	Regroupement (20)	Exportation (13)	Consommation (10)
Abala	Badaguichiri	Bagagi	Arlit
Abalak, Amataltal	Béla	Ballayara	Agadez (Atchidakofoto)
Aderbisnat	Gothèye, Tamaské	Fadama	Lazaret
Ayorou	Guidiguir	Gazaoua	Maradi Commune
Bakin birgi	Koundoumawa	Guidan Ider	Tahoua Commune
Tamaya	N'gonga	Matamèye	Zinder Commune
Bouti,	Soubdou	Mokko	Mainé Soroa
Dakoro, Sakabal	Tchadoua	N'guigmi	Konni
Gararé,	Tessaoua, Gabi	Sabon Machi	Niamey rive droite
Ingall; Tillia, Karofane Kabléwa, Ibohamane, Kazoé, Managaizé, N'guelkolo, Takanamat, Tanout, Télémcès Tchintabaraden, Tchintaborak, Bokki Kindjandi Gouderam	Mayahi, Guidan Roumdji Boubon, Ourno Kollo Fabidji, Gayi Karguïbangou Soukougoutane	Tanda Torodi Tounfafi Téra	Dirkou

SOURCES : SIM

2. La liste des marchés suivis par le SIM par département et par arrondissement est la suivante :

Tableau N° 33 : Liste des marchés suivis par le SIM

Département	Arrondissement	Marché	Jour principal	Jour
Agadez	Agadez commune	Atchidakofoto	Samedi	quotidien
Agadez	Arlit	Arlit	Mercredi	
Agadez	Bilma	Dirkou	Samedi	
Agadez	Tchirozérine	Aderbisnat	Mercredi	
Agadez	Tchirozérine	Amataltal	Lundi	
Agadez	Tchirozérine	Ingall	Samedi	
Agadez	Tchirozérine	Tchintaborak	Dimanche	
CUN Niamey	Commune I	Lazaret	Mercredi	
Diffa	Diffa	Baroua	mercredi	
Diffa	Diffa	Bouti	Dimanche	
Diffa	Diffa	Kindjandi	Vendredi	
Diffa	Mainé soroa	Goudderam	Vendredi	
Diffa	Mainé Soroa	Mainé Soroa	Mercredi	
Diffa	Mainé soroa	N'guelkolo	Samedi	

Diffa	N'guigmi	Kabléwa	Samedi
Diffa	N'guigmi	N'guigmi	Vendredi
Dosso	Boboye	Fabidji	Vendredi
Dosso	Boboye	N'gonga	Samedi
Dosso	Dogondoutchi	Bagagi	Mercredi
Dosso	Dogondoutchi	Fadama	Samedi
Dosso	Dosso	Guilladjé	Jour
Dosso	Dosso	Karguibangou	Mercredi
Dosso	Dosso	Mokko	Jeudi
Dosso	Doutchi	Maimakayné	Jeudi
Dosso	Gaya	Béla	Jeudi
Dosso	Gaya	Malgorou	Vendredi
Dosso	Gaya	Tanda	Lundi
Dosso	Loga	Mallam Koira	Jeudi
Maradi	Aguié	Gazaoua	Vendredi
Maradi	Aguié	Tchadoua	Vendredi
Maradi	Dakoro	Dakoro	Vendredi

Département Arrondissement Marché Jour principal Jour

Maradi	Dakoro	Sabon Machi	Mardi	
Maradi	Dakoro	Sakabal	Dimanche	
Maradi	Guidan roumji	Guidan-Roumji	Dimanche	
Maradi	Madarounfa	Gabi Mayaki	Mardi	
Maradi	Maradi	Maradi commune	Vendredi	
Maradi	Mayahi	Gararé	Dimanche	
Maradi	Mayahi	Mayahi	Lundi	
Maradi	Tessaoua	Tessaoua	Dimanche	
Niamey	Commune V	Niamey Rive		
Tahoua	Abalak	Abalak	Jeudi	
Tahoua	Abalak	Tamaya	Dimanche	
Tahoua	Birni N'Konni	Guidan ider	Mardi	
Tahoua	Bouza	Karofane	Jeudi	
Tahoua	Illéla	Badaguichiri	Jeudi	
Tahoua	Keita	Ibohamane	Jeudi	
Tahoua	Keita	Tamaské	Dimanche	
Tahoua	Konni	Konni		
Tahoua	Madaoua	Ourno		
Tahoua	Madaoua	Tounfafi	Samedi	
Tahoua	Tahoua	Takanamat	Vendredi	
Tahoua	Tahoua	Tahoua	Dimanche	
Tahoua	Tchintabaraden	Tchintabaraden	Dimanche	
Tahoua	Tchintabaraden	Telemces	Mercredi	
Tahoua	Tchintabaraden	Tillia	Samedi	
Tillabéri	Filingué	Abala	Jeudi	
Tillabéri	Filingué	Balleyara	Dimanche	
Tillabéri	Kollo	Boubon	Mercredi	
Tillabéri	Kollo	Kirtachi	Mercredi	
Tillabéri	Kollo	Kollo	Vendredi	
Tillabéri	Ouallam	Mangaizé	Jeudi	
Tillabéri	Say	Bokki	Mercredi	
Tillabéri	Say	Torodi	Vendredi	
Tillabéri	Téra	Gothèye	Lundi	
Tillabéri	Téra	Téra	Jeudi	

Département Arrondissement Marché Jour principal Jour

Tillabéri	Tillabéri	Ayorou	Dimanche	
Zinder	Gouré	Guidiguir	Mercredi	
Zinder	Gouré	Kringuim		
Zinder	Gouré	Soubdou	Samedi	
Zinder	Magaria	Gayi	Mardi	
Zinder	Matameye	Matamèye	Vendredi	
Zinder	Mirriah	Kazoé	Lundi	Mardi
Zinder	Mirriah	Koundoumawa	Mardi	
Zinder	Tanout	Bakin birgi	Lundi	
Zinder	Tanout	Tanout	Samedi	
Zinder	Zinder commune	Zinder commune	Jeudi	

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Actes du Séminaire Régional sur les contraintes au développement des productions** animales en Afrique subsaharienne tenue à Abidjan du 18 au 21 février 1997 sous l'égide de l'Ecole Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaires de DAKAR (EISMV)
2. **Actes de l'Atelier Régional de Nairobi organisé par DFID/FAO** du 12 au 15 mars 2001 pour la promotion d'un dialogue au niveau des politiques en faveur d'un nouveau type d'élevage.
3. **Actes de l'atelier de Ouagadougou sur le thème «Réduction de la pauvreté et la croissance économique en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour l'élevage ?** organisé par la FAO du 14 au 15 mars 2003.
4. **Actes de l'atelier sous-régional sur le thème «Action pour une meilleure Intégration** des politiques de développement du secteur de l'élevage et des industries animales en Afrique de l'Ouest : Contribution au NEPAD, également organisée à Ouagadougou du 10 au 12 juin 2003 sur l'initiative de l'Ecole Inter-états des sciences et médecine Vétérinaire de Dakar (EISMV).
5. **Anonyme** : Plan d'opération de la composante diversification concernant le Tchad, le Niger, le Burkina Faso, le Mali, le Congo Brazzaville, le Togo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Bissau entre 2001 et 2005
6. **Anonyme** : Document préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la création d'emplois, 6 et 7 Septembre 2004.
7. **Anonyme** : Evaluation finale indépendante des Programmes Spéciaux de Sécurité Alimentaire sur financement de la Libye au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Tchad, et au soudan ; Mai 2009
8. **Ballou K** : Je veux créer mon entreprise ; Editions Initiatives 1999 ;
9. **Carl Eicher** : Conference Paper N° 16 Flash Back: Fifty Years of Donors AID to African Agriculture December 1-3 2003 Pretoria.
10. **CEDEAO** : Programme Régional de Sécurité Alimentaire ; Mai 2002
11. **CEDEAO** : Stratégie de lutte régionale de Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest ; Août 2004.
12. **CEDEAO** : Agricultural Policy of the ECOWAS (ECOWAP); Janvier 2005
13. **CEDEAO/OCDE/CSAO**: Elevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest; 2008t
14. **CILSS**: Sahel 21: Bilan, vision, ambitions et priorités pour l'agriculture sahélienne 1997
15. **Club du Sahel** : Synthèse des travaux 1990 du Secrétariat du Club du Sahel, août 1991
16. **CEBV** : « **Problématique du financement du secteur de l'élevage – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo** – mars 1997 – Tomé I.
17. **Comité Interministériel de Pilotage de la SDR** : Plan d'Action de la SDR pour le secteur rural ; Juin 2006
18. **FAO** : Table Ronde de Haut Niveau sur la réforme du commerce des produits agricoles et sécurité alimentaire ; Rome 13 Avril 2003

19. **FAO** : Etat des ressources génétiques animales dans le monde : Rapport national du Niger ; avril 2003.
20. **FAO/CSA/SWAC** : Les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest ; Mars 2007.
21. **FAO/IEPC Burkina Faso** : Initiative, pauvreté et croissance, 22 Septembre 2000.
22. **FAO** : Renforcer la compétitivité de l'Agriculture et la Gestion des Ressources naturelles Bamako (Mali) du 30 janvier au 3 février 2006.
23. **FAO** : Evolution des systèmes de production agro-pastorales par rapport au développement durable dans les pays d'Afrique Soudano-sahélienne 1996.
24. **FAO/IFPRI/ILRI** : l'élevage d'ici 2020 : La prochaine révolution alimentaire (mai 1999).
25. **FAO/CTA/CIRAD** : Rapport du séminaire des 10 et 14 janvier 1994 sur la Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne.
26. **FAO/BANQUE MONDIALE** : Rapport de la mission multiagences sur la flambée des prix agricoles au Niger, Décembre 2008
27. **FAPRIAFRIQUE** : Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest : revue de l'état des lieux des infrastructures rurales ; Février 2009
28. **Guernebleich ; Rhissa Z.** The FAO Special Programme for Food Security Livestock Diversification. A case study in Chad.
29. **Ministère du Développement Agricole (MDA)** : Diagnostic et revue des efforts en cours et leurs cohérence avec les objectifs et principes de l'ECOWAP/PDDA ; Mars 2008
30. **Ministère des Ressources animales Burkina Faso** «Plan d'action et Programme d'investissement du secteur de l'élevage au Burkina Faso – octobre 2000.
31. **Ministère du Développement rural** : Document introductif au Débat National sur l'élevage à Tahoua du 02 au 10 avril 1985 ; février 1985
32. **Ministère des Ressources animales au Niger** : «Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger : novembre 2001.
33. **Ministère de l'Elevage et des Industries Animales du Niger (MEIA)** : Forum National sur la santé animale du 04 au 06 Novembre 2008 : Document introductif ; 2008
34. **Ministère de l'Elevage et des Industries Animales du Niger (MEIA)** : Bilan des réalisations physiques et financières du MEIA de 1999 à 2009 : avril 2009
35. **Ministère de l'Elevage et des Industries Animales du Niger (MEIA)** : Programme triennal pour le développement de l'élevage 2010 -2012 ; Octobre 2009
36. **Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales du Cameroun** » la stratégie sectorielle de l'élevage des pêches et des industries animales au Cameroun : octobre 2002
37. **NEPAD/PPDAA : Programme Détaillé de l'Agriculture Africaine ; 2004**
38. **OIE** : Evaluation des services vétérinaires de la République du Niger à l'aide de l'outil PVS de l'OIE ; Juillet 2008
39. **PANA** : L'Afrique peut nourrir sa population ; publication 17 janvier 2008
40. **Rhissa Z. Guernebleich** : Pourquoi faut-il une autre stratégie de développement de l'élevage en Afrique au Sud du Sahara, mars 2005.
41. **Rhissa Z. Guernebleich** : Contribution à la modernisation des systèmes d'élevage en Afrique sahélienne : Leçons apprises de l'approche par microprojets et par pôles de développement (International Conférence Beijing, Chine, 6 -22 Avril 2006
42. **Rhissa Z** : La crise alimentaire actuelle au Niger : Quelle stratégie pour l'avenir ? Note pour briefing 2005 :

- 43. Rhissa Z** : Liberia Livestock Sector Revue, 2007
- 44. Rhissa Z**: Nigeria, Livestock Development Package October 2002
- 45. Rhissa. Z** : Bilan des études et recherches en agro-pastoralisme au Niger de 1931 à 1984, document préparé pour le CILSS, 1984 ; 75 P
- 46. Rhissa Z** : Le système pastoral Nigérien : son développement est-il possible, in Bulletin du Conseil National de Développement (CND) du Niger ; document de base pour la préparation du débat National de Tahoua sur l'élevage 2-10 avril 1985 Page 19-25
- 47. Sani H.** : Etude sur l'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires ; Août 2005
- 48. Steven Were Omamo** : Policy Research on African Agriculture : Trends, Gaps, and Challenges
- 49. Thorigné J.H, Rhissa Z.** : Le secteur agricole et rural en République de Guinée de 1958 à 1990, Revue et suivi des Programmes 1990 74 pages
- 50. Terpend N. Saley M.** : Etude sur l'élaboration de programmes de développement des filières animales ; Juillet 2005
- 51. UEMOA** : Programme Régional de Sécurité Alimentaire (PRSA) ; Appui à la mise en œuvre de la Politique agricole Commune de l'UEMOA en matière de Sécurité Alimentaire 2003-2007 ; Mars 2002
- 52. UEMOA** : Appui à la mise en œuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de Sécurité alimentaire ; PRSA 2003- 2007 ; Mai 2002
- 53. World Bank**: News Release, Mali Agriculture Project July, 5, 2005.

**REVUE DU SECTEUR ELEVAGE AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LE
DEVELOPPEMENT DES SOUS SECTEURS LAIT ET BETAIL-VIANDE EN FAVEUR
DES PETITS PRODUCTEURS EN AFRIQUE DE L'OUEST**

TERMES DE REFERENCE

Contexte

La récente flambée des prix des denrées alimentaires, de même que la demande croissante en produits animaux (lait, viande et œufs) en Afrique de l'Ouest constituent des opportunités pour les producteurs locaux pour accroître leurs productions. Toutefois, pour tirer parti des opportunités actuelles du marché, il est nécessaire en premier lieu de comprendre la gamme de facteurs (économiques, institutionnels, commerciaux, législatifs, technologiques et sociaux) qui affectent le secteur de l'élevage dans la sous région. Les contraintes et opportunités auxquelles fait face le secteur varient selon les pays et les localités. Les facteurs critiques favorables au développement du secteur élevage notamment pour mieux lier la production au marché ont donc besoin d'être identifiés et analysés sur la base des conditions locales et d'accès au marché.

Le contexte spécifique de la problématique du secteur de l'élevage, en particulier des petits producteurs de lait, de volaille et de bétail-viande pour la sécurité alimentaire et la création de revenus dans la sous région nécessite d'être revu et analysé. Ceci devrait permettre de déterminer les possibilités d'augmentation de la productivité et d'amélioration du secteur sur la base des orientations issues des bonnes pratiques d'élevage. Les enseignements tirés du développement du secteur de l'élevage dans la sous région et ailleurs devront être évalués, de même que les facteurs critiques ayant permis non seulement de base aux modèles réussis de développement mais aussi ayant conduit aux échecs.

Plusieurs programmes de développement de l'élevage ont été entrepris en Afrique de l'Ouest tant au niveau national qu'au niveau régional. Au niveau régional, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Centre Régional de la Sante Animale (CRSA) basé à Bamako, Mali de même que l'Institut International de Recherche en Elevage (ILRI) et le Centre International de Recherche et de Développement pour l'Elevage en Zone Semi Humide en Afrique de l'Ouest (CIRDES) sont les principales organisations dont les activités sont directement liées à l'objectif stratégique de la FAO pour l'accroissement durable de la production animale, en particulier son résultat organisationnel concernant la contribution effective et efficace du secteur de l'élevage à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement économique.

Concernant plus spécifiquement la CEDEAO et l'UEMOA, les deux principales organisations économiques régionales dans la sous région, elles ont chacune adopté une politique agricole régionale visant à réaliser la sécurité alimentaire, le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté. Les priorités stratégiques clés pour la mise en œuvre de ces politiques incluent l'amélioration de la compétitivité du secteur de l'élevage, notamment les filières avicoles, bétail-viande et lait. En effet, il existe aujourd'hui, en Afrique de l'Ouest des signes évidents de

changement global du secteur de l'élevage, en particulier, la demande sans cesse croissante de produits carnés (viande de bétail ruminant et volaille) ainsi que de lait et produits laitiers. En effet, avec une croissance annuelle estimée à 4%, la demande de produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest est appelée à augmenter de plus 250% d'ici à l'horizon 2020⁴. Comment permettre aux petits producteurs de pouvoir tirer leurs épingles du jeu face à cette forte demande en produits d'origine animale dans la sous région demeure donc un défi majeur pour la CEDEAO, l'UEMOA et leurs États membres ainsi que leurs partenaires techniques et financiers, en particulier la FAO.

Face à cette préoccupation croissante et en tenant compte de l'objectif stratégique de la FAO dans le domaine de l'élevage, le Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest-SFW a retenu au titre de ses activités prioritaires l'élaboration d'une stratégie régionale de développement pour chacune des filières lait, bétail-viande et avicole assortie de plan d'action en collaboration avec les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Ces stratégies et plans d'action seront fondamentalement axés sur les petits producteurs à travers notamment un processus participatif basé sur les leçons apprises en la matière en Afrique de l'Ouest mais aussi d'ailleurs.

Dans cette perspective, SFW a considéré comme préalable, la réalisation, au niveau national, d'une revue du secteur de l'élevage avec un accent particulier sur les sous secteurs lait, bétail-viande, volaille dans le contexte des petits producteurs. Cette revue devrait permettre d'assembler les données de base actualisées nécessaires à la formulation de stratégies régionales pour chaque sous secteur en prenant en considération, une plus grande orientation vers le marché.

Concernant la revue du sous secteur avicole, les différentes revues nationales déjà réalisées par ECTAD/AGAP de la FAO seront capitalisées. Une extension sera toutefois faite aux pays non encore couverts: Cap Vert, Liberia, Sierra Leone sous la direction d'ECTAD, Bamako, Mali.

Termes de référence

Sur la base des données statistiques, d'informations issues de rapports techniques et scientifiques disponibles ainsi que d'interviews avec les principaux acteurs/parties prenantes, le consultant national fournira un rapport (de 50-60 pages) présentant spécifiquement une revue globale du secteur de l'élevage (sous-secteurs bétail/viande et lait) du pays dont il a la charge. Cette revue concernera fondamentalement, les ressources animales, la contribution du secteur dans l'économie nationale, la réalisation de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, les systèmes de production, les pratiques d'élevage, la situation de la santé animale (mesures sanitaires), la commercialisation du bétail/viande, lait et produits dérivés, les limitations majeures et contraintes au développement de l'élevage, les stratégies/priorités nationales de développement, les interventions dans le secteur, les rôles/activités des institutions qui encadrent le développement du secteur, les mesures politiques et réglementations existantes notamment pour le développement du secteur en faveur des petits éleveurs.

Organisation du rapport

-
- ⁴ Club du Sahel/OECD, 1998 Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest: une vision à l'horizon 2020. West Africa Long Term Perspectives Study (WALTPS) Paris, Club du Sahel OECD, 157p.
 - Delgado., Rosegrant, M.W. et Meijer, S. 2001. Livestock to 2020: The revolution continues. Communication presented to the annual meeting of the International Agricultural Trade Research Consortium (IATRC), Auckland, New Zealand, January 18-19, 2001 ; 39p.

Le rapport (élevage laitier et bétail/viande) devra être organisé selon le plan suivant:

1. Introduction générale
2. Information générale sur le pays: population (répartition de la population rurale et urbaine), ressources foncières et données socio-économiques)
3. Revue générale du secteur de l'élevage (données nationales générales : i.e. valeur économique, productions animales nationales, demande en viande, lait et produits laitiers, importations/exportations en bétail/viande, lait et produits laitiers, consommations, prix, contribution pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, etc.)
4. Ressources animales: populations animales, proportion des différentes espèces/races aux unités totales de bétail, zones agro-écologiques et densités des espèces animales, quelques indicateurs clés des ressources animales, programmes d'élevage
5. Systèmes de production animale
 - 5.1 Systèmes de production de bétail/viande
 - 5.2 Systèmes de production de lait
6. Commercialisation du bétail/viande, du lait et produits laitiers (structure des marchés: marché des intrants, produits et services, systèmes de collecte, transformation et commercialisation)
7. Aliments et alimentation du bétail: pâturages naturels, production et commercialisation de fourrages et concentrés
8. Santé animale: principales maladies animales, performance des services de santé animale et interventions en matière de santé animale
9. Institutions, mesures politiques et réglementaires en vigueur qui encadrent le développement du secteur (bétail/viande, lait)
10. Acteurs/parties prenantes des sous secteurs bétail/viande et lait
11. Principales limitations et contraintes au développement des sous secteurs bétail/viande et lait
12. Politiques d'élevage du Gouvernement et interventions du Gouvernement et des partenaires au développement pour appuyer le développement des sous secteurs bétail/viande, lait (investissement, financement, appui au développement des infrastructures: aménagements fonciers, tenure foncière, infrastructures de commercialisation, etc.), formation-développement des capacités
13. Conclusions et recommandations pour la formulation d'une stratégie effective de développement des sous secteurs bétail/viande et lait en faveur des petits producteurs dans un contexte d'intégration économique régionale en Afrique de l'Ouest
14. Références bibliographiques
15. Appendix

Qualifications professionnelles requises

Diplôme universitaire en sciences animales, médecine vétérinaire ou disciplines associées avec au moins cinq années d'expérience en matière de planification du développement de l'élevage ou d'études socio-économiques dans le domaine de l'élevage.

Durée de la consultation

Six semaines

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Etude sur la restructuration de la filière bétail/viande au Niger, CESOC 2007
- Etude Diagnostic Sur L'intégration Commerciale, Programme Du Cadre Intégré, Décembre 2007
- Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Niger, UAM, ONG KARKARA, 2005
 - Caractérisation des systèmes de production laitière et analyse des stratégies de valorisation du lait en milieu rural et périurbain au Niger : Cas de la CUN et de la commune rurale de Filingué, UAM, ONG KARKARA, 2005
- Les filières d'élevage atouts, contraintes et actions à mettre en œuvre, MRA 2005
- Etude des filières d'élevage,
- Rapport du groupe de travail bétail viande du PRODEX.

XV- APPENDICES